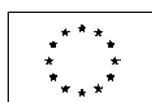


# L'Europe en chiffres

## Annuaire Eurostat 2005

### Chapitre 2



COMMISSION  
EUROPÉENNE



THÈME  
Statistiques  
générales  
et régionales

*Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.*

**Un numéro unique gratuit (\*):  
00 800 6 7 8 9 10 11**

(\*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2005

ISSN 1560-490X

ISBN 92-894-9123-X

© Communautés européennes, 2005

Copyright des photos suivantes: p. 37, 231: © Digital Vision; p. 38: © Steve Cole/PhotoDisc; p. 43: © Ryan Mc Vay/PhotoDisc; p. 46: © Lawrence Lawry/PhotoDisc; p. 50, 57: © Jason Reed/PhotoDisc.  
L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

**Éditeur-en-chef***G. Schäfer***Éditeurs***S. Cervellin, M. Feith, M. Fritz***EUROSTAT, Unité de diffusion**

## Remerciements

Les éditeurs de l'*Annuaire Eurostat 2005* adressent leurs remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. L'*Annuaire* a pu être publié grâce à l'assistance et au soutien des collègues suivants:

**EUROSTAT, L'OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES\*****Unité A5 – Information et diffusion***M. Baryn, M. Copers, M. A. Johansson-Augier, (B. Le Goff)***Direction B – Principaux indicateurs et outils statistiques***B1 Principaux indicateurs (G. Mazzi, L. Sproge, H. Strandell)**B2 Gestion informatique – Systèmes d'information (V. Dreux)**B4 Bases de données de référence (D. Groenez, M. Loos, S. Paganoni, A. Pasqui, O. Stembert)**B5 Recherche (S. Frank, H. Willen)***Direction C – Statistiques économiques et fiscales***C2 Comptes nationaux – Production (L. Biedma, I. Kuhnert)**C3 Finances publiques et fiscalité (L. Frej-Ohlsson, G. Thouvenin)**C4 Balance des paiements (C. Andreatta, P. Passerini)**C5 Prix (A. Makaronidis, L. Mejer, S. Stapel)***Direction D – Statistiques du marché intérieur, emploi et affaires sociales***D1 Marché du travail (S. Jouhette, A. Paternoster, A. Tokofai, H. Vreeswijk)**D2 Conditions de vie et protection sociale (G. Abramovici, I. Dennis, A. Melis, J. Piirto)**D3 Entreprises (P. Sneijers)**D4 Énergie et transports (A. Gikas, H. Stelow)**D5 Éducation et culture (B. Andrén, A. Mc Allister, P. Schmidt)**D6 Santé et sécurité alimentaire (D. Dupré, S. Gagel, E. Niederlaender)**D7 Société de l'information et services (F.C. Bovagnet, C. Demunter, S. Fickinger, M. Ottens, M. Lumio, F. Reis, H.-W. Schmidt)***Direction E – Statistiques sur l'agriculture, la pêche, les fonds structurels et l'environnement***E1 Statistiques structurelles, agriculture (U. Eidmann)**E2 Statistiques sur les produits agricoles (G. Weber, G. Steffes)**E3 Développement durable, pêche, développement rural et forêts (E. Maki-Simola, D. Cross, Y. Zanatta)**E4 Fonds structurels (T. Carlquist, B. Feldmann)**E5 Environnement (J. Klein)***Direction F – Statistiques des relations extérieures***F1 Démographie, migration (G. Kyi, D. Thorogood)**F2 Commerce international (A. Berthomieu, C. Corsini)***AELE** (*R. Ragnarson*)**Géonomenclature** (*E. Jouangrand*)

\* Organigramme Eurostat de juin 2005. Vous pouvez vous référer aux mises à jour sur le site Internet <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA TRADUCTION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE****OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

# 1 Les statisticiens au service de l'Europe

<b>Le service d'Eurostat</b> . . . . .	11
Eurostat, clé d'accès à la statistique européenne . . . . .	11
Les indicateurs structurels d'Eurostat . . . . .	15
Les euro-indicateurs . . . . .	17
Accès gratuit aux statistiques européennes . . . . .	19
<b>L'Union européenne dans le contexte global</b> . . . . .	21
<b>Les données sur les régions d'Europe</b> . . . . .	31
<b>Au-devant de la scène: la société de l'information</b> . . . . .	37

# 2 Les Européens

<b>La population</b> . . . . .	61
La population de l'Union européenne . . . . .	61
Les familles et les naissances . . . . .	67
La migration et l'asile . . . . .	73
<b>La santé</b> . . . . .	79
L'espérance de vie et la mortalité . . . . .	79
La santé et la sécurité . . . . .	85
<b>L'éducation et la formation</b> . . . . .	95
L'éducation . . . . .	95
La formation professionnelle continue . . . . .	103
<b>Le marché du travail</b> . . . . .	107
Le travail et son marché . . . . .	107
Les données sur la politique du marché du travail . . . . .	113
<b>Les ménages et le bien-être</b> . . . . .	117
Les dépenses de consommation des ménages . . . . .	117
Les revenus et les conditions de vie . . . . .	123
Le logement . . . . .	129
La protection sociale . . . . .	133

# 3 L'économie

<b>Les comptes nationaux</b> . . . . .	141
La production économique . . . . .	143
La consommation et les dépenses . . . . .	147
Le revenu des facteurs de production . . . . .	153
Les finances publiques . . . . .	157
<b>Les prix et les salaires</b> . . . . .	161
Les prix à la consommation . . . . .	161
Les salaires et le coût de la main-d'œuvre . . . . .	167
<b>La balance des paiements</b> . . . . .	173
Le compte courant . . . . .	173
Le commerce international de services . . . . .	177
Les investissements directs étrangers . . . . .	181
<b>Le commerce international de marchandises</b> . . . . .	185

## 4 L'environnement

<b>L'environnement</b> .....	197
L'eau .....	197
Les déchets .....	199
La pollution de l'air et les changements climatiques .....	201
Les dépenses de protection de l'environnement .....	203
L'agriculture et l'environnement .....	205

## 5 Les sciences et les technologies

<b>La recherche et le développement</b> .....	209
<b>La société de l'information</b> .....	217

## 6 Les secteurs d'activité et les entreprises

<b>Les structures des entreprises en un coup d'œil</b> .....	233
<b>L'industrie et la construction</b> .....	237
<b>Le commerce</b> .....	239
<b>Les marchés financiers</b> .....	241
<b>Les transports</b> .....	245
<b>Le tourisme</b> .....	253
<b>L'énergie</b> .....	257

## 7 L'agriculture, la sylviculture et la pêche

<b>L'agriculture</b> .....	267
<b>La sylviculture</b> .....	279
<b>La pêche</b> .....	281

## 8 Annexes

<b>Glossaire</b> .....	287
<b>Géonomenclature 2005</b> .....	301
<b>Nomenclature des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE rév. 1.1)</b> .....	305
<b>Nomenclature des marchandises (CTCI rév. 3)</b> .....	306
<b>Abréviations et acronymes</b> .....	308

## L'Annuaire Eurostat est facile à utiliser

- Les textes introductifs des différentes sections expliquent les principales caractéristiques et la pertinence des informations présentées et donnent une idée des autres données sur le sujet disponibles à Eurostat.
- Le glossaire clarifie les termes et concepts statistiques utilisés.
- Les références indiquent comment obtenir d'autres données et analyses d'Eurostat sur le sujet.
- Les abréviations et acronymes utilisés sont explicités dans l'encart inséré dans l'Annuaire.

### Date d'extraction des données

Les données statistiques présentées dans cet Annuaire ont été extraites le 29 avril 2005 et représentent toutes celles qui étaient disponibles à ce moment. Si des données ont été extraites ultérieurement, il en est fait explicitement mention dans les chapitres concernés.

## Ordre et codes des pays

Dans l'Annuaire Eurostat, les États membres de l'UE sont classés dans l'ordre protocolaire. Il s'agit de l'ordre alphabétique des noms des pays dans leurs langues respectives.

Dans l'Annuaire, les pays sont généralement identifiés par la désignation officielle la plus courte. Si des codes sont utilisés, ce sont les codes ISO à deux lettres; dans les cas de la Grèce et du Royaume-Uni, les codes sont, respectivement, EL et UK.

## Symboles et codes dans les tableaux

- non applicable ou zéro réel ou zéro par défaut
- 0 moins de la moitié du chiffre final présenté
- . sans objet
- .. données confidentielles; données non probantes ou données non publiées pour des raisons de confidentialité
- : données non disponibles
- b rupture des séries
- e valeur estimée
- f prévision
- i voir note en bas de page
- p valeur provisoire
- r valeur révisée
- s estimation d'Eurostat



## Les Européens

La population 61-78

La santé 79-93

L'éducation et la formation 95-105

Le marché du travail 107-115

Les ménages et le bien-être 117-138





## La population de l'Union européenne

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- la population par sexe et par âge au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année;
- la population par statut matrimonial;
- les indicateurs de structure de la population au 1<sup>er</sup> janvier;
- les mouvements de la population (chiffres absolus et taux bruts);
- la population au niveau régional (niveaux NUTS 2 et NUTS 3);
- les projections.

2

### Données démographiques

Eurostat produit un large éventail de données démographiques aux niveaux national et régional. Les informations sur la population, les naissances, les décès et la nuptialité sont collectées chaque année dans trente-sept pays européens et permettent la production d'un grand nombre d'indicateurs démographiques calculés par Eurostat sur une base comparable. Tous les trois ans, des projections démographiques (pour les années jusqu'à 2070) sont également produites par Eurostat.

Ces informations sont utilisées par les institutions européennes et les administrations nationales pour un certain nombre de politiques importantes, notamment dans le domaine socio-économique. Par exemple, les évolutions passées et futures de la structure de la population, les tendances en matière de fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie sont particulièrement nécessaires pour gérer et planifier les politiques sociales, notamment les régimes de retraite. Un autre exemple est l'utilisation de données démographiques régionales pour calculer le PIB par habitant pour la répartition des Fonds structurels. Ces données sont également utilisées par le monde de l'éducation, les instituts de recherche et les médias.





**Population totale**

 Au 1<sup>er</sup> janvier, en milliers

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	446 390,2	447 377,8	448 318,4	449 105,5	449 974,7	451 080,2	452 015,9	452 640,8	454 580,1	456 863,3
UE-15	371 187,6	372 230,4	373 223,6	374 066,2	375 016,7	376 203,9	377 653,5	378 361,5	380 379,2	382 721,7
Zone euro	298 655,3	299 438,2	300 198,9	300 834,1	301 457,6	302 389,1	303 558,7	304 944,2	306 726	308 675,3
Belgique	10 130,6	10 143,0	10 170,2	10 192,3	10 213,8	10 239,1	10 263,4	10 309,7	10 355,8	10 396,4
République tchèque	10 333,2	10 321,3	10 309,1	10 299,1	10 289,6	10 278,1	10 232,0	10 206,4	10 203,3	10 211,5
Danemark	5 215,7	5 251,0	5 275,1	5 294,9	5 313,6	5 330,0	5 349,2	5 368,4	5 383,5	5 397,6
Allemagne	81 538,6	81 817,5	82 012,2	82 057,4	82 037,0	82 163,5	82 259,5	82 440,3	82 536,7	82 531,7
Estonie	1 448,1	1 425,2	1 406,0	1 393,1	1 379,2	1 372,1	1 367,0	1 361,2	1 356,0	1 351,0
Grèce	10 595,1	10 673,7	10 744,6	10 808,4	10 861,4	10 903,8	10 931,2	10 968,7	11 006,4	11 041,1
Espagne	39 305,4	39 383,1	39 467,8	39 570,9	39 724,4	39 960,7	40 376,4	40 850,5	41 550,6	42 345,3
France	57 752,5	57 936,0	58 116,0	58 299,0	58 496,6	58 748,7	59 042,7	59 342,5	59 635,0	59 900,7
Irlande	3 597,6	3 620,1	3 655,0	3 693,6	3 732,2	3 777,8	3 833,0	3 899,9	3 963,7	4 027,7
Italie	56 845,9	56 846,3	56 879,3	56 908,3	56 913,6	56 929,5	56 967,7	56 993,7	57 321,1	57 888,2
Chypre	645,4	656,3	666,3	675,2	682,9	690,5	697,5	705,5	715,1	730,4
Lettonie	2 500,6	2 469,5	2 444,9	2 420,8	2 399,2	2 381,7	2 364,3	2 345,8	2 331,5	2 319,2
Lituanie	3 643,0	3 615,2	3 588,0	3 562,3	3 536,4	3 512,1	3 487,0	3 475,6	3 462,6	3 445,9
Luxembourg	405,7	411,6	416,9	422,1	427,4	433,6	439,0	444,1	448,3	451,6
Hongrie	10 336,7	10 321,2	10 301,2	10 279,7	10 253,4	10 221,6	10 200,3	10 174,9	10 142,4	10 116,7
Malte	369,5	371,2	374,0	376,5	378,5	380,2	391,4	394,6	397,3	399,9
Pays-Bas	15 424,1	15 493,9	15 567,1	15 654,2	15 760,2	15 864,0	15 987,1	16 105,3	16 192,6	16 258,0
Autriche	7 943,5	7 953,1	7 965,0	7 971,1	7 982,5	8 002,2	8 020,9	8 065,1	8 102,2	8 140,1
Pologne	38 580,6	38 609,4	38 639,3	38 660,0	38 667,0	38 653,6	38 254,0	38 242,2	38 218,5	38 190,6
Portugal	10 017,6	10 043,2	10 072,5	10 109,7	10 148,9	10 195,0	10 256,7	10 329,3	10 407,5	10 474,7
Slovénie	1 989,5	1 990,3	1 987,0	1 984,9	1 978,3	1 987,8	1 990,1	1 994,0	1 995,0	1 996,4
Slovaquie	5 356,2	5 367,8	5 378,9	5 387,7	5 393,4	5 398,7	5 378,8	5 379,0	5 379,2	5 380,1
Finlande	5 098,8	5 116,8	5 132,3	5 147,3	5 159,6	5 171,3	5 181,1	5 194,9	5 206,3	5 219,7
Suède	8 816,4	8 837,5	8 844,5	8 847,6	8 854,3	8 861,4	8 882,8	8 909,1	8 940,8	8 975,7
Royaume-Uni	58 500,2	58 703,7	58 905,1	59 089,6	59 391,1	59 623,4	59 862,8	59 139,9	59 328,9	59 673,1
Bulgarie	8 427,4	8 384,7	8 340,9	8 283,2	8 230,4	8 190,9	7 928,9	7 892,0	7 845,8	7 801,3
Croatie	4 776,5	4 597,0	:	4 582,0	:	4 567,5	4 437,5	4 444,1	4 442,2	:
Roumanie	22 712,4	22 656,1	22 581,9	22 526,1	22 488,6	22 455,5	22 430,5	21 833,5	21 772,8	21 711,3
Islande	267,0	268,0	269,9	272,4	275,7	279,0	283,4	286,6	288,5	290,6
Liechtenstein	30,6	30,9	31,1	31,3	32,0	32,4	32,9	33,5	33,9	34,3
Norvège	4 348,4	4 370,0	4 392,7	4 417,6	4 445,3	4 478,5	4 503,4	4 524,1	4 552,3	4 577,5
Canada	29 437,0	29 789,0	30 110,7	3 0425,3	:	:	:	:	:	:
Japon	125 570,0	125 503,8	124 645,2	126 109,7	12 6056,8	126 550,0	:	:	:	127 273,8
États-Unis	261 687,0	264 162,2	266 490,1	269 106,3	271 626,0	275 562,7	:	:	:	291 685,1

Ensemble des habitants d'une zone donnée au 1<sup>er</sup> janvier d'une année donnée (ou, dans certains cas, au 31 décembre de l'année précédente). Cette population est calculée soit à partir des données obtenues du dernier recensement, ajustées par les données sur les composantes de l'accroissement de population depuis ce dernier recensement, soit à partir des registres de population.

**La population de l'UE-25**

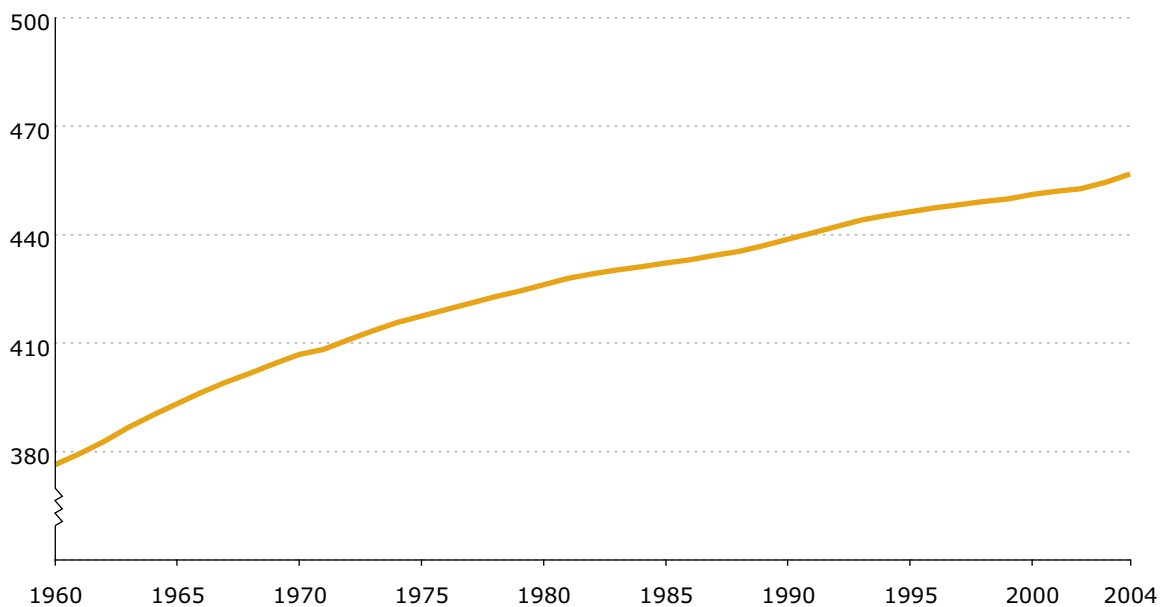
Au cours des quarante dernières années, la population des vingt-cinq pays de l'UE actuelle est passée de plus de 376 millions (1960) à presque 457 millions de personnes (2004). Entre les années 60 et la seconde moitié des années 80, la croissance annuelle de la population des pays de l'UE a fortement diminué, de 3,4 millions de personnes par an en moyenne à 1,3 million. À la suite de plusieurs augmentations et diminutions au cours des années 90, la croissance annuelle

de la population a augmenté ces quatre dernières années pour atteindre en moyenne 1,8 million de personnes par an, principalement en raison d'un solde migratoire plus élevé. En 2003, la population de l'UE-25 a augmenté de 2,3 millions de personnes, ce qui est un niveau relativement élevé par rapport aux années précédentes.

Avec plus de 18 % de la population totale, l'Allemagne était, en 2004, le plus peuplé des vingt-cinq pays qui composent l'Union d'aujourd'hui; elle était suivie de la France, du Royaume-Uni et de l'Italie, avec 13 % environ chacun. Ces quatre

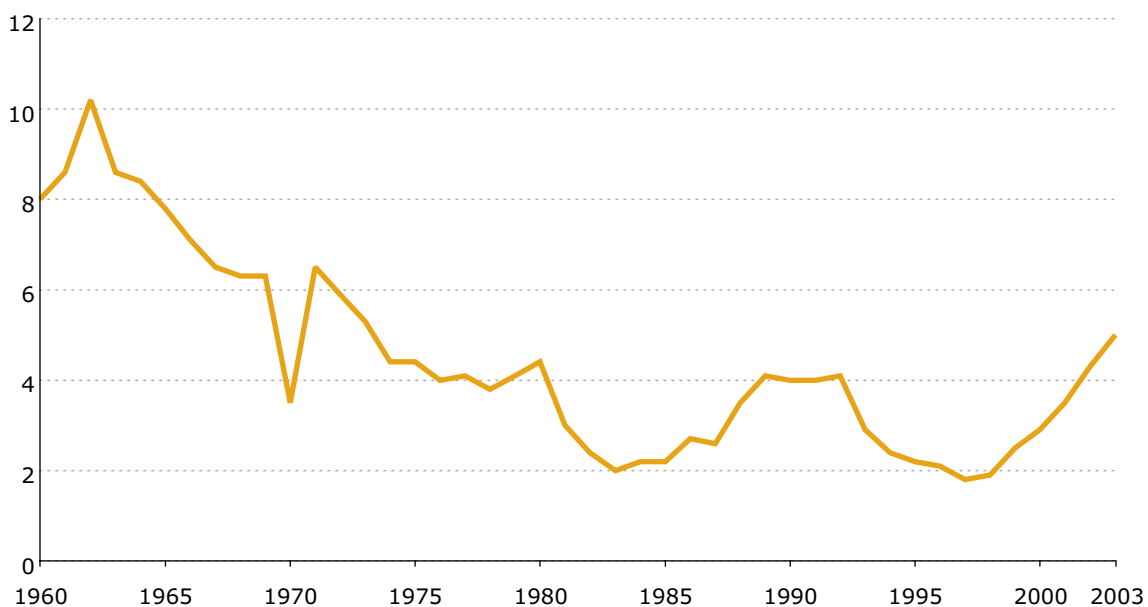


**La population de l'UE-25**  
En millions de personnes



2

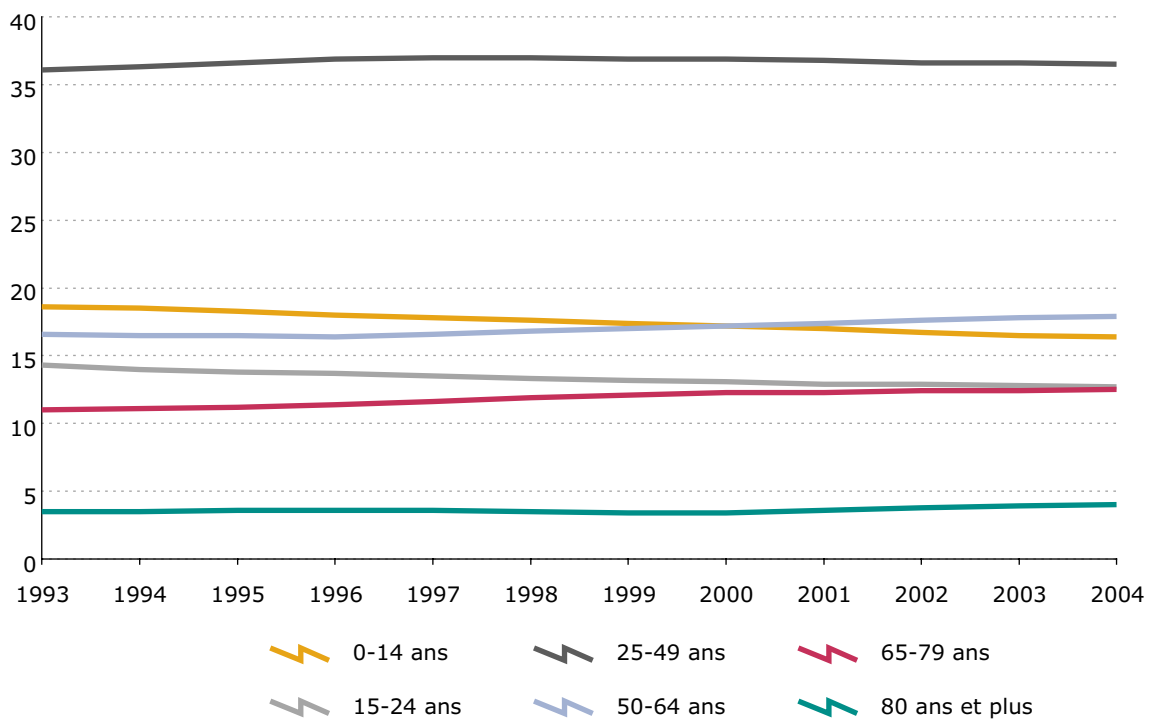
**Croissance de la population de l'UE-25**  
Pour 1 000 personnes





**Population dans l'UE-25 par classe d'âge**

Part de la population totale en %



pays représentent ensemble 57 % de la population totale de l'UE actuelle. Les nouveaux États membres représentent près de 16 % de la population totale (74,1 millions).

La proportion de jeunes dans la population diminue. En 2004, les jeunes âgés de 0 à 14 ans représentaient 16,5 % de la population totale, contre 18,8 % en 1993. Les jeunes de 15 à 24 ans représentaient une part de 12,7 % en 2004, contre 14,5 % en 1993.

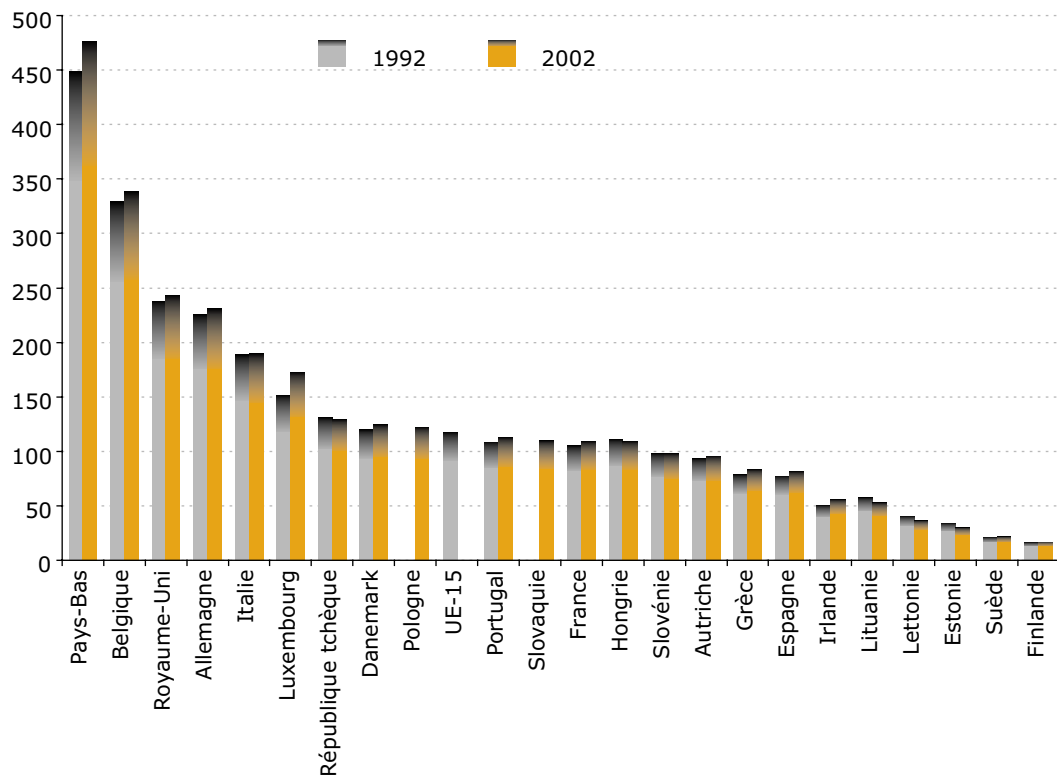
Les adultes de 25 à 49 ans représentent plus du tiers de la population totale de l'UE (2004: 36,5 %). De 1993 à 2004, la part de la population âgée de plus de 50 ans a augmenté dans toute l'UE. Le groupe d'âge des 65 à 79 ans est passé de 10,9 % de la population totale en 1993 à 12,5 % en 2004. Pour ce groupe d'âge, on observe des différences marquées entre les pays.

On observe des différences considérables de densité de la population: celle-ci est beaucoup plus forte aux Pays-Bas (474 habitants par kilomètre carré) et en Belgique (337) que dans certains pays nordiques comme la Finlande (17) et la Suède (22).



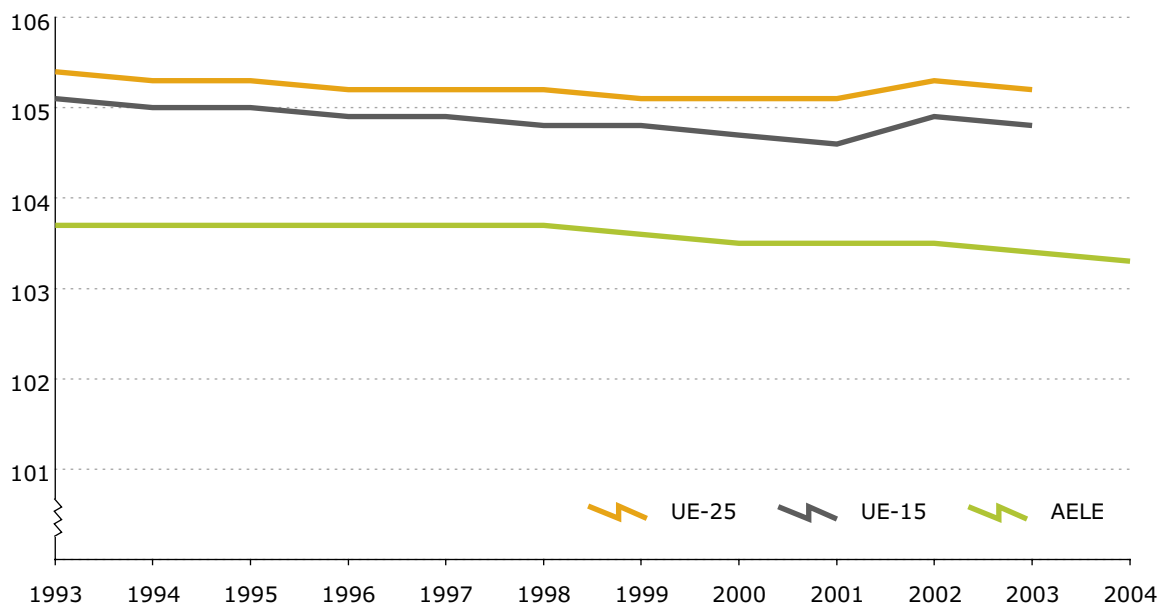
### Densité de la population

En habitants par km<sup>2</sup>



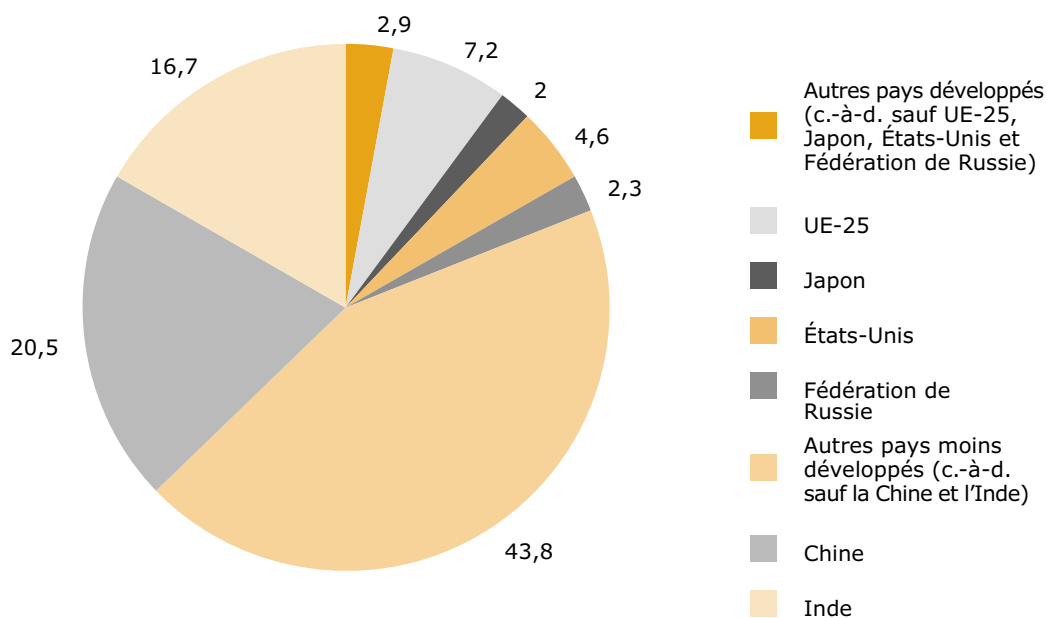
Rapport entre la population en milieu d'année d'un territoire et la taille du territoire.

### Nombre de femmes pour 100 hommes



**Population mondiale en 2003**

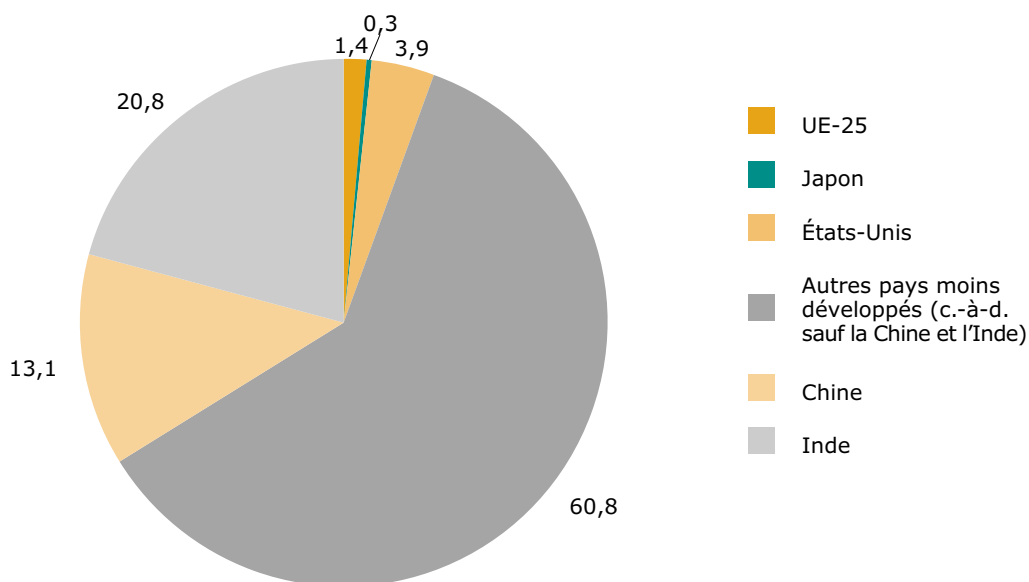
En %



Sources (sauf UE-25): US Census Bureau.

**Part de l'accroissement de la population mondiale, 2003 par rapport à 1993**

En %



Sources (sauf UE-25): US Census Bureau.

Autres pays développés (c.-à-d. sauf UE-25, Japon, États-Unis et Fédération de Russie): 0,1 %.

La Fédération de Russie a contribué pour -0,5 % au développement de la population mondiale.



## Les familles et les naissances

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les premiers mariages par sexe et par âge;
- les mariages par statut matrimonial antérieur et par sexe;
- les divorces par durée du mariage;
- les indicateurs de nuptialité et de divortialité;
- les mariages et les naissances vivantes par mois;
- les naissances vivantes par statut matrimonial et par âge de la mère;
- les naissances vivantes par ordre de naissance;
- les taux de fécondité par âge;
- les indicateurs de fécondité;
- les avortements.

2

### Des mariages moins nombreux et plus tardifs; davantage de séparations

En 2003, il n'y a eu dans l'UE que 5 mariages pour 1 000 habitants, contre presque 8 en 1970. L'âge moyen auquel les gens se marient pour la première fois a augmenté: pour les hommes, de 26 ans en 1980 à plus de 30 ans aujourd'hui et, pour les femmes, de 23 à 28 ans. La proportion de divorces est estimée à 15 % pour les mariages contractés en 1960 et à environ 30 % pour ceux contractés en 1985.

### Moins d'enfants et plus tard dans la vie

La descendance finale des générations d'après-guerre a constamment décliné depuis la moitié des années 60, mais le taux de fécondité total reste relativement stable, à presque 1,5. La descendance finale change beaucoup moins abruptement dans le temps et est actuellement d'environ 1,7, toujours bien en dessous du niveau de renouvellement (2,1 enfants par femme).

### Une hausse des naissances hors mariage

La proportion des naissances hors mariage continue d'augmenter, reflétant fondamentalement la popularité croissante de la cohabitation: de 5 % de toutes les naissances en 1970 à plus de 30 % en 2003. En Suède, plus de la moitié (56 %) des enfants nés en 2003 avait des parents non mariés.



**Mariages**

Pour 1 000 personnes

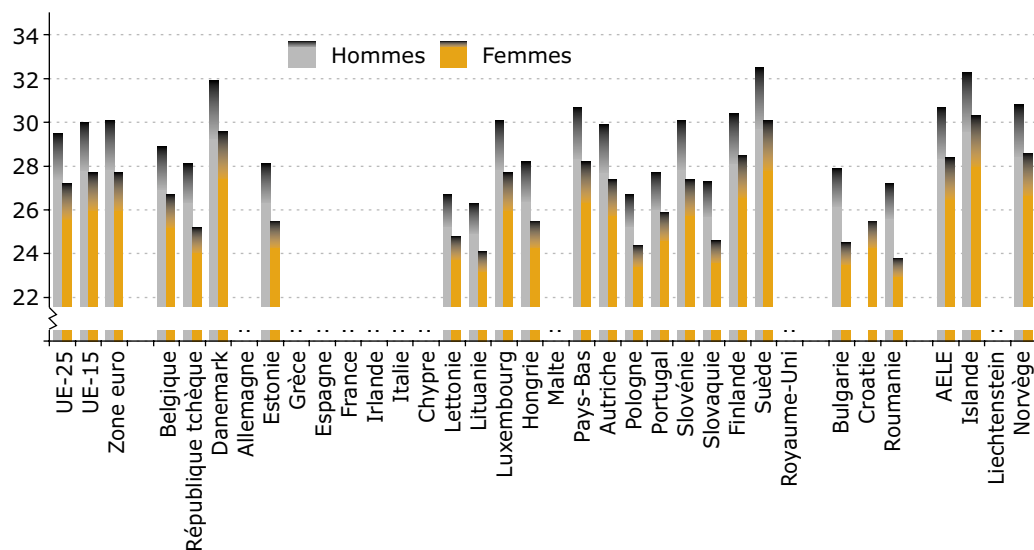
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	5,63	5,38	5,25	5,18	5,09	5,1	:	5,16	5,15	:	4,85(e)	4,76(e)
UE-15	5,54	5,33	5,21	5,15	5,08	5,08	:	5,13(p)	5,13(e)	:	4,83(e)	4,72(e)
Zone euro	5,45	5,26	5,13	5,09	5,04	5,07	:	5,14	5,12(e)	4,81	4,81(e)	4,68(e)
Belgique	5,79	5,37	5,14	5,07	4,98	4,69	4,35	4,32	4,40	4,09	3,91	4,03(p)
République tchèque	7,18	6,39	5,66	5,32	5,22	5,61	5,35	5,20	5,39	5,13	5,17	4,79
Danemark	6,22	6,10	6,78	6,64	6,83	6,48	6,55	6,66	7,19	6,82	6,92	6,50
Allemagne	5,62	5,45	5,41	5,27	5,22	5,15	5,09	5,25	5,09	4,73	4,75	4,64(e)
Estonie	5,79	5,18	5,04	4,88	3,90	3,99	3,92	4,06	4,00	4,14	4,31	4,21(p)
Grèce	4,69	5,94	5,38	6,02	4,24	5,62	5,12	5,62	4,48(e)	5,21(e)	5,27(e)	5,13(e)
Espagne	5,57	5,14	5,09	5,10	4,92	4,97	5,22	5,22(p)	5,39	5,08(e)	5,07(p)	4,85(e)
France	4,74	4,44	4,40	4,40	4,83	4,88	4,65(p)	4,88(p)	5,06(p)	4,87(p)	4,69	4,57(e)
Irlande	4,68	4,70	4,63	4,32	4,45	4,25	:	4,93	5,04	4,98	5,10(e)	5,08(e)
Italie	5,50	5,32	5,13	5,10	4,90	4,88(p)	4,92(p)	4,92	4,99	4,58	4,65(p)	4,54(e)
Chypre	8,04	9,71	9,70	10,25	8,71	10,71	11,40	13,22	14,09	15,07	14,48	:
Lettonie	7,23	5,69	4,59	4,46	3,92	3,98	4,00	3,93(p)	3,88	3,93	4,16	4,30
Lituanie	8,14	6,44	6,38	6,10	5,67	5,26	5,21	5,07	4,83	4,53(p)	4,66	4,91(p)
Luxembourg	6,40	5,98	5,84	5,08	5,08	4,78	4,80	4,85	4,92	4,49	4,53	4,45
Hongrie	5,50	5,22	5,23	5,18	4,75	4,56	4,37	4,44	4,71	4,28(p)	4,53	4,48(p)
Malte	6,58	6,79	6,75	6,26	6,36	6,43	6,51(p)	6,35	6,60	5,58(p)	5,66	5,90
Pays-Bas	6,17	5,77	5,39	5,27	5,48	5,45	5,54	5,66	5,53	4,97(p)	5,20	5,00(p)
Autriche	5,83	5,69	5,45	5,40	5,31	5,20	4,91	4,94	4,90	4,25	4,52	4,58(p)
Pologne	5,66	5,40	5,39	5,37	5,27	5,30	5,42	5,68	5,49	5,10	5,02	5,12
Portugal	7,01	6,83	6,60	6,56	6,33	6,52	6,57	6,75(e)	6,23	5,67	5,45	5,14
Slovénie	4,57	4,53	4,18	4,14	3,80	3,78	3,80	3,89	3,62	3,48(p)	3,54	3,39(p)
Slovaquie	6,39	5,78	5,27	5,13	5,11	5,19	5,10	5,07	4,81	4,42	4,66	4,83
Finlande	4,67	4,87	4,89	4,65	4,77	4,56	4,66	4,70	5,05	4,79	5,19	4,95
Suède	4,29	3,90	3,90	3,81	3,79	3,65	3,57	4,03	4,50	4,02	4,26	4,36
Royaume-Uni	6,14	5,87	5,67	5,50	5,33	5,26(p)	5,15	5,06	5,12	:	:	:
Bulgarie	5,25	4,72	4,49	4,38	4,40	4,18	4,31	4,33	4,36	4,04(p)	3,71	3,92
Croatie	4,64	4,82	5,02	5,20	10,70	:	:	:	4,89	:	:	:
Roumanie	7,66	7,10	6,78	6,79	6,65	6,52	6,46	6,23	6,05	5,87	5,92	6,16
AELE	5,76	5,56	5,57	5,48	5,58	5,49	:	:	:	:	5,44	5,38(e)
Islande	4,75	4,62	4,92	4,63	5,02	5,46	5,58(p)	5,62	6,32	5,21	5,75	5,09(p)
Liechtenstein	14,19	7,48	12,98	13,18	14,16	12,56	:	:	:	:	7,54	6,16(p)
Norvège	4,49	4,51	4,75	4,97	5,29	5,41	5,27	5,26	5,65	5,09	5,30	:

Au cours des dernières décennies, le taux de nuptialité dans l'UE est tombé de près de 7 pour 1 000 habitants au début des années 80 à environ 6 pour 1 000 à la fin de cette décennie, pour approcher de 5 pour 1 000 en 2001. Cela serait dû en partie à la popularité croissante de la cohabitation. La Slovénie, la Lettonie, la Suède et la Belgique enregistrent de faibles taux de nuptialité (4 pour 1 000 environ). Par contre, Chypre affiche un taux de 15 pour 1 000.

Outre le déclin du taux de nuptialité, les changements démographiques concernent aussi l'augmentation de l'âge moyen auquel les gens se marient pour la première fois. En 2002, les hommes comme les femmes dans l'UE se sont mariés environ deux années plus tard au cours de leur vie qu'en 1991.


**Âge moyen au premier mariage en 2002**

Années


**Divorces**

Pour 1 000 personnes

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1,9	2,0(e)	:
UE-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1,9(e)	2,0(e)	:
Zone euro	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1,7(e)	1,8(e)	:
Belgique	2,2	2,1	2,2	3,5	2,8	2,6	2,6	2,6	2,6	2,8(e)	3,0(p)	3,0(p)
République tchèque	2,8	2,9	3,0	3,0	3,2	3,2	3,1	2,3	2,9	3,1(p)	3,1	3,2
Danemark	2,5	2,5	2,6	2,5	2,4	2,4	2,5	2,5	2,7	2,7	2,8	2,9
Allemagne	1,7	1,9	2,0	2,1	2,1	2,3	2,3	2,3	2,4	2,4(p)	2,5	:
Estonie	4,3	3,9	3,8	5,2	4,0	3,8	3,2	3,3	3,1	3,2	3,0	:
Grèce	0,6	0,7	0,7	1,0	1,0	1,1	0,7	0,9	1,0(p)	1,1(ep)	1,0(e)	1,0(p)
Espagne	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	:	:	1,0(p)	0,9	1,0(p)	:
France	1,9	1,9	2,0	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	:	1,9(p)	2,1(p)	:
Irlande	:	:	:	:	:	:	:	:	0,7(p)	0,7(e)	0,7	:
Italie	0,5	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6(p)	0,6	0,7	0,7(e)	0,7(e)	:
Chypre	0,7	0,8	0,9	1,2	1,1	1,3	1,3	1,7	1,7	1,7	1,9	:
Lettonie	5,6	4,0	3,3	3,1	2,5	2,5	2,6	2,5(p)	2,6	2,4(p)	2,5	2,1
Lituanie	3,8	3,8	3,0	2,8	3,1	3,2	3,3	3,2	3,1	3,2(p)	3,0(p)	3,1(p)
Luxembourg	1,8	1,9	1,7	1,8	2,0	2,4	2,4	2,4	2,4	2,3(e)	2,4	2,3
Hongrie	2,1	2,2	2,3	2,4	2,2	2,4	2,5	2,5	2,3	2,4(p)	2,5	2,5(p)
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	2,0	2,0	2,4	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,2	2,3(p)	2,1(p)	2,0(p)
Autriche	2,1	2,1	2,1	2,3	2,3	2,3	2,2	2,3	2,4	2,6	2,4(e)	2,3(p)
Pologne	0,8	0,7	0,8	1,0	1,0	1,1	1,2	1,1	1,1	1,2(p)	1,2(p)	1,3
Portugal	1,2	1,2	1,4	1,2	1,3	1,4	1,5	1,7(e)	1,9	1,8(p)	2,7(e)	2,1
Slovénie	1,0	1,0	1,0	0,8	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1(p)	1,2(p)	1,1(p)
Slovaquie	1,5	1,5	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,7	1,8	2,0	2,0
Finlande	2,6	2,5	2,7	2,7	2,7	2,6	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,6
Suède	2,5	2,5	2,5	2,6	2,4	2,4	2,3	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4
Royaume-Uni	3,0	3,1	3,0	2,9	2,9	2,7	2,7(e)	2,7	2,6(e)	2,6	2,7(e)	:
Bulgarie	1,1	0,9	0,9	1,3	1,2	1,1	1,3	1,2	1,3	1,3(p)	1,3(p)	1,5
Croatie	0,8	1,0	1,0	0,9	1,6	:	:	:	1,0(e)	:	:	:
Roumanie	1,3	1,4	1,7	1,5	1,6	1,5	1,8	1,5	1,4	1,4(ep)	1,5(p)	1,5
AELE	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	:	:	:	2,2	2,3	:
Islande	2,0	2,0	1,8	1,8	2,0	1,9	1,8	1,7	1,9	1,9(p)	1,8(p)	1,8(p)
Liechtenstein	1,1	1,3	1,3	1,2	1,4	2,1	:	:	:	2,8	3,1(p)	3,1(p)
Norvège	2,4	2,5	2,5	2,4	2,3	2,3	2,1	2,0	2,2	2,3	2,3	:



**Descendance finale**  
 Par génération

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
UE-15	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Zone euro	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Belgique	1,85	1,82	1,81	1,79	:	:	:	:	:	:	:	:
République tchèque	2,01	1,99	1,96	1,94	1,93	1,91	1,88	1,86	1,82	1,78	1,73	:
Danemark	1,91	1,92	1,92	1,93	1,92	1,92	1,92	:	:	:	:	:
Allemagne	1,63	1,61	1,58	1,56	1,53	1,49	1,46	:	:	:	:	:
Estonie	1,98	1,94	1,91	1,90	1,87	1,84	1,83	1,80	1,76	:	:	:
Grèce	1,89	1,83	1,80	1,76	1,72	1,70	:	:	:	:	:	:
Espagne	1,71	1,66	1,66	1,64	1,59	:	:	:	:	:	:	:
France	2,10	2,08	2,06	2,04	2,02	2,00	:	:	:	:	:	:
Irlande	2,35	2,31	2,27	2,23	2,18	2,14	:	:	:	:	:	:
Italie	1,63	1,60	1,57	1,52	1,49	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	1,92	1,88	1,83	1,79	1,77	1,77	1,76	1,73	1,69	1,62	:	:
Lituanie	1,83	1,78	1,74	1,72	1,72	1,71	1,71	1,72	1,72	1,69	1,64	:
Luxembourg	1,77	1,79	1,81	1,81	1,82	1,85	1,82	:	:	:	:	:
Hongrie	2,03	2,02	2,00	1,98	1,97	1,96	1,93	1,89	1,84	1,80	:	:
Malte	2,08	2,07	2,06	2,03	2,00	1,95	1,89	1,81	:	:	:	:
Pays-Bas	1,84	1,82	1,81	1,79	1,77	1,76	1,75	:	:	:	:	:
Autriche	1,68	1,67	1,66	1,65	1,64	1,62	1,60	1,57	:	:	:	:
Pologne	2,14	2,11	2,07	2,03	2,00	1,98	1,96	1,91	1,85	1,79	:	:
Portugal	1,87	1,86	1,84	1,82	1,82	1,81	1,78	1,74	:	:	:	:
Slovénie	1,85	1,84	1,81	1,79	1,77	1,75	1,73	1,70	1,67	:	:	:
Slovaquie	2,17	2,14	2,11	2,07	2,04	2,01	1,99	1,95	1,91	1,85	1,79	:
Finlande	1,95	1,94	1,93	1,92	1,91	1,89	1,87	:	:	:	:	:
Suède	2,03	2,02	2,01	2,00	1,98	1,96	1,94	:	:	:	:	:
Royaume-Uni	1,94	1,92	1,90	1,89	1,87	1,86	:	:	:	:	:	:
Bulgarie	1,91	1,87	1,87	1,86	1,83	1,79	1,77	1,72	1,66	1,60	1,55	1,51
Croatie	1,96	1,95	1,92	1,90	1,88	1,84	1,79	:	:	:	:	:
Roumanie	2,10	2,06	2,02	1,97	1,91	1,81	1,71	1,64	1,62	1,60	1,59	:
Islande	2,43	2,40	2,38	2,40	2,36	2,34	2,32	:	:	:	:	:
Norvège	2,10	2,09	2,08	2,07	2,06	2,05	2,04	2,02	:	:	:	:

Allemagne: comprend, pour toutes les années, les données de l'ex-RDA.

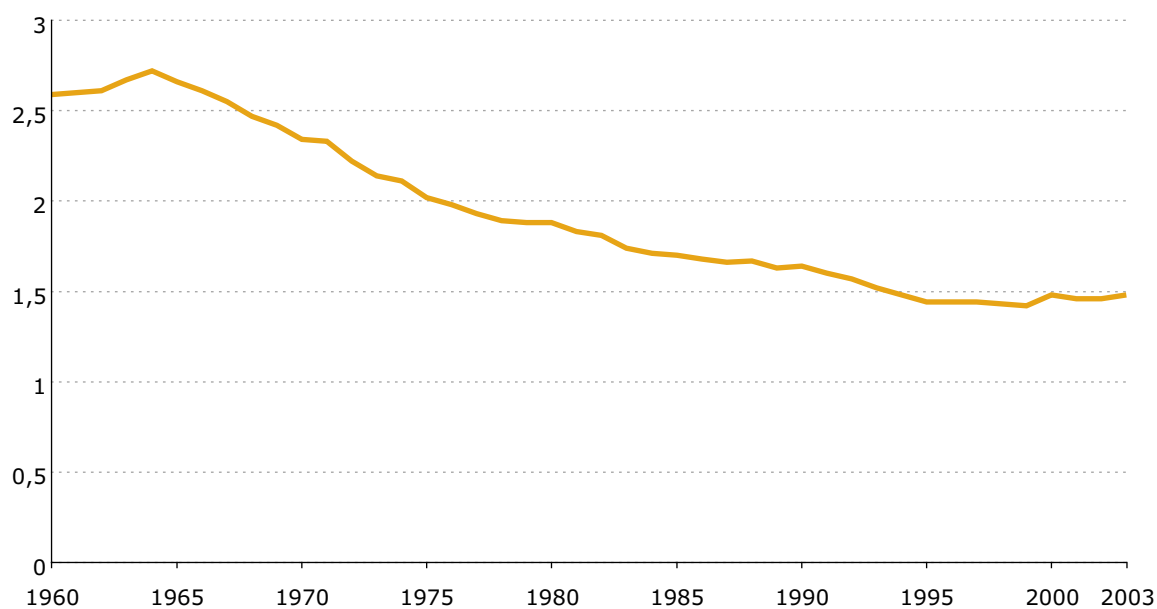
Nombre moyen d'enfants nés de femmes d'une génération donnée à la fin de leurs années de fécondité. Ce chiffre est calculé en ajoutant les taux de fécondité par âge de la mère observés pendant plusieurs années, jusqu'à ce que la cohorte ait atteint l'âge en question (en général, on ne tient compte que des années comprises entre 15 et 49 ans). En pratique, les taux de fécondité des femmes plus âgées peuvent être estimés à l'aide des taux observés chez les générations précédentes, sans attendre que la cohorte ait atteint la fin de la période de reproduction.



Dans l'UE, le taux de descendance finale des femmes nées au début des années 60 se situait à 1,8, c'est-à-dire bien au-dessous du niveau de reproduction. L'indice synthétique de fécondité, qui permet de comparer les taux de fécondité d'une population à différentes années considérées, a diminué de 2,7 en 1965 à moins de 1,5 en 1995, niveau où il s'est maintenu depuis.



### Indicateur conjoncturel de fécondité dans l'UE-25



L'indicateur conjoncturel de fécondité est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'une femme pourrait mettre au monde durant sa vie si, pendant ses années de fécondité, elle avait eu le nombre d'enfants correspondant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée. Il s'agit donc de la descendance finale d'une génération fictive, calculée en cumulant les taux de fécondité par âge des femmes pour l'année considérée (les effectifs de femmes à chaque âge étant supposés égaux). L'indicateur conjoncturel de fécondité est également utilisé pour indiquer la fécondité de remplacement; dans les pays les plus développés, le taux de 2,1 est considéré comme étant ce niveau de remplacement.



### Âge moyen des femmes à la maternité

Années

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	29,00	29,10	29,20
UE-15	28,30	28,46	28,59	28,75	28,90	28,98	:	:	:	29,40	29,40	29,40
Zone euro	28,46	28,63	28,76	28,92	29,09	29,16	:	:	:	29,50	29,50	29,60
Belgique	27,95	28,09	28,20	28,34	28,47(e)	28,50(e)	28,60	:	:	:	:	:
République tchèque	24,72	24,82	25,05	25,40	25,77	26,10	26,38	26,64	26,90	27,20	27,60	27,80
Danemark	28,63	28,77	28,94	29,08	29,21	29,28	29,42(p)	29,52	29,62	29,70	29,70	29,90
Allemagne	27,79	27,93	28,07	28,19	28,31	28,37	28,52	28,58	28,70	28,70	28,80	:
Estonie	25,30	25,30	25,30	25,40	25,60	25,90	26,20	26,40	26,60	27,00	27,20	27,50
Grèce	27,38	27,55	27,84	28,01	28,19	28,37	28,58	28,70	28,90	:	:	:
Espagne	29,04	29,25	29,47	29,74	29,98	30,20	30,40	30,55	30,70	30,70	:	:
France	28,40	28,55	28,67	28,83	28,99	29,12	29,21	29,32	29,30	29,40	29,40	29,50
Irlande	29,88	30,01	30,05	30,12	30,24	30,20(p)	30,40(p)	30,30	30,30	30,40	30,50	30,60
Italie	29,01	29,21	29,29	29,48	29,72	30,00	:	:	30,30	30,30	30,30	:
Chypre	27,30	27,50	27,80	28,00	28,20	28,20	28,40	28,40	28,60	28,70	28,90	29,10
Lettonie	25,50	25,40	25,40	25,80	25,80	26,00	26,40	26,60	26,80	27,20	27,40	27,60
Lituanie	25,70	25,60	25,60	25,50	25,60	25,70	25,90	26,20	26,40	26,60	26,80	26,90
Luxembourg	28,43	28,58	28,60	28,73	28,93	29,16	29,18	29,25	29,36	29,30	29,30	29,50
Hongrie	25,68	25,80	26,00	26,22	26,35	26,51	26,69	26,86	27,07	27,30	27,60	27,80
Malte	28,80	28,83	28,81	28,90	29,06	28,80	28,68	28,87	29,00	28,60	28,90	29,20
Pays-Bas	29,47	29,67	29,82	29,90	30,04	30,15	30,18	30,25	30,27	30,30	30,30	30,40
Autriche	27,20	27,30	27,30	27,50	27,70	27,80	27,90	28,00	28,10	28,20	28,40	28,60
Pologne	26,25	26,38	26,61	26,82	26,89	27,02	27,12	27,19	27,31	27,40	27,60	27,80
Portugal	27,50	27,60	27,70	27,80	28,00	28,10	28,30	28,40	28,50	28,60	28,70	28,80
Slovénie	26,12	26,18	26,55	26,78	27,04	27,27	27,53	27,81	27,97	28,20	28,50	28,80
Slovaquie	24,99	25,13	25,26	25,45	25,63	25,82	:	:	26,39	26,60	26,80	27,00
Finlande	28,87	28,95	29,02	29,13	29,30	29,35	29,45	29,55	29,58	29,60	29,70	29,70
Suède	28,74	28,87	28,99	29,15	29,24	29,38	29,48	29,73	29,81	29,90	30,00	30,10
Royaume-Uni	27,72	27,84	27,94	28,11	28,16	28,17	28,26	28,32	28,40	28,50	28,60	28,70
Bulgarie	23,68	23,68	23,81	23,99	24,14	24,34	24,47	24,53	24,68	24,90	25,10	25,30
Croatie	26,22	26,52	26,83	26,96	27,40	27,60	27,90	27,60	27,50	27,70	28,00	28,00
Roumanie	24,94	24,82	24,69	24,87	25,03	25,19	25,27	25,43	25,55	25,70	25,90	26,10
AELE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	29,60	29,70	29,80
Islande	27,98	28,52	28,62	28,61	28,66	28,80	28,61	28,77	28,72	28,90	29,10	29,30
Liechtenstein	29,80	28,60	29,30	29,80	30,00	30,00	30,00	:	:	30,10	29,90	30,00
Norvège	28,30	28,43	28,60	28,74	28,85	28,95	29,08	29,16	29,26	29,30	29,40	29,50
Canada	28,20	28,40	28,50	28,70	28,80	29,00	:	:	:	:	:	:
Japon	28,90	28,90	29,00	29,00	:	:	:	:	:	29,70	29,70	:
États-Unis	27,00	:	:	:	:	:	:	:	:	27,40	:	:

Âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants. Pour une année civile donnée, on calcule l'âge moyen des femmes à la maternité à partir des taux de fécondité par âge (l'âge variant en général de 15 à 49 ans, période de vie féconde). Ainsi calculé, cet âge moyen n'est pas influencé par une structure de population spécifique (effectifs des mères à chaque âge) et se prête plus facilement à des comparaisons aux niveaux géographique et historique.



## La migration et l'asile

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les flux de migrants vers et depuis l'UE;
- les ressortissants non européens résidant dans l'UE;
- les ressortissants européens résidant dans un autre État membre de l'UE;
- les personnes acquérant la nationalité d'un État membre de l'UE;
- les demandes d'asile;
- l'octroi du statut de réfugié ou d'une protection internationale similaire.

2

### La migration: une composante importante du mouvement démographique

La migration et l'asile sont des thèmes qui revêtent une très grande importance politique. Ces statistiques sont utilisées par la Commission dans l'élaboration et le suivi d'une politique d'asile commune et de politiques d'immigration harmonisées pour l'UE.

Les informations sont également pertinentes pour plusieurs autres domaines importants de la politique sociale et économique. Dans plusieurs États membres, la migration est la composante principale du mouvement démographique. Il est important de prendre en considération les effets d'une population vieillissante sur, par exemple, la pérennité des systèmes de santé et de sécurité sociale. Ces statistiques sont également exploitées dans les travaux visant à évaluer l'intégration socio-économique des populations migrantes et le succès des mesures de lutte contre la discrimination.

### Mesure de la migration

Eurostat produit des statistiques sur une série de thèmes en rapport avec la migration internationale et l'asile. Les données permettant de produire ces statistiques sont fournies sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle par les instituts nationaux de statistique et par les Ministères de la Justice et de l'Intérieur. Bon nombre de ces statistiques sont communiquées à Eurostat dans le cadre d'une collecte conjointe de données sur la migration organisée par Eurostat en coopération avec la division statistique des Nations unies, la Commission économique pour l'Europe des Nations unies, le Conseil de l'Europe et le Bureau international du travail.

Il peut être difficile de mesurer précisément l'ampleur et les caractéristiques de la migration. Le

mode de production des statistiques sur la migration et la définition du migrant diffèrent d'un pays à l'autre. Dans certains d'entre eux, les statistiques de migration sont fondées sur des données administratives fournies, par exemple, par les systèmes de délivrance des titres de séjour ou par un registre de la population. D'autres pays utilisent des données d'enquête. Ces différences dans les sources de données et dans les définitions créent des problèmes lorsqu'il s'agit de comparer les chiffres sur la migration dans différents pays.

### L'UE continue d'attirer les immigrants

La migration est influencée par une combinaison de facteurs économiques, politiques et sociaux. Ces derniers peuvent agir dans le pays d'origine du migrant (causes de départ) ou dans son pays de destination (effets d'attraction). La relative prospérité économique et la stabilité politique de l'UE ont un effet d'attraction considérable. Par ailleurs, dans de nombreuses parties du monde, diverses causes de départ continuent d'avoir une forte incidence sur les flux migratoires.

### Nationalité

L'acquisition de la nationalité est parfois considérée comme un indicateur de l'intégration formelle des migrants dans leur pays d'accueil, et elle est souvent assujettie à une période de résidence légale ainsi qu'à d'autres critères tels que la maîtrise de la langue.

### Contexte politique

Le traité d'Amsterdam a introduit un nouveau titre IV («Visas, asile, immigration et autres politiques liées à la libre circulation des personnes»)

**Solde migratoire, corrections comprises**

Pour 1 000 personnes

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	2,5	1,9	1,4	1,6	1,5	1,0	1,4	2,0	2,2	2,9	3,8	4,6
UE-15	3,3	2,4	1,8	2,1	1,8	1,3	1,8	2,4	2,8	3,5	4,5	5,4
Zone euro	3,8	2,6	1,8	2,0	1,9	1,3	1,4	2,4	2,8	3,6	5,0	5,7
Belgique	2,6	1,8	1,7	0,2	1,5	1,0	1,1	1,6	1,3	3,5	3,9	3,4
République tchèque	1,1	0,5	1,0	1,0	1,0	1,2	0,9	0,9	-2,7	-0,8	1,2	2,5
Danemark	2,2	2,2	2,0	5,5	3,3	2,3	2,1	1,8	1,9	2,2	1,8	1,3
Allemagne	9,6	5,7	3,9	4,9	3,4	1,1	0,6	2,5	2,0	3,3	2,7	1,7
Estonie	-27,1	-18,9	-14,3	-10,9	-9,5	-4,9	-4,8	-0,8	0,1	0,1	0,1	0,0
Grèce	9,1	8,3	7,4	7,3	6,6	5,7	5,1	4,1	2,7	3,5	3,5	3,2
Espagne	1,4	1,5	1,4	1,5	1,9	2,1	3,8	5,7	9,4	10,5	15,8	17,6
France	0,6	0,3	-0,1	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	0,8	0,9	1,0	1,1	0,9
Irlande	0,5	-1,0	-0,8	1,7	4,4	4,7	4,4	6,5	8,3	10,0	8,3	7,8
Italie	0,5	0,4	0,5	0,6	1,0	1,0	1,1	0,8	1,0	0,8	6,1	10,4
Chypre	17,5	13,9	11,0	10,1	9,1	8,2	6,2	6,1	5,8	6,6	9,7	17,2
Lettonie	-20,5	-12,6	-9,0	-5,6	-4,1	-3,9	-2,4	-1,7	-2,3	-2,2	-0,8	-0,4
Lituanie	-6,6	-6,5	-6,6	-6,5	-6,5	-6,3	-6,2	-5,9	-5,8	-0,7	-0,5	-1,8
Luxembourg	10,5	9,8	9,4	10,5	8,5	8,6	8,9	10,2	8,0	7,5	5,8	4,7
Hongrie	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6	1,6	1,0	0,3	1,5
Malte	2,5	2,7	2,7	-0,5	1,9	1,6	1,1	1,3	25,7	5,6	5,1	4,5
Pays-Bas	2,8	2,9	1,3	1,0	1,4	2,0	2,8	2,8	3,6	3,5	1,7	0,4
Autriche	9,1	4,2	0,4	0,3	0,5	0,2	1,1	2,5	2,1	5,4	4,3	4,7
Pologne	-0,3	-0,4	-0,5	-0,5	-0,3	-0,3	-0,3	-0,4	-0,5	-0,4	-0,5	-0,4
Portugal	-0,5	0,8	1,7	2,2	2,6	2,9	3,2	3,7	4,6	6,3	6,8	6,1
Slovénie	-2,8	-2,3	0,0	0,4	-1,8	-0,7	-2,8	5,5	1,4	2,5	1,1	1,8
Slovaquie	-0,5	0,3	0,9	0,5	0,4	0,3	0,2	0,3	-4,2	0,2	0,2	0,3
Finlande	1,8	1,8	0,7	0,8	0,8	0,9	0,9	0,7	0,5	1,2	1,0	1,1
Suède	2,3	3,7	5,8	1,3	0,7	0,7	1,2	1,5	2,8	3,2	3,5	3,2
Royaume-Uni	0,8	1,5	1,4	2,0	1,8	1,5	3,6	2,8	2,8	3,1	2,1	4,4
Bulgarie	-10,7	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0
Croatie	2,0	-0,3	-0,4	-179,2	:	:	:	:	-123,5	15,2	8,6	:
Roumanie	-1,3	-0,8	-0,7	-0,9	-0,9	-0,6	-0,2	-0,1	-0,2	0,0	-0,1	-0,3
AELE	4,4	4,5	3,1	2,5	0,3	0,6	2,2	3,8	3,0	4,0	5,3	4,3
Islande	-0,8	-0,4	-3,0	-5,2	-1,9	0,4	3,3	4,0	6,8	2,8	-1,0	-0,7
Liechtenstein	10,1	6,6	3,3	3,2	0,0	0,0	15,8	6,2	9,2	12,0	5,9	8,8
Norvège	2,4	2,9	1,8	1,5	1,3	2,2	3,0	4,3	2,2	1,8	3,8	2,5
Japon	:	:	:	-2,6	-9,3	9,4	:	0,0	-0,1	:	:	:
États-Unis	:	:	:	:	:	:	:	3,5	3,5	:	:	:

Contient des estimations d'Eurostat sujettes au changement.

Différence entre l'immigration et l'émigration survenue dans une zone géographique pendant une année donnée (le solde migratoire est donc négatif lorsque les émigrants sont plus nombreux que les immigrants). Comme, dans la plupart des pays, les flux d'immigration et d'émigration sont connus avec peu de précision, ou même parfois totalement inconnus, le solde migratoire est estimé en calculant la différence entre l'accroissement de population et l'accroissement naturel entre deux dates. Les statistiques sur le solde migratoire sont donc affectées par toutes les imprécisions statistiques portant sur les deux termes de cette équation, et en particulier l'accroissement de la population.

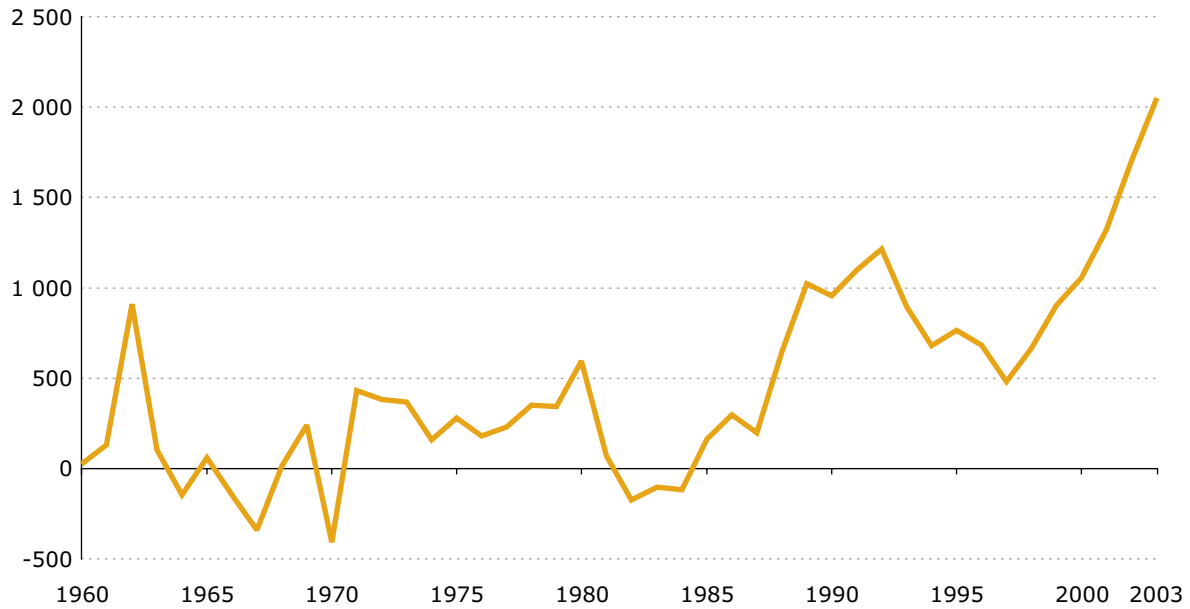
dans le traité CE. Il couvre les domaines suivants: libre circulation des personnes; contrôles aux frontières extérieures; asile, immigration et protection des droits des ressortissants de pays tiers; coopération judiciaire en matière civile et pénale et coopération administrative.

Les entrées nettes de migrants étrangers dans les États membres de l'UE-25 sont passées de 1 707 000 en 2002 à 2 092 000 en 2003.

L'ampleur des entrées nettes de migrants étrangers varie sensiblement entre les différents États membres de l'UE. L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont, à eux quatre, reçu 83 % des entrées nettes de migrants dans les États membres de l'UE-25 en 2003.

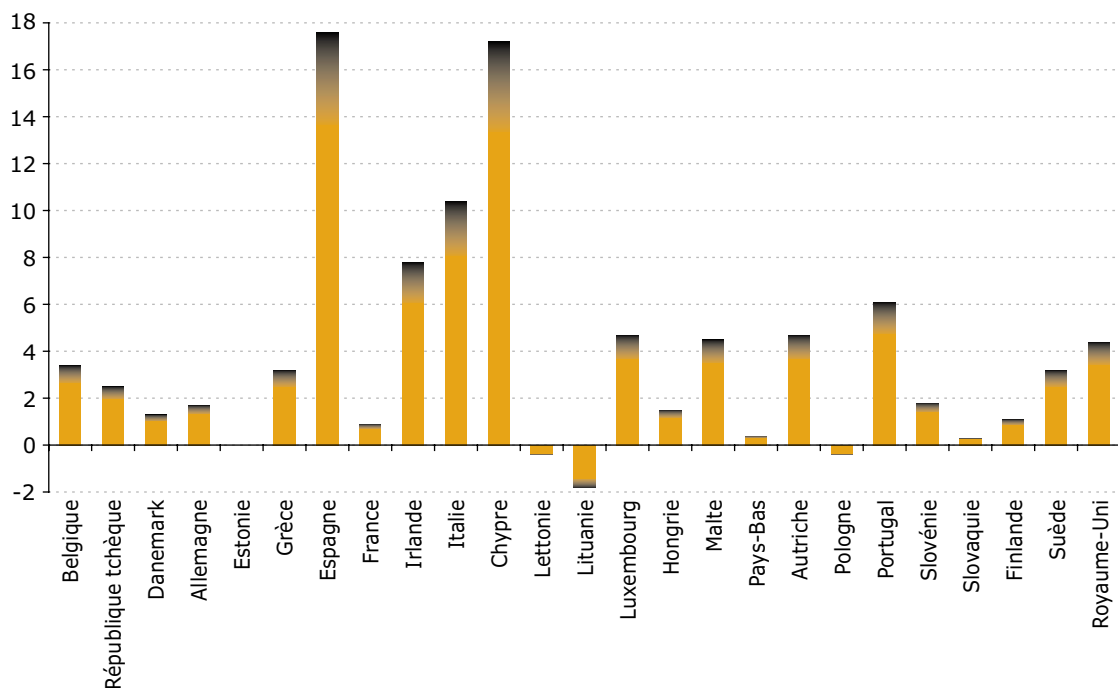


**Solde migratoire <sup>(1)</sup> de l'UE-15**  
En milliers



(<sup>1</sup>) Y compris les corrections dues aux redressements censitaires, aux vérifications de registres, etc., qui ne peuvent être classées comme naissances, décès ou migrations.

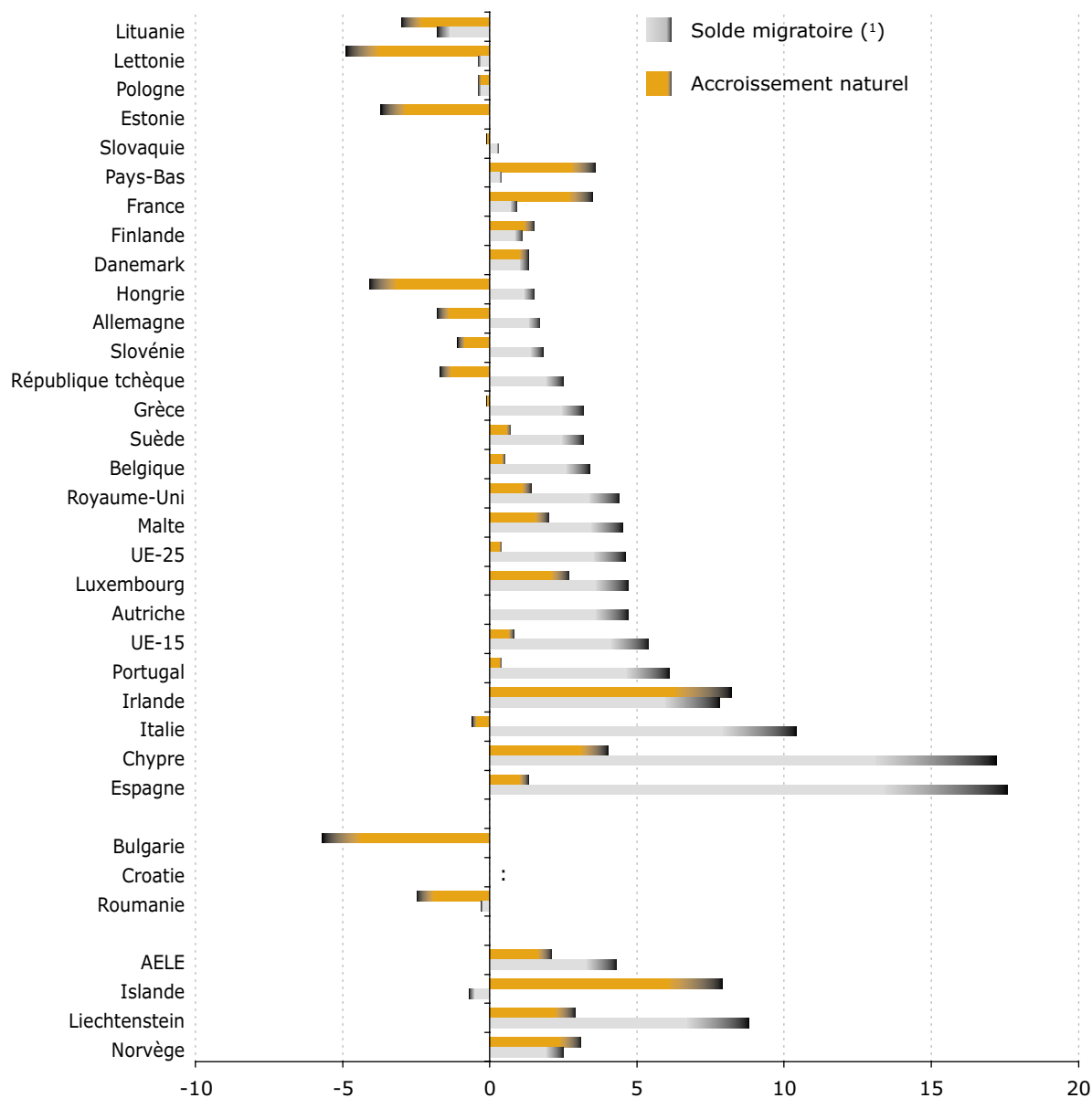
**Solde migratoire dans les États membres de l'UE en 2003**  
Pour 1 000 personnes





2

**Taux de croissance brut de la population totale en 2003**



(1) Y compris les corrections dues aux redressements censitaires, aux vérifications de registres, etc., qui ne peuvent être classées comme naissances, décès ou migrations.

Le taux brut est estimé par le rapport entre le nombre d'événements et la population moyenne pour une année donnée. La valeur est exprimée pour 1 000 personnes.

Les dix pays qui ont rejoint l'UE en 2004 connaissent généralement des soldes migratoires beaucoup plus faibles. Tous les États membres de l'UE-15 ont enregistré un solde migratoire positif en 2003. En revanche, trois des nouveaux États

membres (la Lettonie, la Lituanie et la Pologne) ont enregistré des soldes migratoires négatifs, tandis qu'un quatrième (l'Estonie) a affiché un solde migratoire nul.



## Acquisitions de nationalité

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
UE-15	192 706	234 556	276 217	290 491	331 397	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Zone euro	118 665	148 251	204 585	202 039	252 299	301 674	:	:	:	:	:	:	:	:
Belgique	8 658	8 470	46 485	16 379	25 808	26 149	:	:	:	24 196	:	62 160	:	:
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	:	:	7 309	:	:	3 261	2 199
Danemark	3 028	5 484	5 104	5 037	5 736	5 260	7 283	5 482	10 262	12 416	18 811	11 902	17 300	6 583
Allemagne	20 078	27 162	37 000	45 016	61 625	71 981	86 356	83 027	106 790	143 120	186 688	180 349	154 547	:
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	9 969	4 534	3 425	3 090	4 091	:
Grèce	1 090	886	1 204	1 803	383	1 258	716	930	807	:	:	:	:	:
Espagne	7 033	3 752	5 226	8 348	7 802	6 756	8 433	9 801	12 550	16 384	16 743	16 743	21 805	26 517
France	54 381	59 684	59 252	60 013	77 515	92 410	63 055	83 676	81 449	94 002	:	:	:	139 938
Irlande	179	188	150	133	175	355	:	:	1 474	1 433	1 143	2 817	:	:
Italie	555	349	539	6 469	5 993	7 442	:	:	:	:	:	:	:	13 406
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	97	296	:	126	:
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	12 914	13 482	9 947	9 421	:
Lituanie	:	:	:	:	:	:	825	:	562	567	490	507	:	471
Luxembourg	893	748	739	800	293	270	305	761	631	549	684	496	754	:
Hongrie	:	:	:	:	:	:	12 126	:	6 203	6 066	5 393	8 590	:	:
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Pays-Bas	12 794	29 112	36 237	43 069	49 448	71 445	82 690	59 831	59 173	62 090	49 968	46 667	45 321	28 799
Autriche	8 980	11 137	11 656	14 131	15 275	15 627	15 627	15 792	17 786	:	24 320	31 731	:	:
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	1 070	1 182	:
Portugal	97	43	117	2	144	80	1 154	1 364	519	584	1 143	1 419	255	:
Slovénie	:	:	:	:	1 451	1 973	981	:	3 321	2 337	2 102	1 346	2 808	:
Slovaquie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	2 886	3 484	:
Finlande	899	1 236	876	839	651	668	981	1 439	4 017	4 730	2 977	2 720	3 049	:
Suède	16 770	27 663	29 389	42 659	35 065	:	25 549	28 875	46 520	37 777	43 474	36 399	37 792	:
Royaume-Uni	57 271	58 642	42 243	45 793	44 033	40 516	43 069	37 010	53 934	54 902	82 210	89 785	:	124 295
Islande	105	165	155	177	205	229	308	289	352	288	328	423	434	:
Liechtenstein	82	64	55	65	69	:	:	:	:	567	:	:	:	:
Norvège	4 757	5 055	5 132	5 538	8 778	11 778	12 237	12 037	9 244	7 988	9 474	10 838	9 041	:

Ces chiffres font référence aux octrois de citoyenneté du pays interrogé à des personnes qui ont déjà été des résidents d'un autre pays ou qui ont été apatrides.

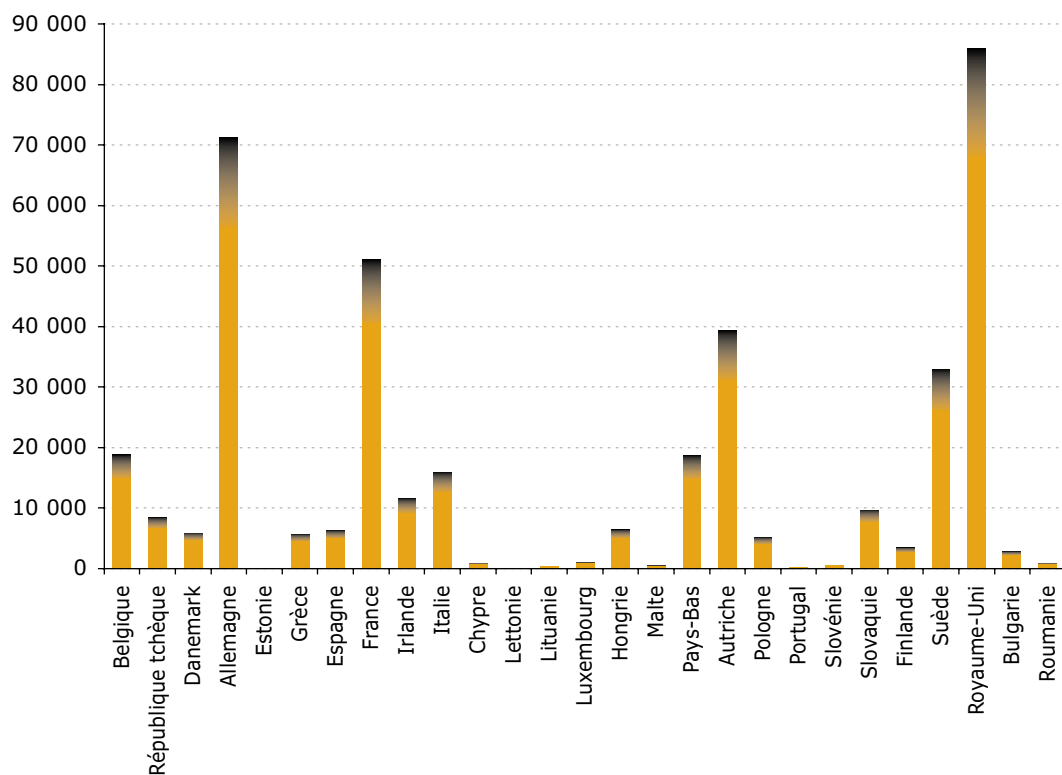






2

### Demandes d'asile en 2002



Estonie: 9; Lettonie: 24; Lituanie: 367; Luxembourg: 1 042; Malte: 474; Portugal: 244; Slovénie: 650; Roumanie: 1 000.

Ces chiffres font référence à toutes les personnes qui font une demande individuelle d'asile ou de protection similaire, que ce soit à leur arrivée à la frontière ou dans leur pays d'origine, et peu importe qu'ils soient entrés légalement ou illégalement dans le pays. En raison des différentes méthodes de recueil des informations, les données des différents pays peuvent ne pas être comparable.



## L'espérance de vie et la mortalité

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- l'espérance de vie par sexe et par âge;
- les décès par sexe et par âge;
- les décès par mois;
- la mortalité infantile (chiffres absolus et taux).

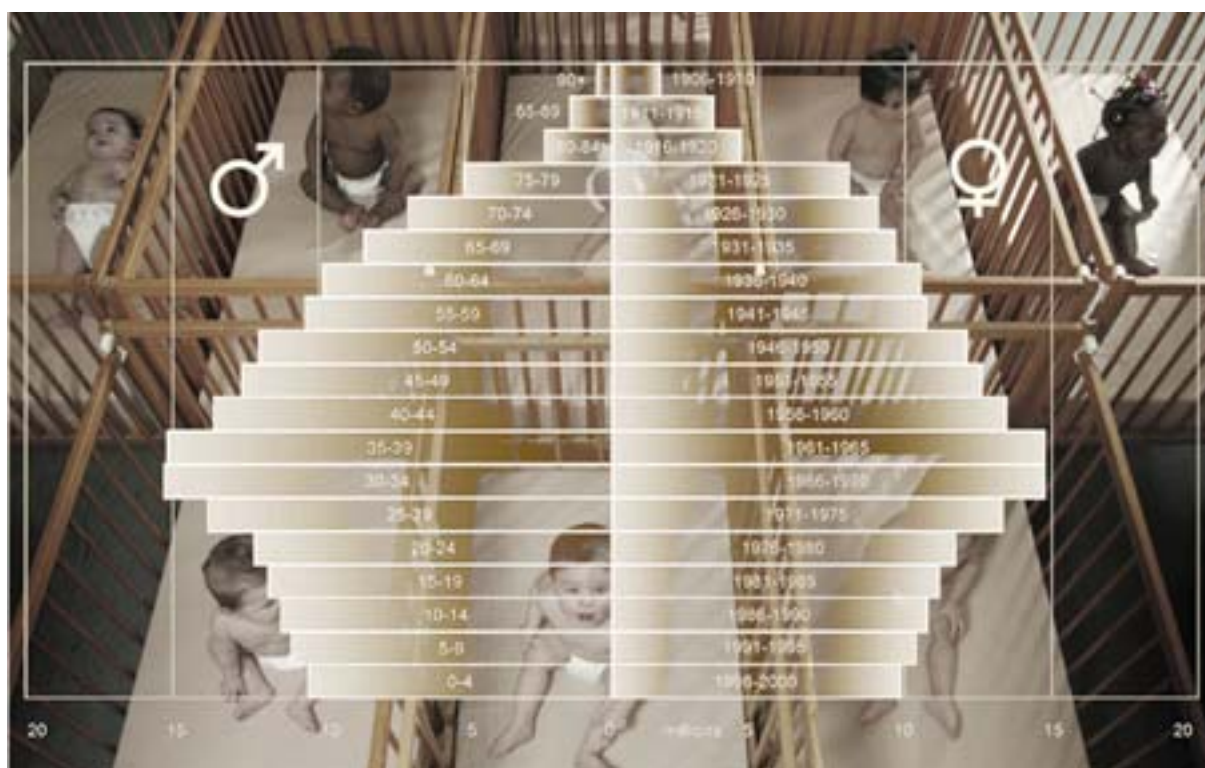
2

### Mortalité plus faible et espérance de vie plus élevée

La population de l'UE se caractérise par une espérance de vie élevée à la naissance, qui a augmenté de huit ans pour les deux sexes au cours des quarante dernières années. Bien que l'espérance de vie soit de six ans plus élevée pour les femmes que pour les hommes, en raison d'une mortalité masculine constamment plus élevée tout au long du cycle de vie, l'écart commence à se réduire: au cours de la dernière décennie, l'espérance de vie a augmenté davantage pour les hommes que pour les femmes dans la majorité des États membres. Cela pourrait être la consé-

quence de conditions de vie des hommes et des femmes plus similaires que dans le passé.

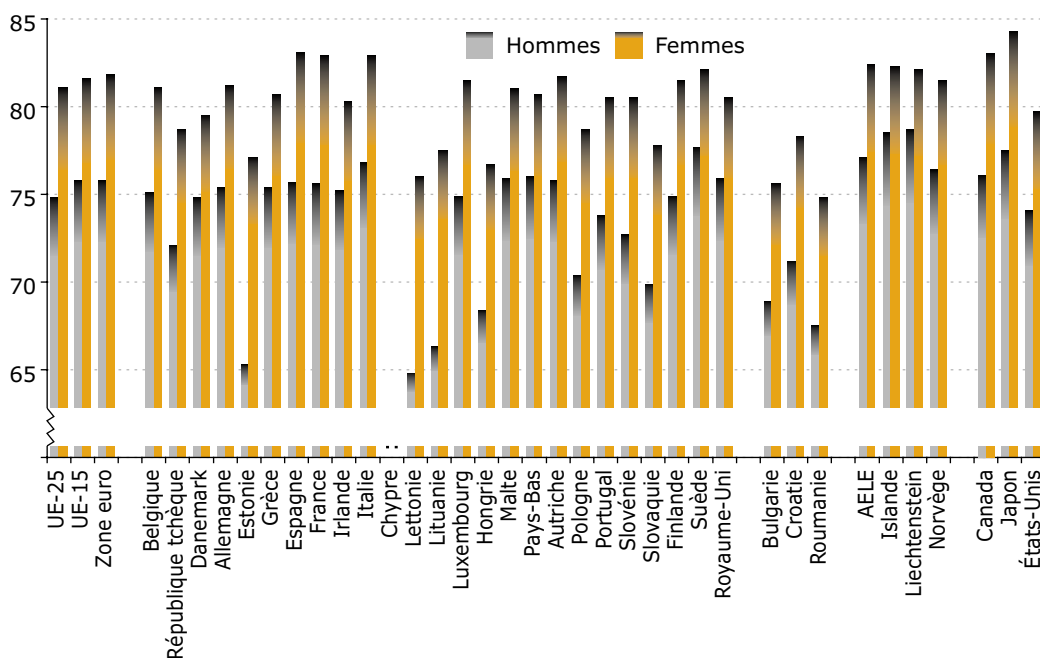
L'augmentation de l'espérance de vie, combinée à l'évolution de la fécondité, a pour résultat une population européenne qui devient de plus en plus vieille. Ce vieillissement démographique signifie que le nombre de personnes âgées augmente, tandis que la part de celles en âge de travailler (15-64 ans) diminue. Ces tendances démographiques auront des conséquences économiques et sociales dans plusieurs domaines, notamment les systèmes de santé.





### Espérance de vie à la naissance en 2002

Années



Sources: Eurostat, US Census Bureau.

Allemagne: comprend, pour toutes les années, les données de l'ex-RDA.

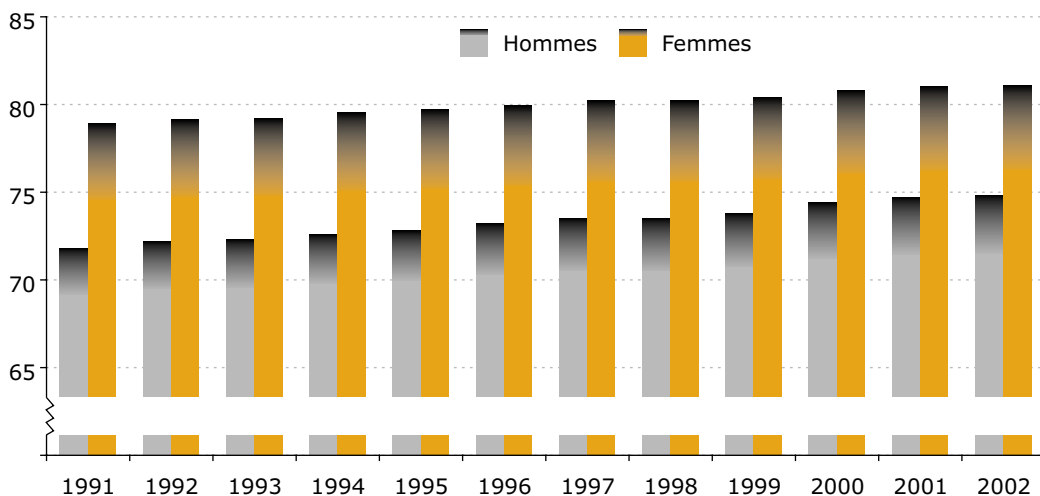
Nombre moyen d'années qu'un nouveau-né peut espérer vivre s'il se trouve tout au long de sa vie dans les conditions de mortalité du moment (quotients de mortalité par âge).

Au cours de la dernière décennie, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de près de trois ans dans les vingt-cinq pays de l'UE actuelle. En 2002, elle était de 75 ans pour les hommes et de 81 ans pour les femmes. Elle était plus élevée qu'aux États-Unis (2002: 74 ans pour les

hommes et 80 ans pour les femmes), mais plus faible qu'au Japon (2002: 78 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes) et au Canada (2001: 76 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes).

### Espérance de vie à la naissance dans l'UE-25

Années

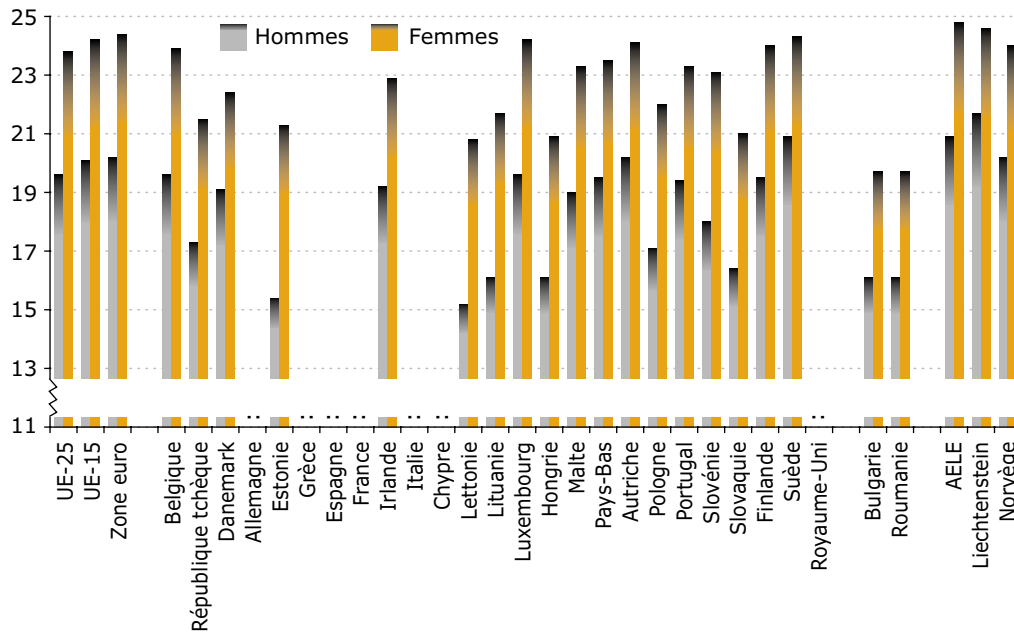


Valeurs estimées.



### Espérance de vie à 60 ans en 2002

Années



UE-25, UE-15 et zone euro: valeurs estimées.

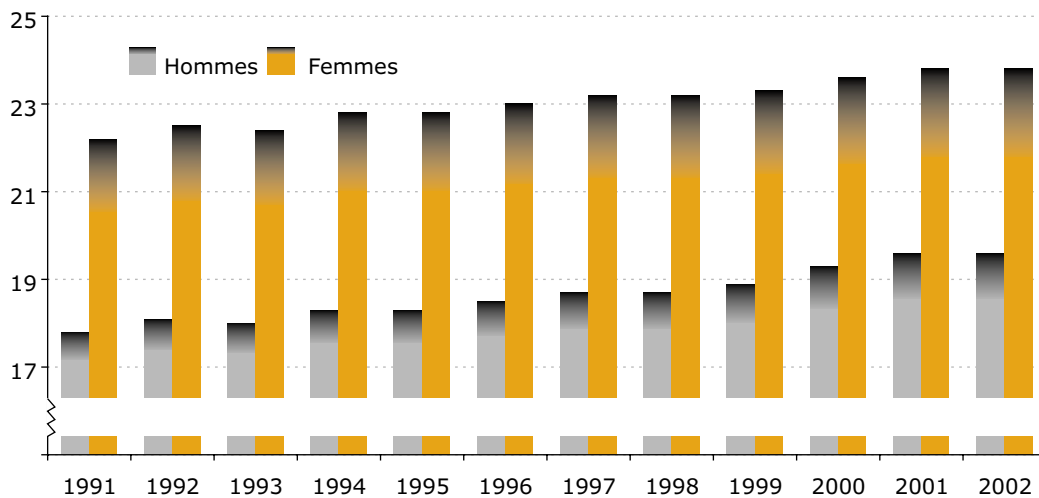
Nombre moyen d'années qu'il reste à vivre à un individu de 60 ans, s'il se trouve tout au long du restant de sa vie dans les conditions de mortalité du moment (quotients de mortalité par âge).

En 2002, l'espérance de vie à 60 ans dans les vingt-cinq pays de l'UE actuelle était plus élevée de près de deux ans qu'en 1991, pour les deux sexes. La différence d'espérance de vie entre les hommes et les femmes âgés de 60 ans est plus

faible (quatre ans de plus pour les femmes), si on la compare à la différence d'espérance de vie des garçons et des filles à la naissance (six ans de plus pour les filles).

### Espérance de vie à 60 ans dans l'UE-25

Années

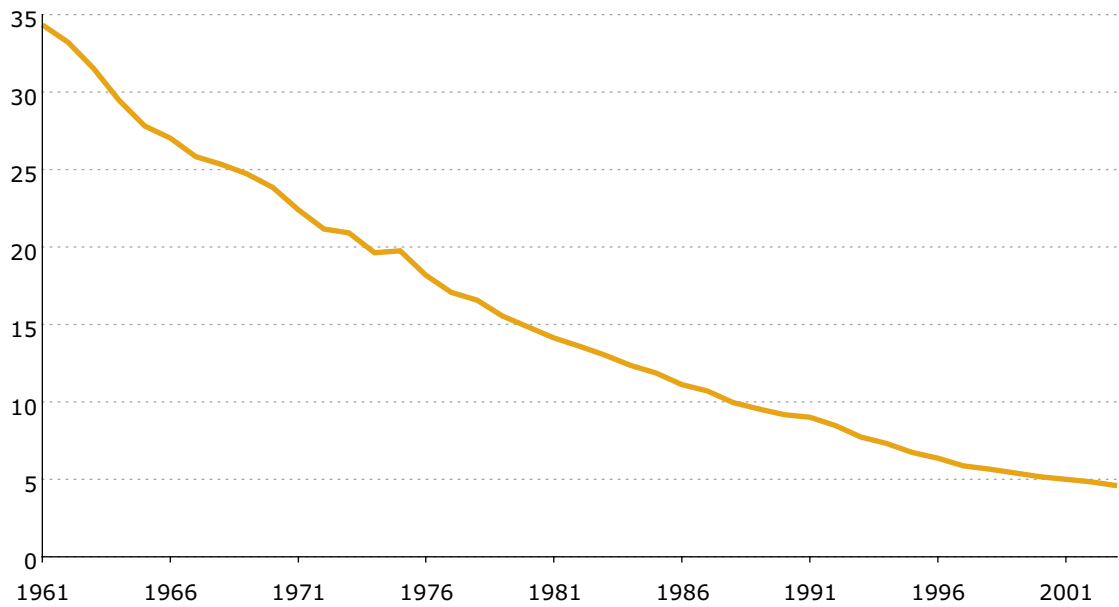


Valeurs estimées.

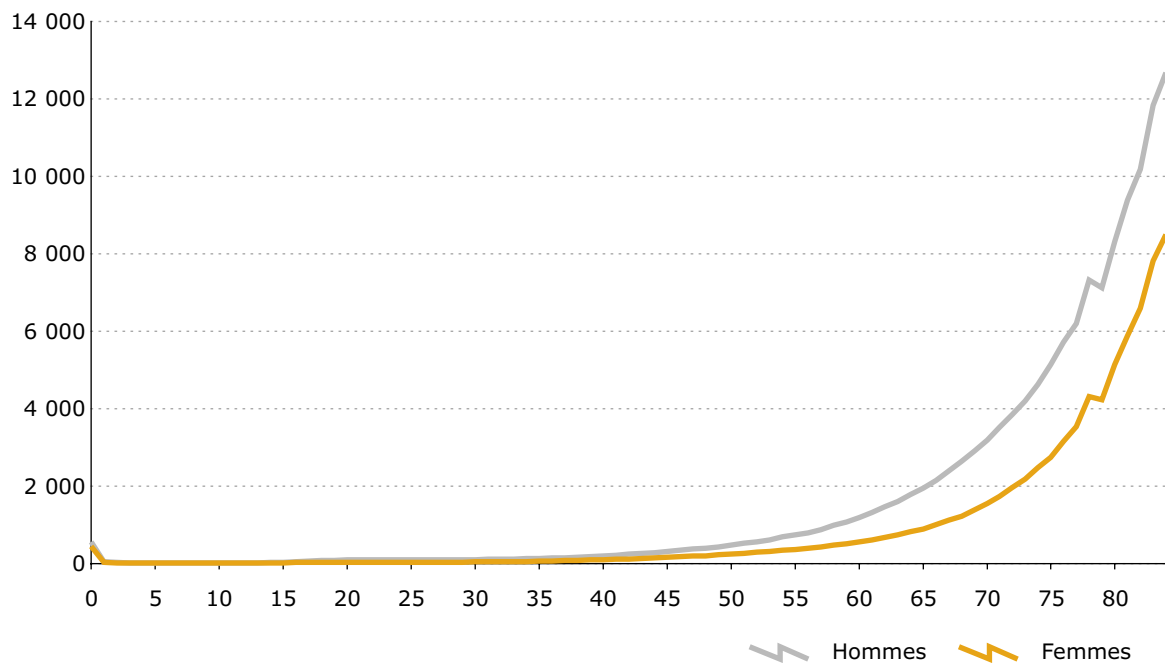


2

**Taux de mortalité infantile dans l'UE-25**  
Pour 1 000 naissances vivantes



**Décès pour 100 000 personnes dans l'UE-15 en 1998**  
Par âge



Au-dessus de 75 ans, les données de certains pays sont des estimations.

Quotient de mortalité par âge: la probabilité pour une personne d'un âge donné de décéder au cours de la période considérée. Dans le cas de quotients annuels, on considère comme dénominateur l'effectif de la génération de femmes (ou d'hommes) qui atteint l'âge  $n$  au cours de l'année considérée et comme numérateur le nombre de décès de femmes (ou d'hommes) de cette génération entre l'âge  $n$  et l'âge  $n + 1$ . Une partie de ces décès intervient pendant l'année considérée, une autre l'année suivante. Un quotient annuel de mortalité par âge est donc différent d'un taux de mortalité annuel par âge, pour lequel le dénominateur est la population moyenne de cet âge et le numérateur le nombre de décès au cours de l'année d'individus de cet âge (l'âge pouvant être, selon les cas, l'âge atteint au cours de l'année ou l'âge au dernier anniversaire).



### Taux de mortalité infantile

Pour 1 000 naissances vivantes

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	7,7	7,3	6,7	6,4	5,9	5,7	:	5,2	5,0	4,8 (p)	:(e)
UE-15	6,4 (p)	6,0 (p)	5,6 (p)	5,5 (p)	5,2 (p)	5,1 (e)	:(p)	4,7 (e)	4,6 (e)	4,5 (ep)	4,3 (e)
Zone euro	6,5 (p)	6,1 (p)	5,6 (p)	5,4 (p)	5,1 (p)	5,0 (p)	:	4,5	4,4 (e)	4,3 (ep)	4,1 (e)
Belgique	6,7 (p)	6,3 (p)	5,9 (p)	5,0 (p)	5,4 (p)	5,2 (p)	4,9	4,8 (p)	4,5 (p)	4,4 (p)	4,3 (e)
République tchèque	8,5	7,9	7,7	6,1	5,9	5,2	4,6	4,1	4,0	4,1	3,9
Danemark	5,4	5,5	5,1	5,6	5,2	4,7	:	5,3	4,9	4,4	4,4
Allemagne	5,8	5,6	5,3	5,0	4,9	4,7	4,5	4,4	4,3	4,2 (e)	4,2 (p)
Estonie	15,6	14,4	14,9	10,5	10,0	9,3	9,6	8,4	8,8	5,7	6,8 (p)
Grèce	8,5	7,9	8,1	7,2	6,4	6,7 (e)	6,2	5,9 (e)	5,1	5,1 (e)	4,0 (e)
Espagne	6,7	6,0	5,5	5,5	5,0	4,9	4,5 (p)	3,9 (p)	3,4 (p)	4,1 (ep)	3,6 (e)
France	6,5	5,9	4,9	4,8	4,7 (p)	4,6 (p)	4,3 (p)	4,4 (e)	4,5 (p)	4,1 (ep)	3,9 (e)
Irlande	6,1	5,7	6,4	6,0	6,1 (p)	5,9 (p)	5,9	6,2 (p)	5,7 (p)	5,1 (p)	5,1
Italie	7,1	6,6	6,2	6,2	5,6 (p)	5,5 (p)	:	4,5	4,7 (p)	4,5 (ep)	4,6 (e)
Chypre	9,9	9,8	9,7	9,5	9,0	7,0	:	5,6 (e)	4,9 (e)	4,7	4,1 (e)
Lettonie	16,2	15,7	18,8	15,9	15,4	15,0	11,3	10,4	11,0	9,9	9,4
Lituanie	15,7	14,2	12,5	10,1	10,3	9,3	8,7	8,6	7,9	7,9 (p)	6,7
Luxembourg	5,9	5,3	5,6	4,9	4,2	5,0	4,6	5,1	5,8	5,1	4,9
Hongrie	12,5	11,5	10,7	10,9	9,9	9,7	8,4	9,2	8,1	7,2	7,3
Malte	8,2	9,2	8,9	10,8	6,5	5,2	7,2	6,0	4,4	6,1	5,9
Pays-Bas	6,3	5,6	5,5	5,7	5,0	5,2	5,2	5,1	5,4	5,0 (p)	4,8 (p)
Autriche	6,5	6,3	5,4	5,1	4,7	4,9	4,4	4,8	4,8	4,1	4,5
Pologne	15,4	15,1	13,6	12,2	10,2	9,5	8,9	8,1	7,7	7,5	7,0
Portugal	8,7	8,1	7,5	6,9	6,4	6,0	5,8	5,5	5,0	5,0 (p)	4,1
Slovénie	6,8	6,5	5,5	4,7	5,2	5,2	4,5	4,9	4,2	3,8 (p)	4,0 (p)
Slovaquie	10,6	11,2	11,0	10,2	8,7	8,8	8,3	8,6	6,2	7,6	7,9
Finlande	4,4	4,7	3,9	4,0	3,9	4,2	3,6	3,8	3,2	3,0	3,1
Suède	4,8	4,4	4,1	4,0	3,6	3,6	3,4	3,4	3,7	3,3	3,1
Royaume-Uni	6,3	6,2	6,2	6,1	5,9	5,7	5,8	5,6 (p)	5,5	5,2 (p)	5,3 (p)
Bulgarie	15,5	16,3	14,8	15,6	17,5	14,4	14,6	13,3	14,4	13,3 (p)	12,3
Croatie	9,9	10,2	8,9	8,0	8,2	8,2	7,7	7,4	7,7	7,0	6,3
Roumanie	23,3	23,9	21,2	22,3	22,0	20,5	18,6	18,6	18,4	17,3	16,7
AELE	5,3	5,1	4,7	4,4	4,6	4,4 (p)	:	:	4,4	4,0	3,9 (p)
Islande	4,8	3,4	6,0	3,7	5,5	2,6 (p)	2,4	3,0	2,7	2,3 (p)	2,4 (p)
Liechtenstein	0,0	5,0	0,0	7,5	20,0	7,5	:	:	0,0	2,5	3,3 (p)
Norvège	5,0	5,2	4,0	4,0	4,1	4,0 (p)	3,9	3,8	3,9	3,5	3,4

Taux de mortalité infantile: rapport entre le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an pendant l'année et le nombre de naissances vivantes au cours de cette même année.

Les progrès accomplis dans les soins de santé se reflètent dans la diminution de la mortalité infantile. Au cours des quatre dernières décennies, le

taux de mortalité infantile dans l'UE a chuté de plus de 36 pour 1 000 naissances vivantes en 1960 à 5 pour 1 000 en 2003.

**Proportion de la population âgée de 65 ans et plus**

En % de la population totale

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	14,4	14,6	14,8	15,0	15,2	15,4	15,5	15,7	15,9	16,1	16,3	16,5
UE-15	15,0	15,2	15,4	15,6	15,8	15,9	16,1	16,3	16,5	16,7	16,9	17,0
Zone euro	14,8	15,0	15,3	15,5	15,8	16,0	16,2	16,4	16,6	16,8	17,0	17,2
Belgique	15,4	15,6	15,8	16,0	16,3	16,5	16,6	16,8	16,9	16,9	17,0	17,1
République tchèque	12,9	13,0	13,1	13,3	13,5	13,6	13,7	13,8	13,9	13,9	13,9	13,9
Danemark	15,5	15,4	15,3	15,1	15,0	14,9	14,9	14,8	14,8	14,8	14,8	14,9
Allemagne	15,0	15,2	15,4	15,6	15,7	15,8	15,9	16,2	16,6	17,1	17,5	18,0
Estonie	12,5	12,9	13,3	13,7	14,1	14,5	14,7	15,0	15,2	15,5	15,9	15,9
Grèce	14,4	14,7	15,0	15,3	15,6	15,9	16,2	16,5	16,8	17,2	17,5	17,5
Espagne	14,4	14,8	15,1	15,5	15,8	16,2	16,5	16,8	16,9	17,0	16,9	16,8
France	14,6	14,8	15,0	15,3	15,5	15,7	15,9	16,0	16,1	16,2	16,3	16,4
Irlande	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,4	11,3	11,2	11,2	11,1	11,1	11,1
Italie	15,8	16,1	16,5	16,9	17,2	17,5	17,8	18,1	18,4	18,7	19,0	19,2
Chypre	11,0	11,0	11,0	11,0	11,1	11,1	11,1	11,2	11,3	11,7	11,8	11,9
Lettonie	12,8	13,2	13,4	13,8	14,1	14,4	14,7	14,8	15,2	15,5	15,9	16,2
Lituanie	11,6	11,9	12,2	12,5	12,8	13,2	13,5	13,7	14,1	14,4	14,7	15,0
Luxembourg	13,6	13,8	13,9	14,1	14,2	14,3	14,3	14,3	13,9	13,9	14,0	14,1
Hongrie	13,8	13,9	14,1	14,3	14,5	14,7	14,8	15,0	15,1	15,3	15,4	15,5
Malte	:	:	11,0	11,4	11,6	:	12,0	12,1	12,3	12,6	12,8	13,0
Pays-Bas	13,0	13,1	13,2	13,3	13,4	13,5	13,5	13,6	13,6	13,7	13,7	13,8
Autriche	14,9	15,0	15,1	15,2	15,3	15,4	15,4	15,4	15,4	15,5	15,5	15,5
Pologne	10,5	10,7	10,9	11,2	11,5	11,7	11,9	12,1	12,4	12,6	12,8	13,0
Portugal	14,2	14,5	14,7	15,0	15,3	15,6	15,8	16,0	16,4	16,5	16,7	16,8
Slovénie	11,4	11,7	12,1	12,5	12,9	13,2	13,6	13,9	14,1	14,5	14,8	15,0
Slovaquie	10,5	10,7	10,8	10,9	11,1	11,2	11,3	11,4	11,4	11,4	11,5	11,5
Finlande	13,8	13,9	14,1	14,3	14,5	14,6	14,7	14,8	15,0	15,2	15,3	15,6
Suède	17,7	17,6	17,5	17,5	17,4	17,4	17,4	17,3	17,2	17,2	17,2	17,2
Royaume-Uni	15,8	15,7	15,7	15,7	15,7	15,7	15,7	15,6	15,6	16,0	16,0	16,0
Bulgarie	14,2	14,6	14,9	15,2	15,3	15,6	15,9	16,2	16,8	16,9	17,0	17,1
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	12,4	15,7	:	16,3	:
Roumanie	11,3	11,6	11,8	12,2	12,4	12,7	13,0	13,2	13,5	13,9	14,2	14,4
AELE	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	15,2	15,2	15,2	15,2	15,2	15,2	15,2
Islande	10,9	11,0	11,1	11,3	11,5	11,6	11,6	11,6	11,6	11,6	11,7	11,8
Liechtenstein	10,2	10,5	11,3	10,3	10,3	10,2	10,3	10,5	10,5	10,5	10,8	10,8
Norvège	16,2	16,1	16,0	15,9	15,8	15,7	15,5	15,3	15,1	14,9	14,8	14,7

Le vieillissement de la population gagne progressivement en importance. Entre 1993 et 2003, le pourcentage de personnes de 65 ans ou plus dans la population totale a augmenté d'environ 2 points de pourcentage dans l'actuelle UE-25. La hausse a même atteint 3 points de pourcentage

dans certains pays du sud, du centre et de l'est, où les valeurs étaient habituellement plus faibles auparavant. En 2004, les pourcentages les plus élevés de personnes âgées de 65 ans ou plus se rencontraient en Italie, en Suède, en Grèce, en Espagne, en Belgique et en Allemagne.



## La santé et la sécurité

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- le personnel de santé;
- les soins ambulatoires et les traitements médicaux;
- les activités hospitalières;
- les styles de vie et les comportements en matière de santé;
- l'état de santé de la population;
- la morbidité;
- l'invalidité;
- les accidents du travail;
- les maladies professionnelles;
- les causes de décès.

### L'agenda politique européen en matière de santé

La santé est un thème fondamental de l'agenda social européen et un élément important de la stratégie de l'UE pour un développement durable, qui constituent deux volets importants de la stratégie de Lisbonne.

En mai 2000, la Commission a proposé une nouvelle stratégie en matière de santé, qui préconise une approche intégrée au niveau communautaire des initiatives relatives à la santé. Sur cette base, un nouveau programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique a été adopté en 2002 pour la période 2003-2008. Ce programme repose sur trois axes:

- l'amélioration de l'information et des connaissances en matière de santé pour le développement de la santé publique;
- le renforcement de la capacité de répondre rapidement et de manière coordonnée aux menaces pour la santé;
- la promotion de la santé et la prévention des maladies par la prise en compte des déterminants de la santé dans toutes les politiques et activités.

### Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail sont des dimensions importantes de la politique sociale européenne. La santé au travail n'est pas seulement l'absence d'accidents ou de maladies professionnelles, mais implique également le bien-être physique, moral et social, qui est important pour la qualité du travail et pour la productivité de la

main-d'œuvre. Une nouvelle stratégie communautaire en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2002-2006 a été élaborée en tenant compte de l'évolution de la société et du monde du travail. La stratégie adopte une approche globale du bien-être au travail, fondée sur des mesures préventives et l'établissement de partenariats entre tous les acteurs dans les domaines de l'emploi, de la santé et de la sécurité.

### Collecte de données sur la santé et la sécurité

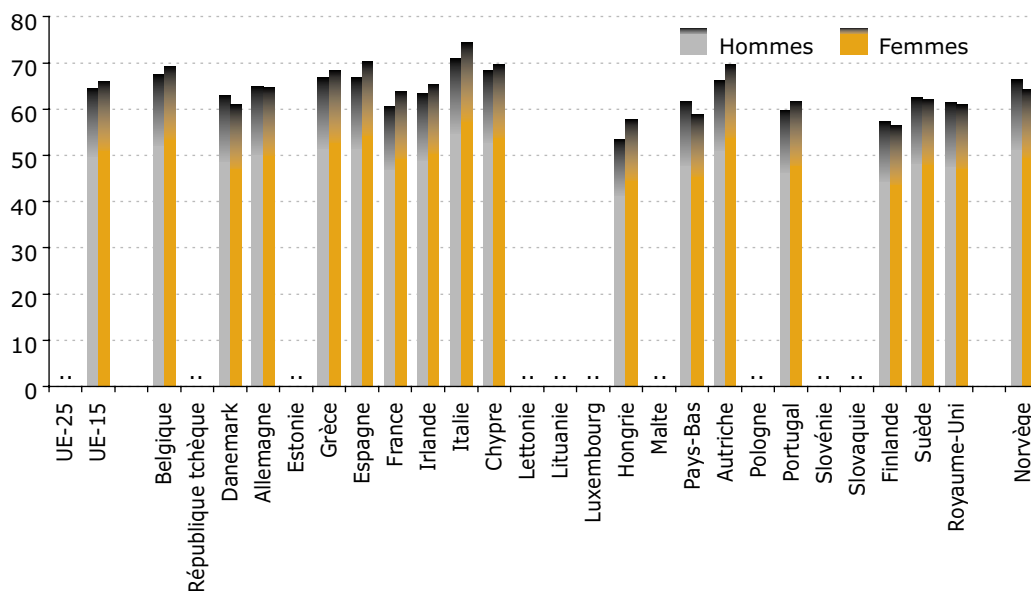
La collecte de données d'Eurostat sur la santé et la sécurité répond aux exigences spécifiques qui résultent du programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique (2003-2008) (décision n° 1786/2002/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 septembre 2002), couvrant l'état de santé, les déterminants de la santé et les ressources dans le domaine de la santé. La communication de la Commission [COM(2005) 115 final] du 6 avril 2005 au Parlement, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, intitulée «Améliorer la santé, la sécurité et la confiance des citoyens: une stratégie en matière de santé et de protection des consommateurs» et comportant une proposition de décision du Parlement et du Conseil établissant un programme d'action communautaire dans le domaine de la santé et de la protection des consommateurs (2007-2013) affirme la nécessité d'étendre ce suivi de la santé des Européens. Pour leur part, les statistiques européennes sur les accidents du travail et les maladies professionnelles répondent aux besoins découlant de la stratégie communautaire sur la santé et la sécurité au travail 2002-2006





### Années de vie en bonne santé à la naissance en 2003

Nombre d'années qu'un nouveau-né peut s'attendre à vivre en bonne santé



Inclut des valeurs estimées.

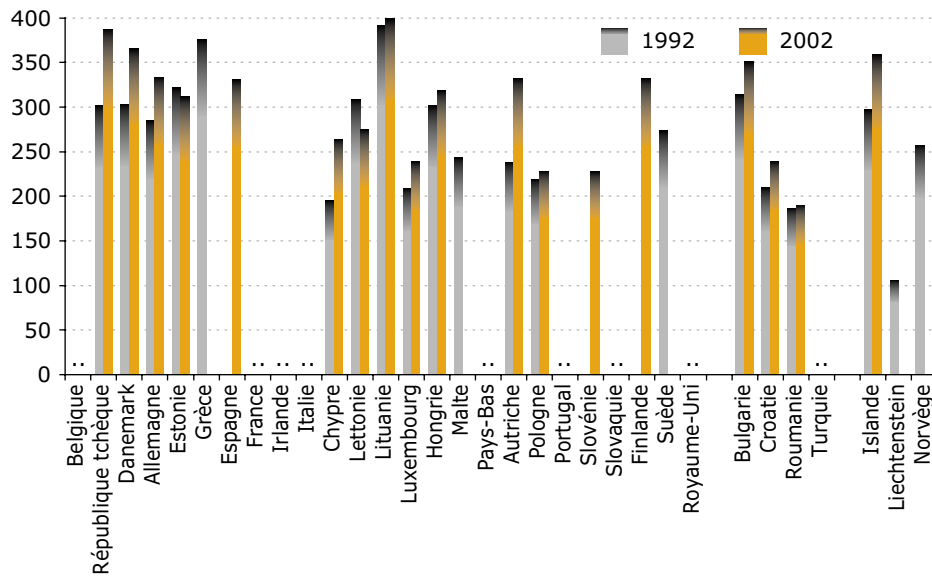
L'indicateur «Années de vie en bonne santé» est un indicateur d'espérance de santé qui combine des informations sur la mortalité et la morbidité. Les informations utilisées pour son calcul sont des mesures de prévalence (proportions) de la population d'un âge spécifique étant dans des conditions de bonne et de mauvaise santé et des informations de mortalité par âge. Une condition de bonne santé est définie par l'absence de limitations d'activité/l'absence d'incapacités. L'indicateur est calculé séparément pour les hommes et les femmes. Il est aussi appelé «Espérance de vie sans incapacité».

(résolution 2002/C 161/01 du Conseil du 3 juin 2002). D'une manière générale, l'accent est mis sur l'infrastructure pour les statistiques européennes de base concernant les systèmes de santé, la sécurité au travail et la sécurité alimen-

taire, sur l'harmonisation des concepts, définitions et classifications pour l'ensemble du domaine de l'information sur la santé et sur l'amélioration de la comparabilité des données.

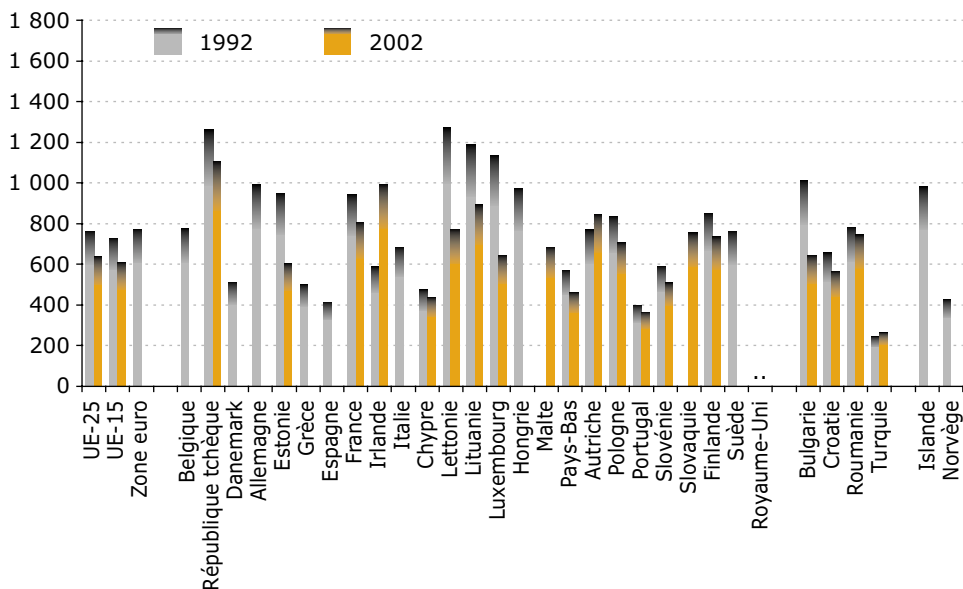


**Nombre total de médecins exerçant la profession médicale**  
Pour 100 000 habitants



Seuls les médecins pratiquants sont comptés, c'est-à-dire ceux qui voient leurs patients dans un hôpital, dans leur cabinet ou dans tout autre lieu.

**Nombre de lits d'hôpital**  
Pour 100 000 habitants



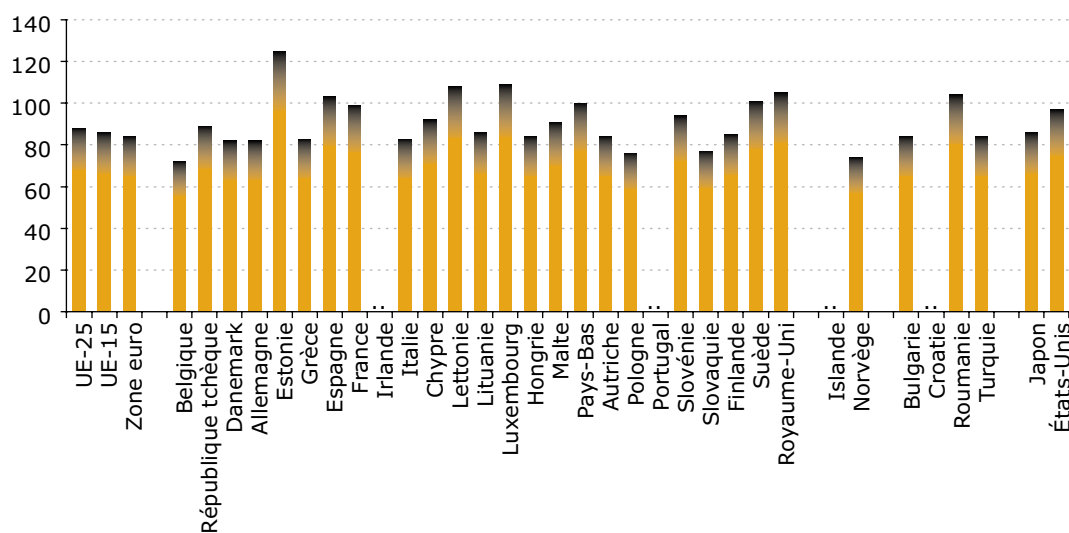
Allemagne, Pays-Bas, Portugal, Islande: les lits des maisons de convalescence et des garderies de jour ne sont pas inclus. Grèce, Italie: les lits des hôpitaux militaires ne sont pas inclus. Espagne: les lits des maisons de convalescence et des garderies de jour sont partiellement inclus. Irlande, Suède, Royaume-Uni: seuls les lits des hôpitaux publics sont inclus. Royaume-Uni: estimations d'Eurostat.

Lits destinés aux patients officiellement admis (ou hospitalisés) dans une institution pour recevoir un traitement et/ou des soins et qui séjournent au moins une nuit à l'hôpital ou dans une autre institution dispensant des soins cliniques. Les soins cliniques sont dispensés dans des hôpitaux, dans d'autres infrastructures de soins spécialisées ou dans des établissements qui sont classés en fonction du type de soins ambulatoires proposés, mais qui dispensent des soins cliniques comme activité secondaire.



### Accidents graves de travail en 2002

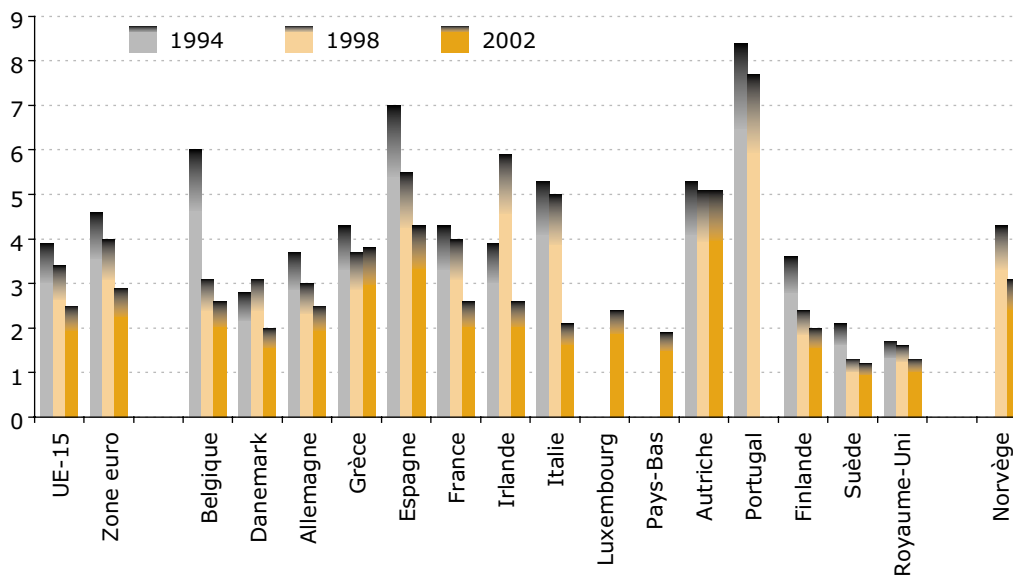
1998 = 100



L'indice montre l'évolution du taux d'incidence des accidents graves du travail depuis 1998 (= 100). Le taux d'incidence = (nombre d'accidents du travail avec plus de 3 jours d'arrêt de travail survenus durant l'année/nombre de personnes au travail dans la population de référence) x 100 000. Un accident du travail est «un événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle et occasionnant un préjudice physique ou psychologique». Sont inclus les accidents durant le travail de la victime hors de l'enceinte de son entreprise, même causés par des tiers et les empoisonnements aigus. Sont exclus les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles.

### Accidents de travail mortels: taux d'incidence

Pour 100 000 personnes occupées



À l'exclusion des accidents de la route et de transport au cours du travail. Les chiffres sur l'emploi sont basés sur l'enquête sur les forces de travail.

Le taux d'incidence = (nombre d'accidents de travail mortels qui sont survenus au cours de l'année/nombre de personnes occupées dans la population de référence) x 100 000. Un accident mortel de travail est un événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle, et occasionnant un préjudice physique ou psychologique ainsi que, avant une année après l'accident, la mort. Sont exclus les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles. Pour tenir compte des différences entre les États membres dans la répartition de la main-d'œuvre dans les branches à risque, on effectue une standardisation donnant à chaque branche le même poids au niveau national que dans le total de l'Union européenne.

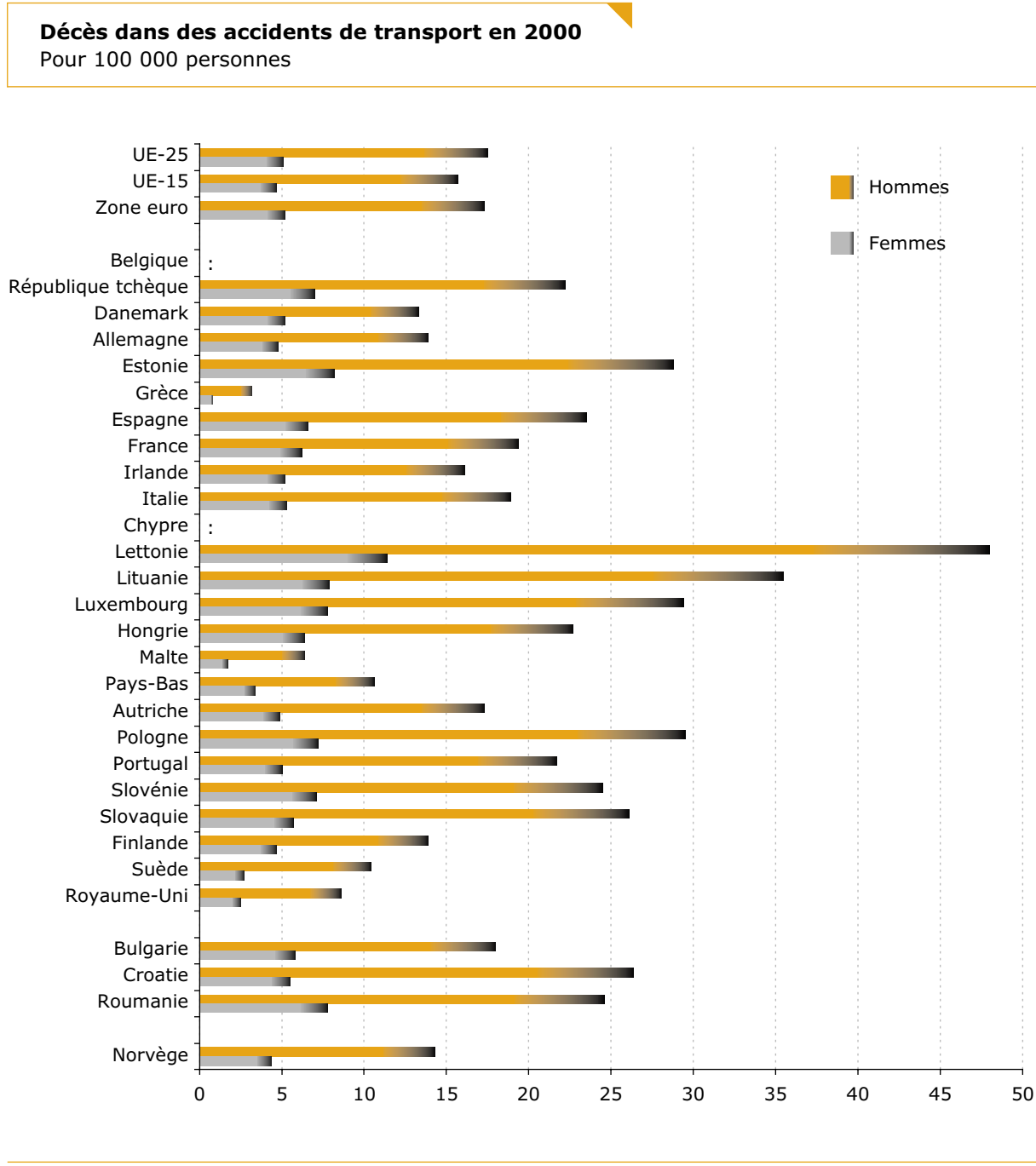


Les travaux sont réalisés en coordination avec les organisations internationales compétentes (OMS, OCDE, OIT).

Les attentes en matière de santé forment un groupe d'indicateurs de la santé combinant des données sur la mortalité et sur l'invalidité/la morbidité. Le nouvel indicateur structurel «Années de vie en bonne santé» (AVBS) mesure le nombre d'années qu'une personne d'un certain âge peut espérer vivre sans limitation fonctionnelle grave ou modérée due à des problèmes de santé/sans incapacité. Dans l'UE-15, en 2003, l'espérance de vie sans incapacité était, à la nais-

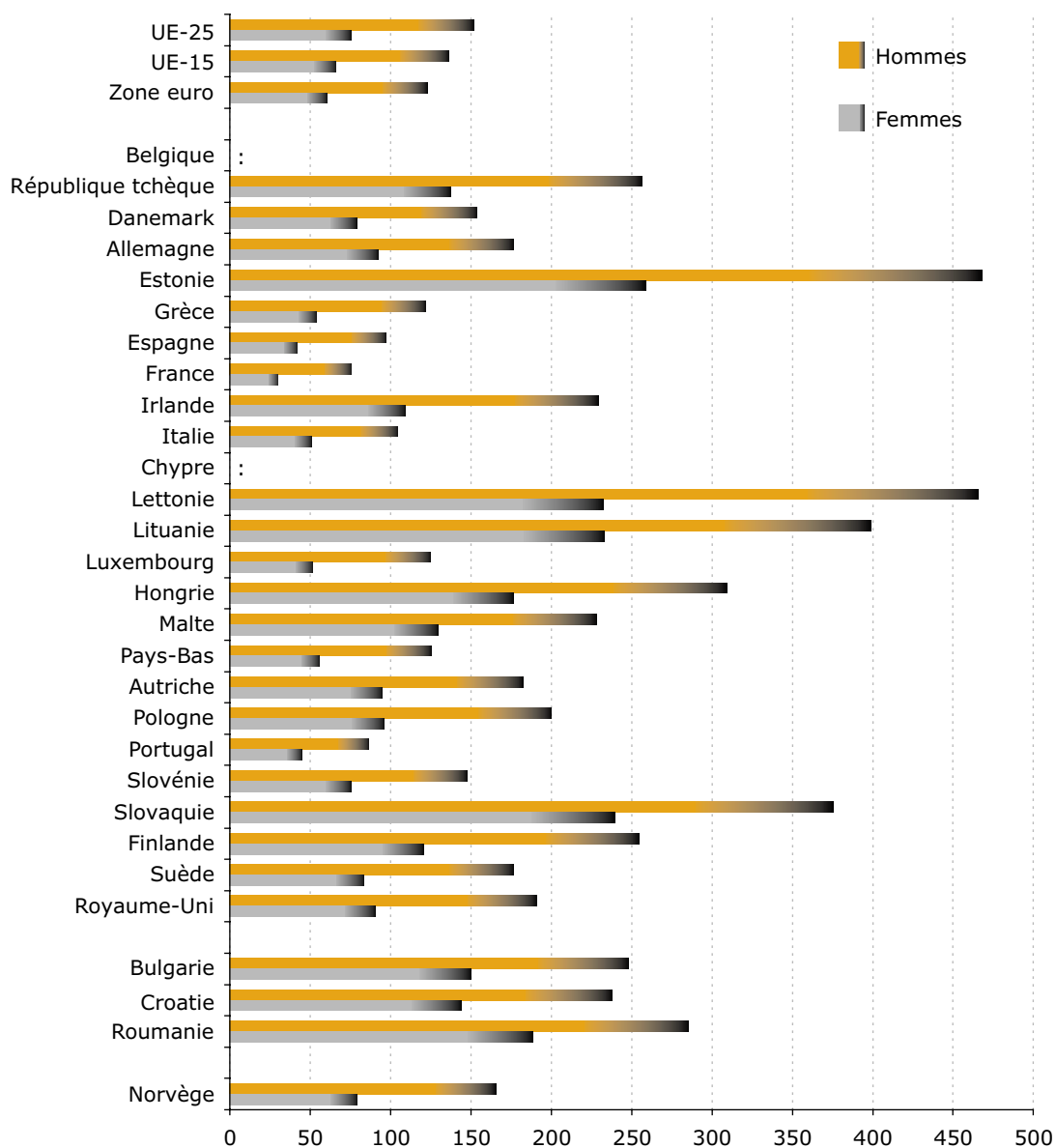
sance, de 66 ans pour les femmes (+ 3,3 % par rapport à 1999) et de 64,5 ans pour les hommes (+ 2,1 %). En 2003, la valeur de l'indicateur AVBS allait de moins de 60 ans en Hongrie, aux Pays-Bas (femmes uniquement), au Portugal (hommes uniquement) et en Finlande, à plus de 70 ans en Italie et, pour les femmes seulement, en Espagne (entre 68 et 70 ans pour les hommes et les femmes à Chypre).

Entre 1998 et 2002, le taux d'incidence des accidents du travail graves a diminué de 12 % dans l'UE-25 et celui des accidents du travail mortels de 23 %. Un accident du travail est un événe-





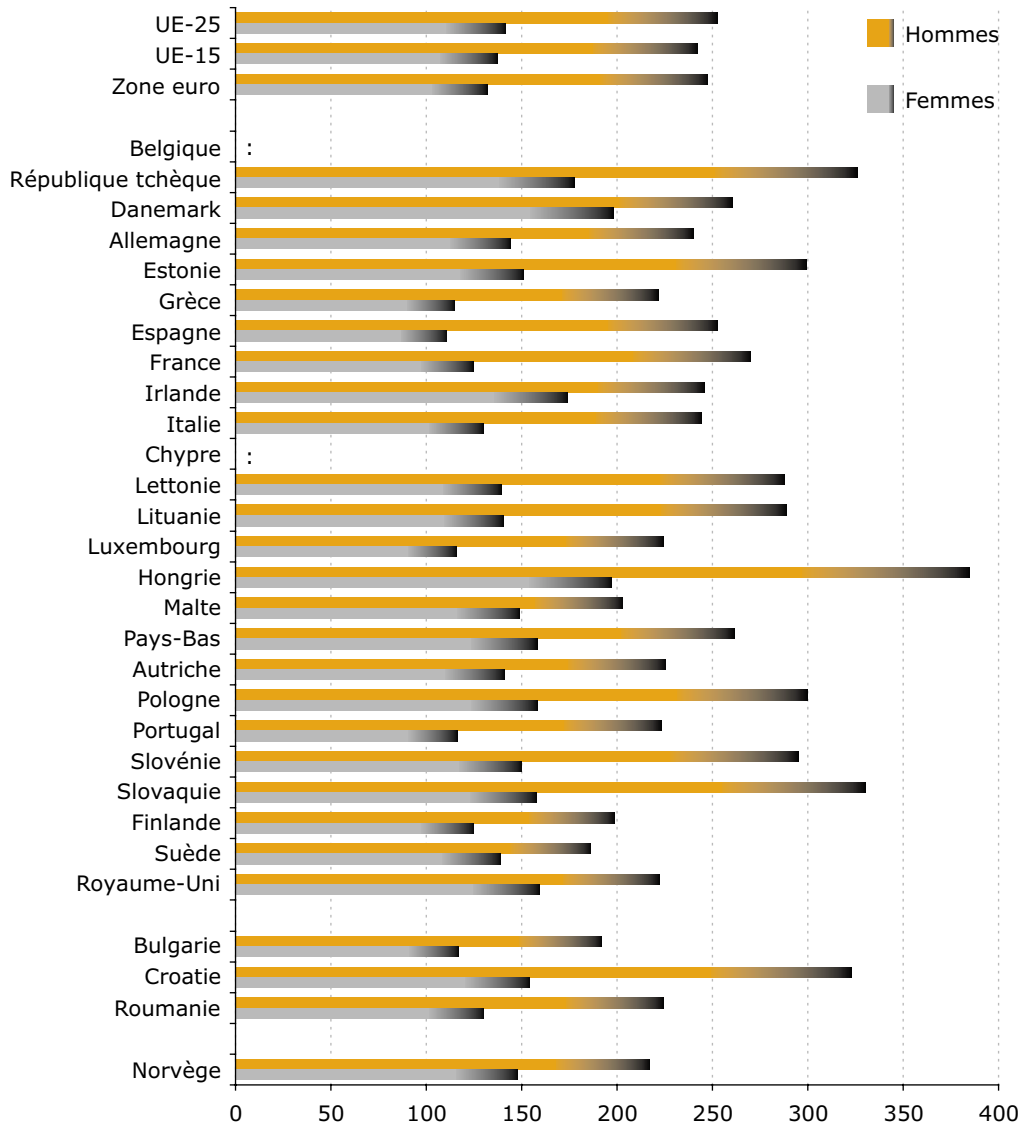
**Décès par cardiopathie ischémique en 2000**  
Pour 100 000 personnes



2



**Décès par cancer en 2000**  
Pour 100 000 personnes



2

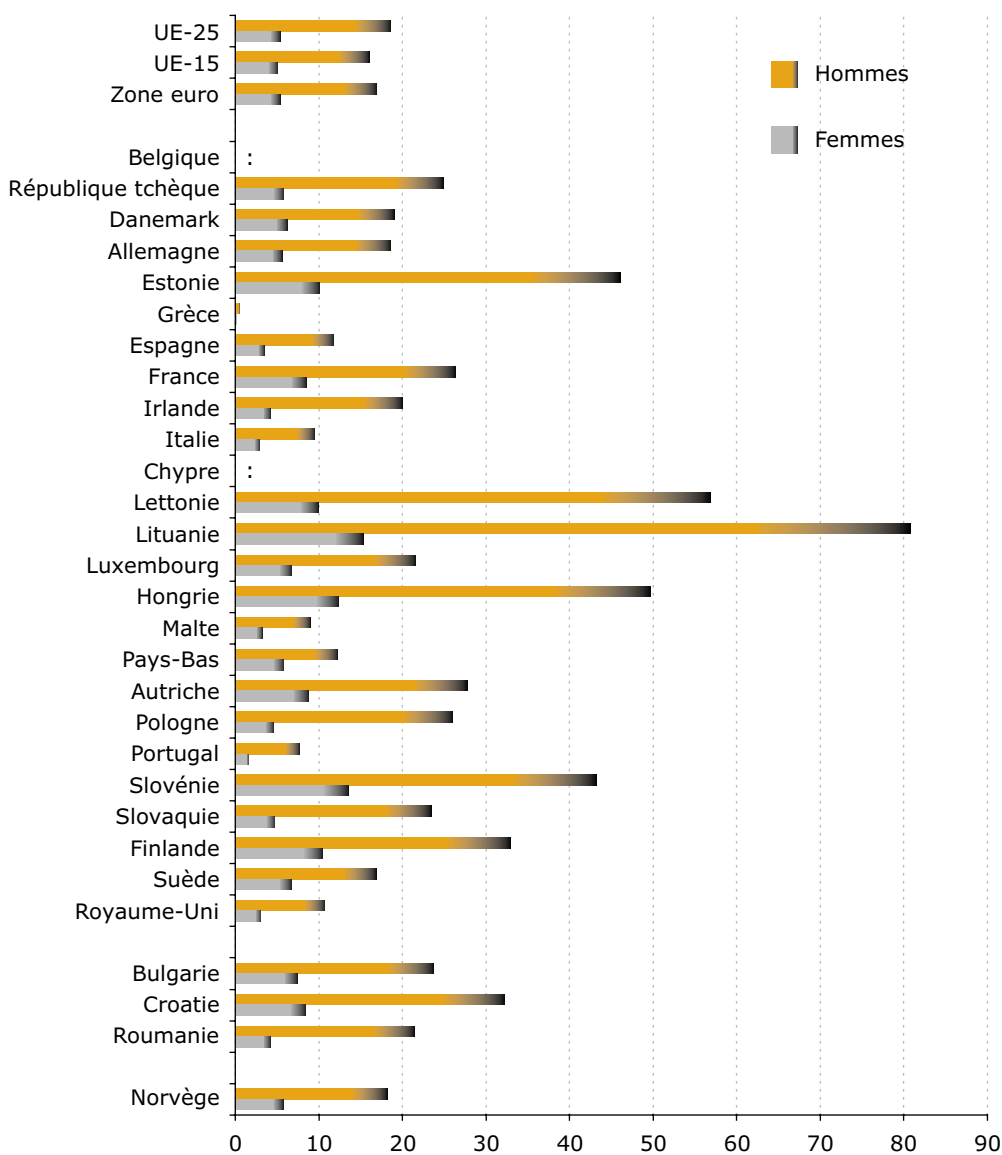
ment survenant au cours d'une activité professionnelle et occasionnant un préjudice physique ou psychologique. Sont exclus les accidents sur le chemin du travail, les cas d'origine uniquement médicale et les maladies professionnelles.

Une comparaison des données de 1994 et de 2000 montre une diminution des taux de mortalité due au cancer, aux cardiopathies ischémiques, au suicide et aux accidents de la circulation. On note des différences importantes entre les taux de mortalité des hommes et des femmes. Dans les vingt-cinq pays qui composent

l'actuelle UE, le taux de mortalité due au cancer chez les hommes (2000: 253 pour 100 000 personnes) était plus élevé que chez les femmes (141). En 2000, le taux de mortalité due aux cardiopathies ischémiques était deux fois plus élevé chez les hommes (152) que chez les femmes (76). Pour les taux de mortalité due au suicide et aux accidents de la circulation, les chiffres sont plus de trois fois plus élevés chez les hommes que chez les femmes (19 et 5 pour les suicides et 17 et 5 pour les accidents de transport, respectivement).

**Décès par suicide en 2000**

Pour 100 000 personnes



Grèce 0,4 (hommes), 0,1 (femmes).

L'«incidence» est une mesure du nombre de nouveaux cas survenant dans une population au cours d'une période donnée. On peut l'exprimer sous la forme du nombre de nouveaux cas d'une maladie (ou d'une affection) pour 100 000 personnes au cours d'une année donnée. Par rapport à la situation en 1992, l'incidence de la tuberculose a diminué dans la plupart des pays européens, et de façon substantielle dans certains d'entre eux. Seuls six pays connaissent une aug-

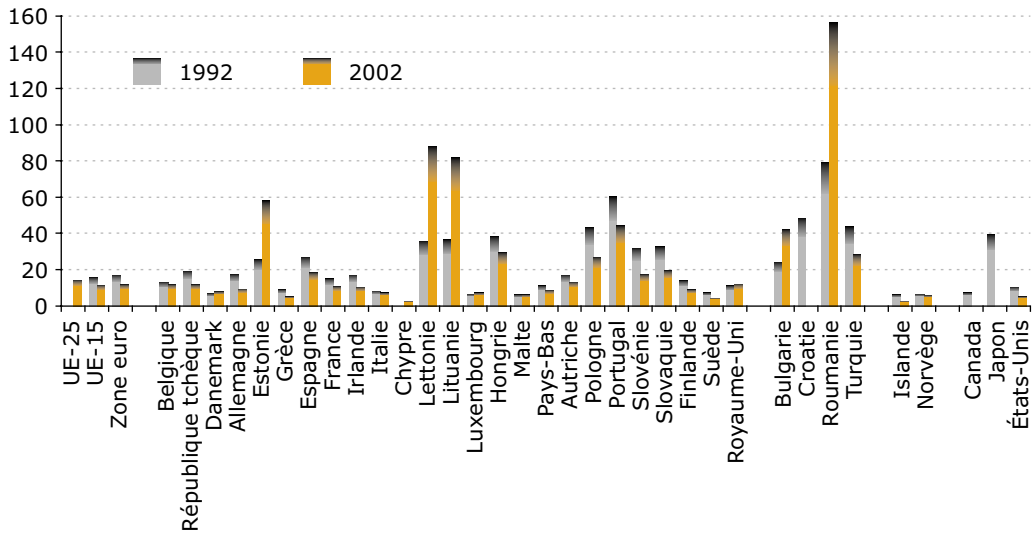
mentation de l'incidence de la tuberculose. Les pays baltes enregistrent les taux les plus élevés des vingt-cinq pays de l'actuelle UE (Lettonie: 88 pour 100 000 habitants; Lituanie: 82; Estonie: 59). Ces valeurs ont plus que doublé par rapport à celles de 1992. Parmi les anciens pays de l'UE-15, seul le Portugal a enregistré un chiffre élevé en 2002 (44). Les valeurs les plus faibles sont déclarées par Chypre et la Suède.



La tuberculose et la salmonellose sont des maladies transmissibles. Les maladies transmissibles ou infectieuses sont la cause directe ou potentielle d'une morbidité et/ou d'une mortalité significatives dans l'UE. En conséquence, l'échange d'informations peut permettre une alerte précoce relative aux menaces contre la santé publique.

La tuberculose et la salmonellose sont couvertes par la décision 2002/253/CE de la Commission du 19 mars 2002, qui établit les définitions de cas pour la transmission de données au réseau communautaire. Les données relatives à la tuberculose sont collectées par le réseau EuroTB.

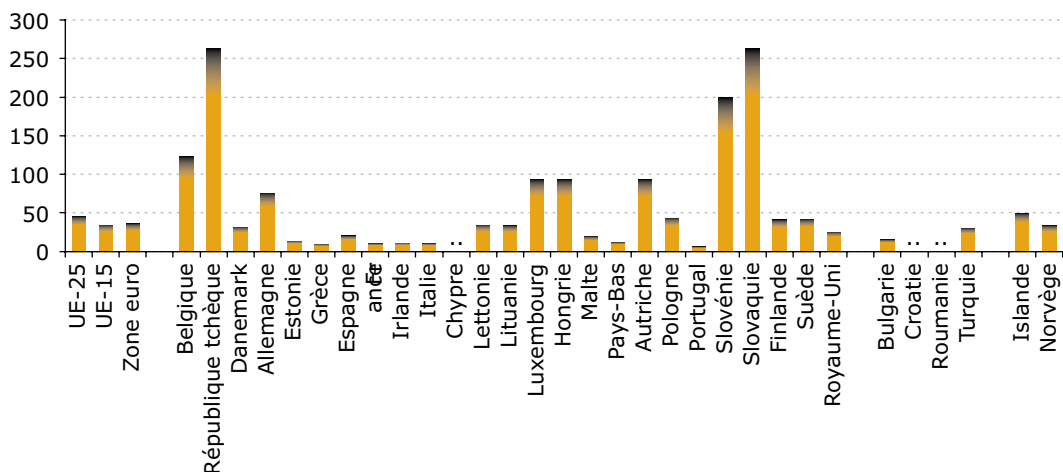
**Incidence de la tuberculose**  
Pour 100 000 personnes



Source: EuroTB, financé principalement par la Commission européenne (DG Santé et protection des consommateurs) et géré conjointement par l'Institut français de veille sanitaire (InVS) et l'Association royale de la tuberculose des Pays-Bas (KNCV).

Des données sur les maladies qui engendrent, ou peuvent engendrer, une forte morbidité et/ou mortalité au sein de l'UE (comme la tuberculose) et pour lesquelles les échanges d'informations peuvent permettre des alertes précoces de menaces sur la santé publique, sont collectées dans les États membres sur une base juridique obligatoire. Les données sur la tuberculose sont collectées par le programme de surveillance de la tuberculose en Europe, Euro-TB (réseau soutenu par la CE).

**Incidence de la salmonellose en 2003**  
Pour 100 000 personnes



Source: Réseau communautaire sur les maladies transmissibles.

Des données sur les maladies qui engendrent, ou peuvent engendrer, une forte morbidité et/ou mortalité au sein de l'UE (comme la salmonellose) et pour lesquelles les échanges d'informations peuvent permettre des alertes précoces de menaces sur la santé publique, sont collectées dans les États membres sur une base juridique obligatoire.





## L'éducation

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- le niveau d'instruction de la population;
- les participants, les effectifs et les diplômés par âge et par sexe;
- le niveau et le type d'éducation;
- les domaines d'études;
- les étudiants étrangers;
- l'étude de langues étrangères;
- le personnel enseignant;
- la taille des classes;
- les dépenses d'éducation;
- l'effectif régional.

2

### L'éducation est cruciale

L'éducation, la formation professionnelle et la formation permanente jouent un rôle vital dans la stratégie économique et sociale de l'Europe. Les objectifs de Lisbonne ne peuvent être atteints que par une utilisation efficace des ressources, par une amélioration qualitative des systèmes d'éducation et de formation et par la mise en œuvre d'une stratégie cohérente de formation continue au niveau national.

Le Conseil européen a adopté, pour les systèmes d'éducation et de formation, des objectifs stratégiques qui devront être atteints d'ici à 2010. La mesure des progrès vers la réalisation des objectifs requiert un large éventail de statistiques comparables de bonne qualité sur les niveaux d'études atteints, la fréquentation des cours et formations, les diplômés, les enseignants, l'apprentissage des langues, la mobilité et les investissements.

Le système statistique européen fournit des données sur l'éducation et la formation qui sont à la base des indicateurs mesurant la performance des systèmes d'éducation et de formation dans l'Union et permettant le suivi des progrès accomplis vers l'économie et la société de la connaissance dans le cadre plus large de la formation permanente.



### La jeune génération est mieux qualifiée

En comparant les personnes qui quittent actuellement le système d'éducation aux générations antérieures, il est possible de suivre les tendances en matière de niveau d'études atteint sur une longue période d'environ trente ans.

Au cours des trente dernières années, les disparités en matière de niveau d'études entre les sexes ont été réduites dans toute l'Union. Dans la génération des plus jeunes, les femmes ont même légèrement dépassé les hommes.

## Des qualifications plus élevées tendent à réduire le risque de chômage

En général, des qualifications plus élevées semblent réduire, mais à des degrés divers, le risque de chômage dans tous les États membres.

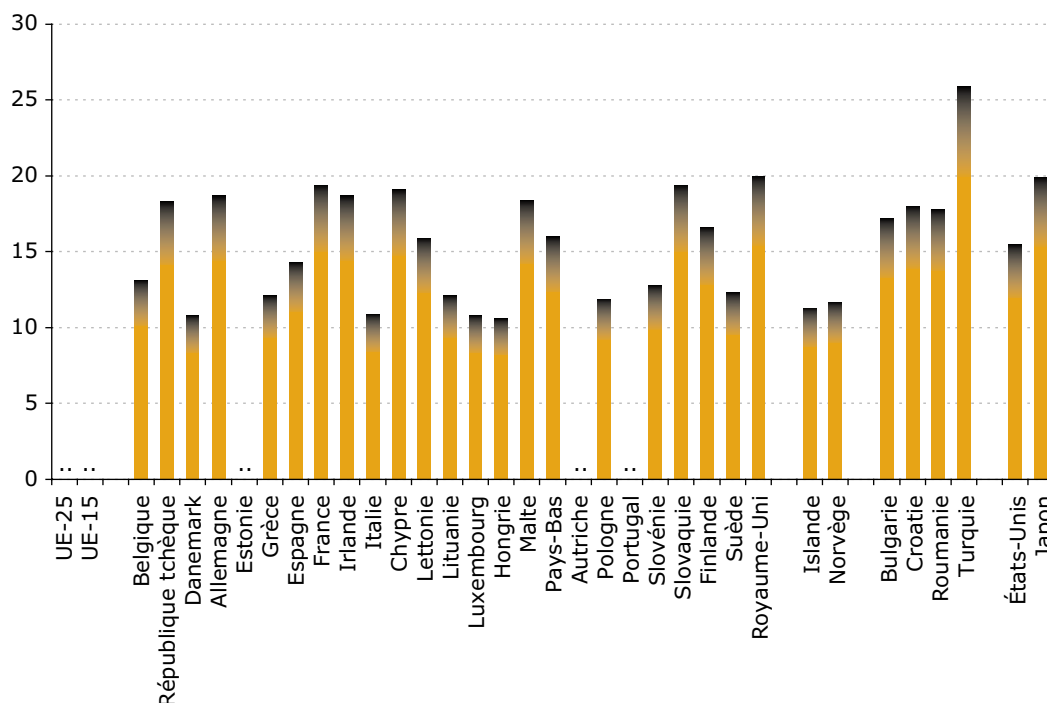
### Contexte politique

«La Communauté contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre États membres et, si nécessaire, en appuyant et en complétant leur

action [...]» «La Communauté met en œuvre une politique de formation professionnelle, qui appuie et complète les actions des États membres [...]» (traité CE, titre XI, chapitre 3, article 149, paragraphe 1, et article 150, paragraphe 1, respectivement).

Dans sa communication sur l'avenir de la stratégie européenne pour l'emploi (SEE), la Commission souligne la nécessité de réduire l'échec scolaire et de relever la qualité de l'éducation en tant que domaine prioritaire pour la nouvelle SEE. Ces politiques doivent préparer le terrain pour le futur accès à la formation continue et demeurent des défis importants pour plusieurs États membres actuels et futurs.

Ratio élève/enseignant dans l'enseignement primaire en 2003



Pour la Belgique, les données fournies ne contiennent pas celles relatives à la Communauté allemande et aux institutions privées indépendantes. Pour le Danemark et l'Islande, le niveau 2 de la CITE est inclus dans le niveau 1. Pour le Luxembourg et la Norvège, les données font référence uniquement au secteur public. Pour les Pays-Bas, le niveau 1 de la CITE inclut le niveau 0.

Le ratio élève/enseignant est calculé en divisant l'équivalent du nombre d'élèves suivant des cours à temps plein par l'équivalent du nombre d'enseignants donnant des cours à temps plein qui enseignent au niveau 1 de la CITE (classification internationale type de l'éducation). Seuls les enseignants en poste (y compris les éducateurs scolaires spécialisés) sont pris en compte. Le ratio élève/enseignant ne doit pas être confondu avec la taille moyenne d'une classe, car cette dernière ne tient pas compte des cas spéciaux, comme les petits groupes d'élèves ayant des besoins spécifiques ou les matières spécialisées/minoritaires, ou bien de la différence entre le nombre d'heures d'enseignement dispensées par les enseignants et le nombre d'heures d'instruction conseillées par élève, par exemple dans le cas d'un enseignant qui travaille dans un système par équipes.



## Élèves et étudiants

À l'exclusion de l'enseignement préprimaire; en milliers

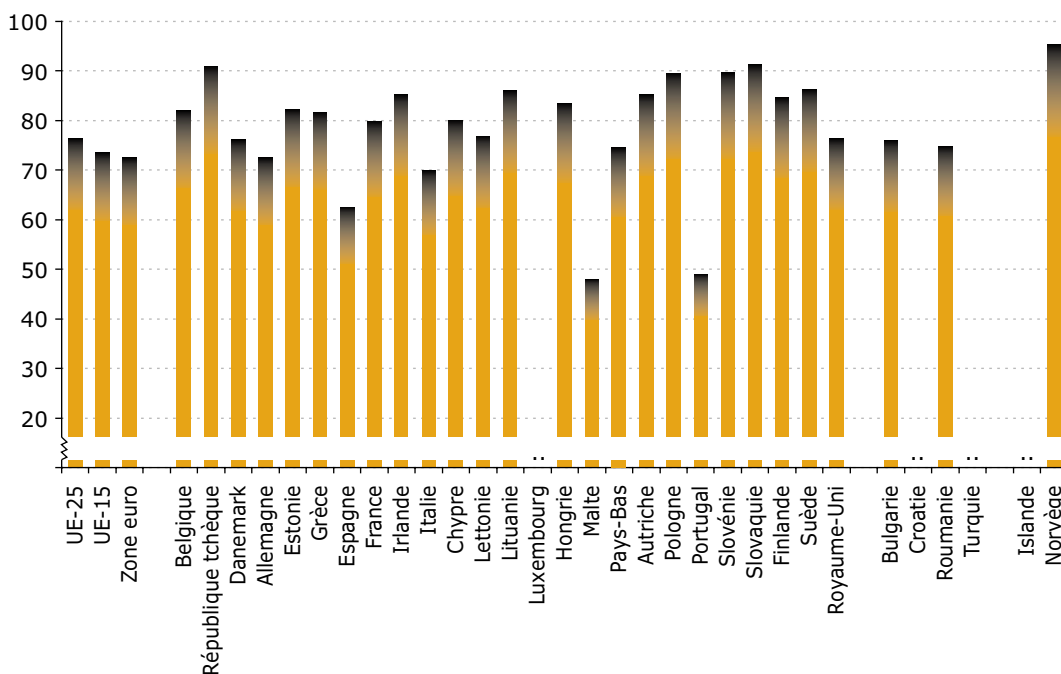
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	90 391,1	90 505	90 746,6	92 052,7	91 677,4
UE-15	70 917,2	72 303,1 (e)	73 000,7	73 359,6	73 379,9	73 295,7	:	74 387,9	74 323,2	74 400,4	75 674	75 357
Zone euro	56 318,5	56 812,2 (e)	57 104,8	57 018,6	56 882,6	56 758,3	:	56 490,1	56 276,2	56 226,3	56 106,5	56 259,8
Belgique	2 033,1	2 086,8	2 112,6	2 153	2 160	2 168,3	:	2 206,8 (i)	2 234,8 (i)	2 303,5 (i)	2 332,6 (i)	2 373,0 (i)
République tchèque	:	:	:	:	:	:	1 913,9	1 875,2	1 906,2	1 931,8	1 935,3	1 927,7
Danemark	932,8	936,6	942	943	942	954,6	972,7	988,3	1 003	1 029,4	1 046	1 069,4
Allemagne	13 337,7 (i)	13 629,0 (i)	13 842,0 (i)	14 035,2 (i)	14 209,7 (i)	14 440,7 (i)	14 567,6 (i)	14 580,9 (i)	14 549,3 (i)	14 515,1 (i)	14 510,7 (i)	14 525,4 (i)
Estonie	:	:	:	:	:	:	289,9	295,5	302,9	305,9	304	298,4
Grèce	1 859,9	1 891,7	1 889	1 850	1 839,6	1 832,8	1 904,3	1 858,8	1 883,5	1 905,7	1 975,3	1 960,7
Espagne	8 773,1	8 813	8 778,4	8 636,7	8 508,9	8 239,1	8 086,8	7 898,3	7 768,6	7 597,3	7 461,2	7 381,6
France	11 911,4	11 998	12 144,7	12 148	12 137,2	12 130,8	12 092,3	12 022	11 933,8	11 849,1	11 791,2	11 884,1
Irlande	886,2	892,3	897,5	893	885,3	886,5	1000	994,1	990,1	986,8	992,2	1 000,8
Italie	9 552,7	9 467	9 572	9 433,1	9 299,7	9 305,5	9 202,3	9 151,1	9 049,2	9 143,6	9 198,7	9 266,2
Chypre	:	:	:	:	:	136,0 (i)	:	138,1 (i)	138,0 (i)	139,6 (i)	141,5 (i)	145,9 (i)
Lettonie	:	:	:	:	:	:	470,6	484,6	498,6	509,7	510,1	505,8
Lituanie	:	:	:	:	:	:	713	739,1	766,8	787,3	796,6	806,8
Luxembourg	48,7 (i)	:	52,3 (i)	54,0 (i)	57,0 (i)	60,2 (i)	62,2 (i)	67,6 (i)	68,7 (i)	70,3 (i)	72,0 (i)	72,9 (i)
Hongrie	:	:	:	:	:	:	1 855,1	1 879,4	1 905,6	1 924,2	1 945,5	1 968,2
Malte	:	:	:	:	:	:	:	78,1	77,6	77,9	77,1	78,6
Pays-Bas	3 533,6	3 539	3 241,1	3 201	3 179,3	3 115,7	3 136	3 122,6	3 171,1	3 217,3	3 208,1	3 238,9
Autriche	1 351,6	1 372	1 387,1	1 401,5	1 412,4	1 416	1 426,1	1 442,9	1 458,8	1 463,6	1 422,1	1 429
Pologne	:	:	:	:	:	:	8 866,8	9 002,6	9 073,8	9 152,5	9 153,1	9 077,3
Portugal	2 023,7	2 098,9	2 144,5	2 166	2 134,3	2 085,4	2 076,3	2 019,5	2 015,9	2 002,4	1 963,6	1 934,9
Slovénie	:	:	:	:	:	:	385,5 (i)	391,5 (i)	389,4 (i)	403,3 (i)	407,1 (i)	407,7 (i)
Slovaquie	:	:	:	:	:	:	1 122,9	1 119	1 122,8	1 114	1 108,5	1 104
Finlande	1 006,8	1 024,5	1 043,6	1 047,1	1 059,2	1 077,3	1 100,6	1 125,5	1 152,3	1 171,7	1 178,8	1 192,5
Suède	1 377	1 623	1 655,7	1 697,9	1 753,3	1 814,3	1 961,9	2 075	2 089,5	2 106,9	2 114,8	2 118,8
Royaume-Uni	12 288,7	12 931,3	13 298,4	13 700,1	13 801,7	13 768,5	13 231,5	14 834,5	14 954,5	15 037,9	16 406,7	16 043
Islande	62	:	:	67	67,2	68	71,3	71,6	73,5	74,4	76,8	80
Liechtenstein	:	:	:	:	5	5,2	:	:	4,5	:	:	5,9 (i)
Norvège	850	:	895	858	865,2	884	957,8	980,8	989,3	993,1	1 005,2	1 036,2
Bulgarie	:	:	:	:	:	:	1 403,9	1 389,5	1 357,1	1 322	1 274,9	1 273,9
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	725,2
Roumanie	:	:	:	:	:	:	4 019,8 (i)	4 006,4 (i)	3 962,1 (i)	3 954,2 (i)	3 938,5 (i)	3 914,7
Turquie	:	:	:	:	:	:	:	13 570,9	13 168,8	14 893,2	15 389,1	15 564,9
États-Unis	56 564	57 979	58 573	59 225	59 781	60 622	61 816,1	62 795,2	62 323,3	63 652,7	64 440,4	65 738
Japon	:	:	22 842	22 409	22 346	:	21 367,7	20 907,6	20 582,9	20 254,1	19 956,3	19 646,2

Pour la Belgique, les données fournies ne contiennent pas celles relatives aux institutions privées indépendantes. Le niveau 6 de la CITE n'est pas disponible pour l'Allemagne, la Slovénie et la Roumanie. Pour le Luxembourg, Chypre et le Liechtenstein, la plupart des étudiants dans l'enseignement supérieur étudient à l'étranger et ne sont pas inclus.

Ce tableau indique le nombre total de personnes inscrites dans le système éducatif de chaque pays. Il comprend tous les niveaux d'études, de l'enseignement primaire à l'enseignement supérieur. C'est la population cible de la politique en matière d'éducation.

### Niveau d'éducation des jeunes - total en 2004

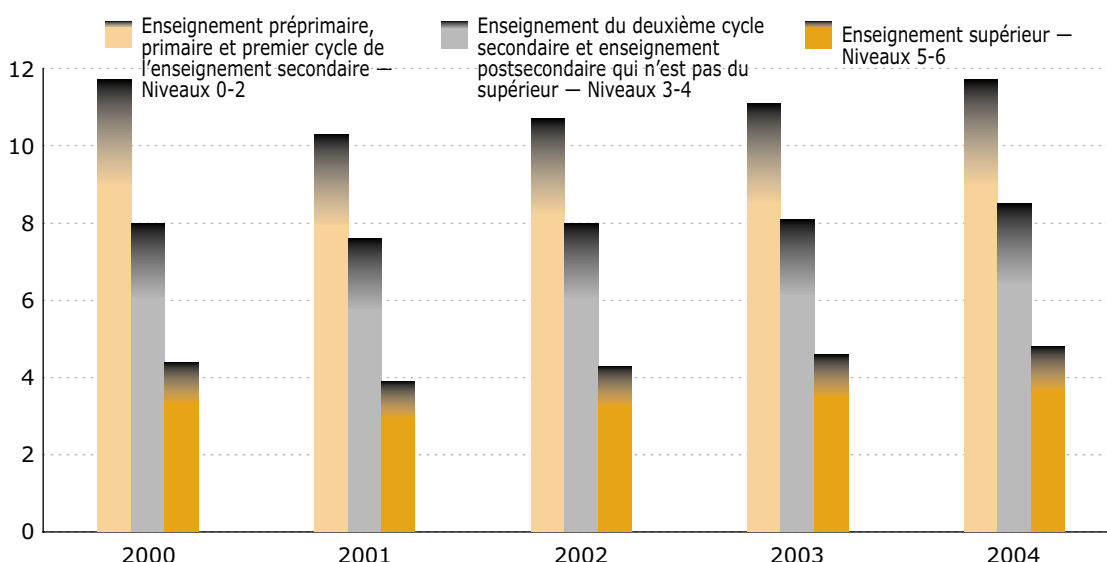
Pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans ayant atteint au moins un niveau d'éducation secondaire supérieur



L'indicateur «Niveau d'éducation des jeunes» est défini comme le pourcentage des jeunes de 20 à 24 ans ayant au moins atteint un niveau d'enseignement ou de formation secondaire supérieur, soit un niveau CITE 3 à 4 minimum (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses aux questions «Niveau d'enseignement ou de formation atteint». Le numérateur et le dénominateur sont dérivés de l'enquête communautaire sur les forces de travail.

### Taux de chômage de la population de l'UE-25 par niveau d'enseignement <sup>(1)</sup>

Population âgée de 25 à 59 ans; en %



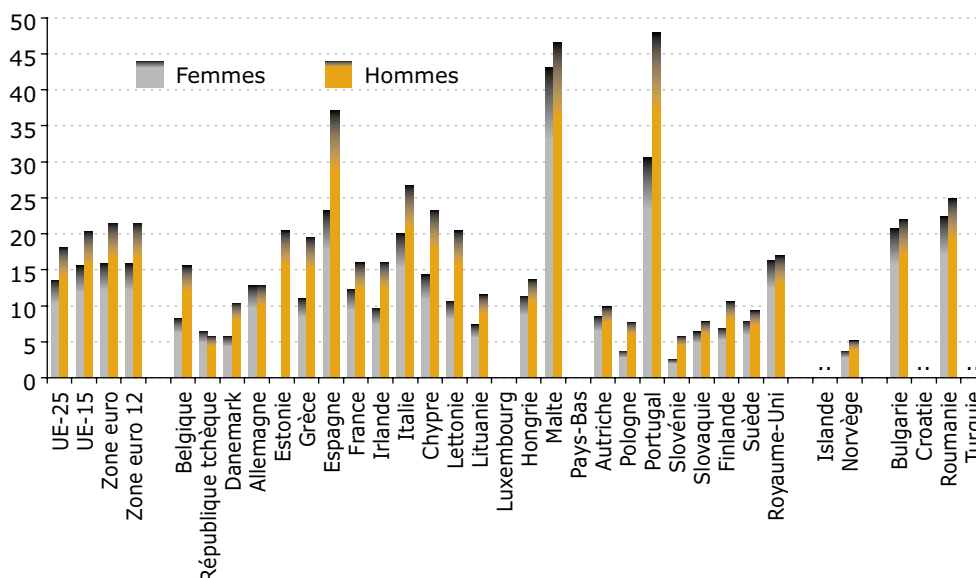
(<sup>1</sup>) Niveaux selon la CITE 1997.

L'indicateur porte sur la tranche des 25-59 ans. Il mesure la «probabilité» d'être au chômage, pour les personnes qui recherchent un emploi, ventilée par niveau d'études. Les indicateurs permettent d'évaluer les difficultés rencontrées sur le marché du travail par des personnes ayant des niveaux d'études différents et donnent une première idée du rôle joué par l'éducation dans la réduction des risques de chômage.



### Jeunes de 18 à 24 ans quittant prématurément l'école, en 2004

En % de la population totale du même groupe d'âge



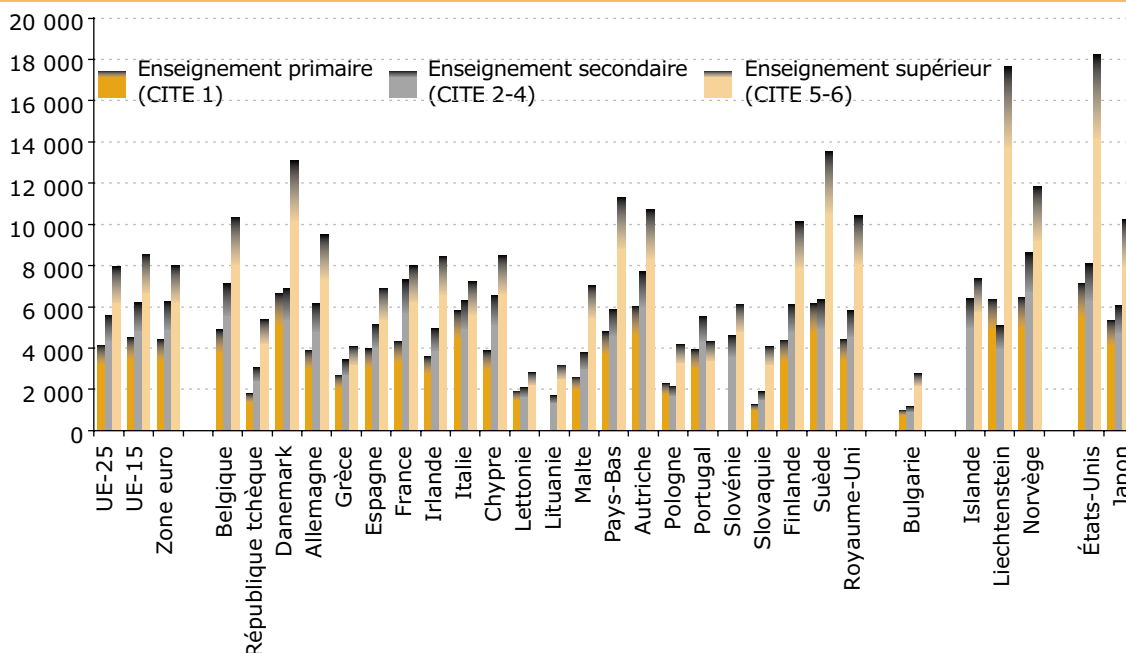
Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Royaume-Uni et Islande: valeurs provisoires.

Dans les pays de l'UE, les jeunes terminent généralement leurs études secondaires supérieures à un âge se situant entre 17 et 19 ans. Eurostat indique les pourcentages de jeunes gens ayant

juste franchi cet âge sans avoir achevé leurs études secondaires supérieures et qui ne suivent pas, actuellement, de programme d'éducation ou de formation.

### Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement publics et privés en 2002

Par niveau d'éducation; en SPA, sur la base d'équivalent temps plein



Les dépenses par élève/étudiant des institutions publiques et privées mesurent l'investissement par élève/étudiant des administrations publiques centrales, régionales et locales, des ménages, des institutions religieuses et des entreprises. Elles incluent les dépenses de personnel, les autres dépenses de fonctionnement et les dépenses d'équipement.

## Étudiants

Enseignement supérieur; en milliers

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	14 891,7	15 206,8	15 737,2	16 328,7	16 887,3
UE-15	10 113,9	10 845,1	11 512,7	11 810,4 (e)	11 933,1	12 265,9	12 163,3 (i)	12 721,2	12 764,4	13 020,5	13 399,7	13 815,8
Zone euro	8 371,3	8 929,5	9 444,6	9 581,2 (e)	9 684,6	9 918,8	:	9 919,2	10 003,1	10 204,2	10 372,2	10 685,3
Belgique	285,9	307,1	322,4	353	358,2	360,9	:	351,8 (i)	355,7 (i)	359,3 (i)	367,0 (i)	374,7 (i)
République tchèque	:	:	:	:	:	196	215	231,2	253,7	260	284,5	287
Danemark	150,2	164,4	169,6	170	166,5	180,4	183,3	190	189,2	190,8	195,3	201,7
Allemagne	2 033,7 (i)	2 112,6 (i)	2 132,2 (i)	2 155,7 (i)	2 144,2 (i)	2 131,9 (i)	2 097,7 (i)	2 087,0 (i)	2 054,8 (i)	2 083,9 (i)	2 159,7 (i)	2 242,4 (i)
Estonie	:	:	:	:	:	39	43,1	48,7	53,6	57,8	60,6	63,6
Grèce	199,7	299	314	:	329,2	363,2	374,1	387,9	422,3	478,2	529,2	561,5
Espagne	1 301,7	1 370,7	1 469,5	1 527	1 591,9	1 684,4	1 746,2	1 786,8	1 829	1 833,5	1 832,8	1 840,6
France	1 840,3	1 952	2 083,2	2 073	2 091,7	2 062,5	2 027,4	2 012,2	2 015,3	2 031,7	2 029,2	2 119,1
Irlande	101,1	108,4	117,6	122	128,3	134,6	142,8	151,1	160,6	166,6	176,3	181,6
Italie	1 533,2	1 615	1 770,3	1 791,7	1 775,2	1 892,5	1 869,1	1 797,2	1 770	1 812,3	1 854,2	1 913,4
Chypre	:	:	:	:	:	10,0 (i)	:	10,8 (i)	10,4 (i)	11,9 (i)	13,9 (i)	18,3 (i)
Lettonie	:	:	:	:	:	62	70,2	82	91,2	102,8	110,5	118,9
Lituanie	:	:	:	:	:	84	96,4	107,4	121,9	135,9	148,8	167,6
Luxembourg	1,0 (i)	:	1,8 (i)	:	1,7 (i)	1,8 (i)	1,8 (i)	2,7 (i)	2,4 (i)	2,5 (i)	3,0 (i)	3,1 (i)
Hongrie	:	:	:	:	:	203	254,7	279,4	307,1	330,5	354,4	390,5
Malte	:	:	:	:	:	:	:	5,8	6,3	7,4	7,3	8,9
Pays-Bas	493,6	507	532,4	503	491,7	469	461,4	469,9	487,6	504	516,8	526,8
Autriche	216,5	221	227,4	234	239	240,6	247,5	252,9	261,2	264,7	223,7	229,8
Pologne	:	:	:	:	:	:	1 191,1	1 399,1	1 579,6	1 775	1 906,3	1 983,4
Portugal	190,9	247,5	276,4	301	319,5	350,9	351,8	356,8	373,7	387,7	396,6	400,8
Slovénie	:	:	:	:	:	53,0 (i)	68,1 (i)	79,1 (i)	83,8 (i)	91,5 (i)	99,2 (i)	101,5 (i)
Slovaquie	:	:	:	:	:	102	112,8	122,9	135,9	143,9	152,2	158,1
Finlande	173,7	188,2	197,4	205	214	226,5	250	262,9	270,2	279,6	283,8	291,7
Suède	207,3	222,8	234,5	245,9	261,2	275,2	280,7	335,1	346,9	358	382,9	414,7
Royaume-Uni	1 385,1	1 528,4	1 664	1 813,3	1 820,8	1 891,5	1 938,4	2 081	2 024,1	2 067,3	2 240,7	2 287,8
Islande	6	:	:	7	7,5	7,9	8,1	8,5	9,7	10,2	11,6	13,3
Liechtenstein	:	:	:	:	0,1	0,1	:	:	0,5	:	:	0,4
Norvège	154	:	177	173	180,4	185,3	183	187,5	190,9	189,9	197,1	212,4
Bulgarie	:	:	:	:	:	263	260,5	270,1	261,3	247	228,4	230,5
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	121,7
Roumanie	:	:	:	:	:	354,0 (i)	360,6 (i)	407,7 (i)	452,6 (i)	533,2 (i)	582,2 (i)	643,9
Turquie	:	:	:	:	:	:	:	1 464,7	1 015,4	1 607,4	1 677,9	1 918,5
États-Unis	14 359	14 486	14 305	14 279	14 262	14 300	13 284	13 769,4	13 202,9	13 595,6	15 928	16 611,7
Japon	:	:	3 841	3 918	3 945	:	3 963,7	3 940,8	3 982,1	3 972,5	3 966,7	3 984,4
Canada	1 943	2 633	2 662	1 784	1 763	1 717	1 179	1 193	:	:	:	:

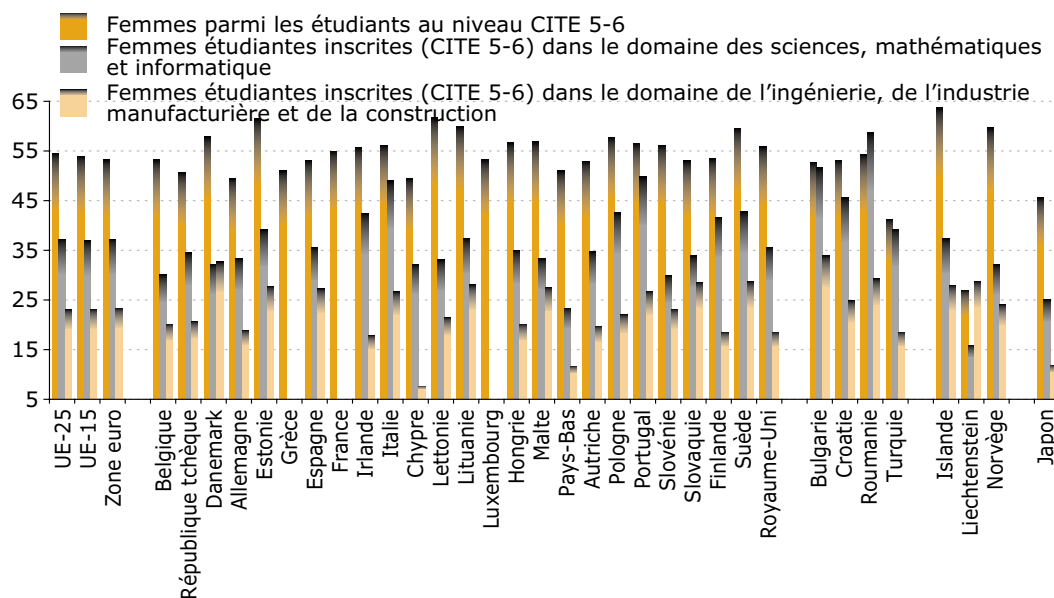
Pour la Belgique, les données fournies ne contiennent pas celles relatives aux institutions privées indépendantes. Allemagne, Roumanie, Slovénie: CITE 6 manquant. Luxembourg, Chypre, Liechtenstein: la plupart des étudiants suivent des études à l'étranger et ne sont pas inclus.

Ce tableau indique le nombre total de personnes poursuivant des études supérieures (à la fois études universitaires et non universitaires) dans le système éducatif général de chaque pays. C'est la population cible de la politique en matière d'enseignement supérieur. Ce tableau fournit une indication du nombre de personnes qui ont accès à l'enseignement supérieur et qui sont supposées achever leurs études. Ces personnes contribueront ainsi à élever le niveau d'instruction de la population du pays, si elles continuent à vivre et à travailler dans ce pays après leurs études.



### Part des femmes dans l'enseignement supérieur en 2003

Total — Mathématiques, sciences et informatique — Ingénierie, fabrication et construction — En %

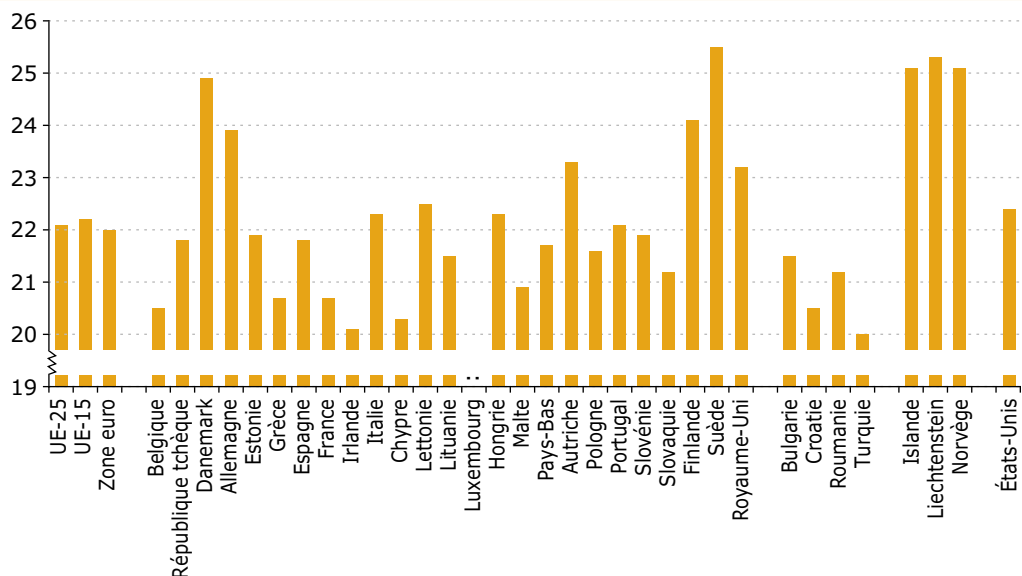


Données extraites le 16 août 2005. Pour la Belgique, les données fournies ne contiennent pas celles relatives aux institutions privées indépendantes. Le niveau 6 de la CITE n'est pas disponible pour l'Allemagne et la Slovénie. Pour le Luxembourg et Chypre, la plupart des étudiants dans l'enseignement supérieur étudient à l'étranger et ne sont pas inclus.

Cet indicateur présente le pourcentage de femmes sur le nombre total d'étudiants de l'enseignement supérieur quel que soit le domaine d'études, sur l'ensemble des étudiants en mathématiques, sciences et informatique et sur l'ensemble des étudiants en ingénierie, fabrication et construction. Les niveaux et domaines d'enseignement et de formation utilisés sont conformes à la version 1997 de la classification internationale type de l'éducation (CITE 97) et au *Manuel des domaines d'enseignement et de formation (1999)* d'Eurostat.

### Âge médian dans l'enseignement supérieur en 2003

Années



Pour la Belgique, les données fournies ne contiennent pas celles relatives aux institutions privées indépendantes. Le niveau 6 de la CITE n'est pas disponible pour l'Allemagne et la Slovénie. Pour le Luxembourg et Chypre, la plupart des étudiants dans l'enseignement supérieur étudient à l'étranger et ne sont pas inclus.

L'âge médian d'une population donnée est l'âge qui sépare le groupe en deux moitiés de taille équivalente. Dans le cas de cet indicateur, cela signifie que la moitié de la population étudiante, à savoir les personnes inscrites dans l'enseignement supérieur (niveaux 5 et 6 de la CITE), est plus jeune que l'âge médian et que l'autre moitié est plus âgée.

### Dépenses publiques totales pour l'éducation en 2002

En % du PIB



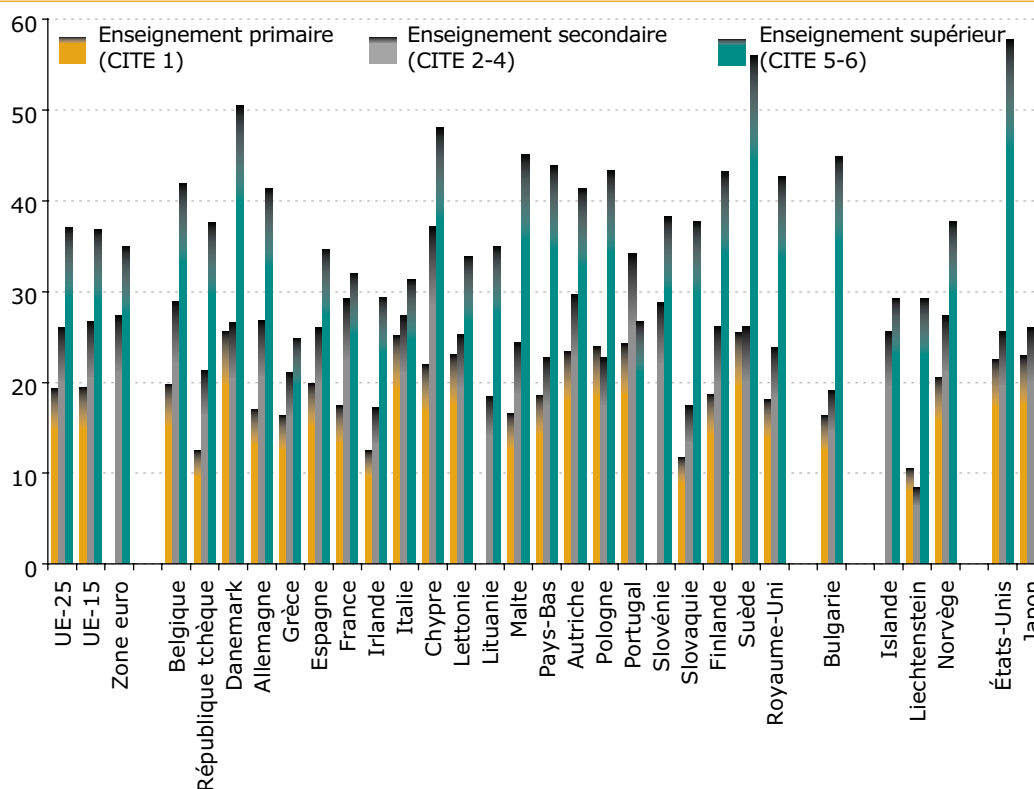
Liechtenstein	2,95
Roumanie	3,53
Turquie	3,56
Bulgarie	3,57
Japon	3,60
Grèce	3,96
Luxembourg	3,99
Irlande	4,32
Croatie	4,32
Slovaquie	4,35
République tchèque	4,41
Espagne	4,44
Malte	4,54
Italie	4,75
Allemagne	4,78
<b>Zone euro</b>	5,07
Pays-Bas	5,08
<b>UE-15</b>	5,22
<b>UE-25</b>	5,23
Royaume-Uni	5,25
États-Unis	5,35
Hongrie	5,51
Pologne	5,60
Autriche	5,67
Estonie	5,69
France	5,81
Lettonie	5,82
Portugal	5,83
Lituanie	5,89
Slovénie	6,02
Belgique	6,26
Finlande	6,39
Chypre	6,83
Islande	7,12
Norvège	7,63
Suède	7,66
Danemark	8,51

En général, le secteur public finance l'éducation soit en assumant directement les dépenses de fonctionnement et en capital des établissements d'enseignement (dépenses directes en faveur des établissements d'enseignement), soit en aidant les étudiants et leurs familles grâce à des bourses et à des prêts publics, soit encore en transférant des subventions publiques destinées à des projets éducatifs vers des entreprises privées ou des organismes à but non lucratif (transferts vers des ménages et des entreprises privées). Ces deux opérations réunies sont comptabilisées en tant que dépenses publiques consacrées à l'éducation.

Presque partout dans l'Union, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à faire des études supérieures. L'Allemagne est la seule exception.

### Dépenses annuelles d'éducation par élève/étudiant par rapport au PIB par habitant au titre des établissements d'enseignement publics et privés

Par niveau d'éducation; calculs basés sur des équivalents temps plein; en % du PIB



Sources: Collecte des données Unesco/OCDE/Eurostat.

Les dépenses annuelles consacrées aux établissements d'enseignement publics et privés par élève/étudiant présentées par rapport au PIB par habitant mettent en relation les ressources consacrées à l'éducation dans les établissements publics et privés (p. ex.: dépenses de personnel, autres dépenses de fonctionnement et en capital) et le niveau économique global d'un pays. Les calculs sont basés sur des équivalents temps plein. Le PIB par habitant est utilisé pour permettre la comparaison des niveaux d'activité économique d'économies de tailles différentes (par habitant) indépendamment du niveau des prix (en SPA).





## La formation professionnelle continue

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- la politique de formation et la gestion de la formation;
- les cours de formation et les «autres» formes de formation;
- les entreprises formantes et non formantes;
- la fréquentation de cours;
- le temps de travail passé à suivre des cours;
- le coût et le financement des cours de formation;
- les domaines et les fournisseurs de cours de formation;
- l'évaluation de la formation;
- l'introduction de nouvelles technologies et la formation.

2

### Développer le capital humain

Les indicateurs d'investissement dans le capital humain deviennent de plus en plus importants, dans la mesure où ils reflètent l'impact personnel et économique de la mise à jour des qualifications de la main-d'œuvre. Développer les aptitudes et les qualifications par la formation professionnelle continue au travail est un élément essentiel de la formation permanente et reflète l'accent mis par les entreprises sur la qualification de leur personnel.

est considérée comme un facteur déterminant dans les domaines de l'emploi et de la sécurité sociale, des performances économiques et de la compétitivité tout au long de la vie. Cette conception reflète la stratégie à long terme du sommet de Lisbonne visant à renforcer l'emploi et la cohésion sociale dans une société et une économie fondées sur la connaissance.

La résolution du Conseil du 24 juin 2003 sur le capital social et humain souligne l'importance de l'éducation et de la formation au travail pour la constitution d'un capital social et humain dans la

### Contexte politique

«L'action de la Communauté vise [...] à faciliter l'accès à la formation professionnelle [...]; à stimuler la coopération en matière de formation entre établissements d'enseignement ou de formation professionnelle et entreprises [...]» (traité CE, titre XI, chapitre 3, article 150, paragraphe 2).

La communication de la Commission de novembre 2001 intitulée «Réaliser un espace européen de l'éducation et de la formation tout au long de la vie» souligne au paragraphe 1.1 que «le Conseil européen de Lisbonne a confirmé que l'éducation et la formation tout au long de la vie constituaient un élément de base du modèle social européen». L'acquisition de connaissances ne se limite pas seulement au domaine de l'éducation, mais



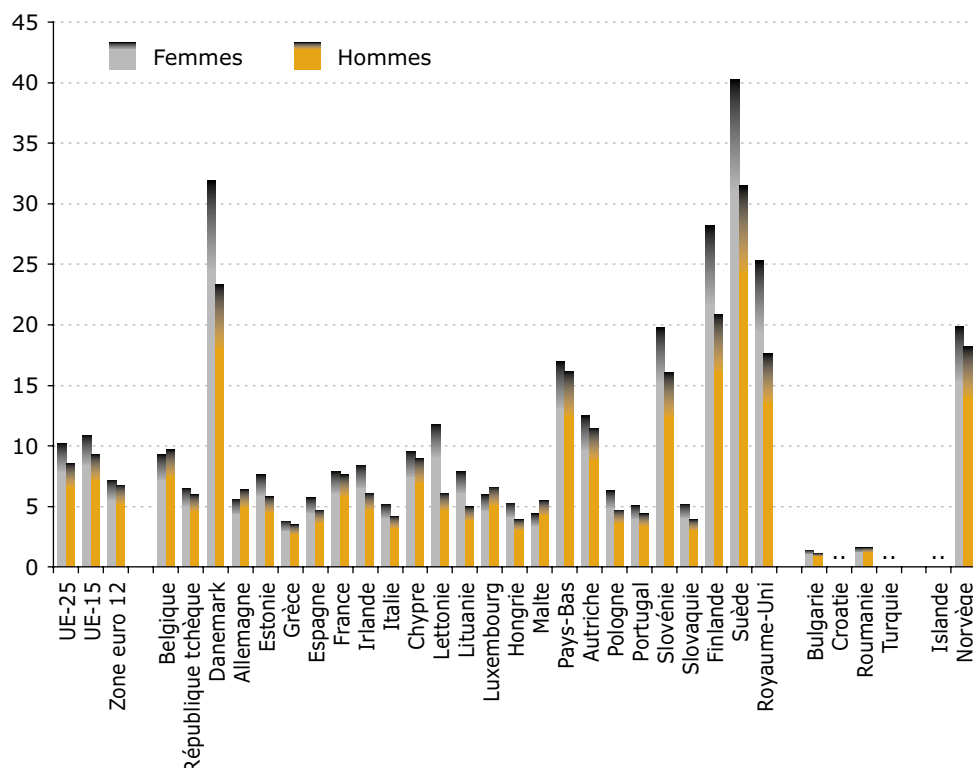
société de la connaissance. La résolution insiste en particulier sur «l'importance d'assurer que tous les travailleurs dans leurs entreprises et organisations propres sont pleinement concernés et correctement formés [...] ce qui peut faciliter le changement, et qu'ils sont donc conscients des avantages en termes de compétitivité accrue et de qualité de vie au travail [...]». La résolution traite également de «la question des personnes ayant un bon niveau d'instruction/de formation qui ont plus de facilités et, en réalité, davantage accès aux possibilités de formation que les personnes dont le niveau d'instruction/de formation est moins élevé et qui devraient bénéficier le plus d'une formation, par exemple les femmes et les travailleurs âgés [...]».

La nouvelle stratégie européenne pour l'emploi, adoptée le 22 juillet 2003, a été révisée afin de mieux tenir compte des besoins d'une Union européenne élargie, de mieux réagir aux défis

que doit affronter un marché de l'emploi moderne et de mieux contribuer à la stratégie de Lisbonne. Deux grandes orientations spécifiques figurant dans la SEE sont consacrées à la nécessité d'améliorer le niveau des qualifications par le biais d'une éducation et d'une formation tout au long de la vie et d'étudier les pénuries de main-d'œuvre et les déficits de qualification. Les États membres sont également invités à mettre en œuvre des stratégies globales d'éducation et de formation tout au long de la vie, afin de donner à chacun les qualifications nécessaires à des forces de travail modernes et de réduire les inadéquations et les pénuries de qualifications sur le marché de l'emploi. Les orientations prévoient des mesures ayant pour objectif d'accroître les investissements en ressources humaines, en particulier grâce à une augmentation significative des investissements des entreprises en faveur de la formation des adultes.

### Formation permanente en 2004

Pourcentage de la population féminine/masculine âgée de 25 à 64 ans ayant participé à une formation ou à un enseignement



UE-25, UE-15, zone euro, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni: valeurs provisoires.



## Formation permanente

Pourcentage de la population adulte (25-64 ans) suivant des cours



	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	7,9 (e)	7,9 (e)	8	9,3 (b)	9,4 (p)
UE-15	:	:	:	5,7 (e)	5,7 (e)	:	8,2 (e)	8,5 (e)	8,4 (e)	8,5	10,0 (b)	10,1 (p)
Zone euro	:	:	:	:	:	:	5,7 (e)	5,7 (e)	5,5 (e)	5,5	7,0 (b)	7,0 (p)
Zone euro 12	:	:	:	:	:	:	5,5 (e)	5,6 (e)	5,5 (e)	5,5	7,0 (b)	7,0 (p)
Belgique	2,7	2,7	2,8	2,9	3	4,4	6,9 (b)	6,8	7,3	6,5	8,5	9,5 (b)
République tchèque	:	:	:	:	:	:	:	:	:	5,9	5,4 (b)	6,3
Danemark	15,6	15,1	16,8	18	18,9	19,8	19,8	20,8	17,8	18,4	25,7 (b)	27,6
Allemagne	:	:	:	5,7	5,4	5,3	5,5	5,2	5,2	5,8	6,0 (i)	6,0 (p)
Estonie	:	:	:	:	4,3	6,3	6,5	6	5,2	5,2	6,2	6,7
Grèce	1,1	1	0,9	0,9	0,9	1	1,2	1,1	1,4	1,2	3,7 (b)	3,7 (p)
Espagne	3,5	3,9	4,3	4,4	4,5	4,3	5,1	5,1	4,9	5	5,8	5,2
France	3	2,9	2,9	2,7	2,9	2,7	2,6	2,8	2,7	2,7	7,4 (b)	7,8
Irlande	3,5	3,9	4,3	4,8	5,2	:	:	:	:	7,7	9,7 (b)	7,2 (p)
Italie	3,3 (b)	3,4	3,8	4,1	4,6	4,8	5,5	5,5	5,1	4,6	4,7	4,7 (p)
Chypre	:	:	:	:	:	:	2,6	3,1	3,4	3,7	7,9 (b)	9,3
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	8,2	8,1	9,1
Lituanie	:	:	:	:	:	:	3,9	2,8	3,6	3,3 (b)	4,5	6,5 (b)
Luxembourg	2,6	3,3	2,9	2,9	2,8	5,1 (b)	5,3	4,8	5,3	7,7	6,3 (b)	6,3 (p)
Hongrie	:	:	:	:	2,9	3,3	2,9	3,1	3	3,2	6,0 (b)	4,6
Malte	:	:	:	:	:	:	:	4,5	4,6	4,4	4,2	5,0 (b)
Pays-Bas	14,3	13,6	13,1	12,5	12,6	12,9	13,6	15,6	16,3	16,4	16,5	16,5 (p)
Autriche	:	:	7,7	7,9	7,8	:	9,1	8,3	8,2	7,5	12,5 (b)	12
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:	4,8	4,3	5	5,5 (b)
Portugal	3,2	3,5	3,3	3,4	3,5	3,1 (b)	3,4	3,4	3,4	2,9	3,7	4,8 (b)
Slovénie	:	:	:	:	:	:	:	:	7,6	9,1	15,1 (b)	17,9
Slovaquie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	9	4,8 (b)	4,6
Finlande	:	:	:	16,3	15,8	16,1	17,6	19,6 (b)	19,3	18,9	25,3 (b)	24,6
Suède	:	:	:	26,5	25	:	25,8	21,6	17,5 (b)	18,4	34,2 (b)	35,8
Royaume-Uni	10,8	11,5	:	:	:	:	19,2	21,1	21,7	22,3	21,3	21,3 (p)
Bulgarie	:	:	:	:	:	:	:	:	1,4	1,3	1,4	1,3
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	2,1	:
Roumanie	:	:	:	:	0,9	1	0,8	0,9	1,1	1,1	1,3	1,6 (b)
Turquie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Islande	:	:	14,1	15,7	16,5	19,3	20,2	23,5	23,5	24	24,0 (p)	:
Norvège	:	:	:	16,5	16,4	:	:	13,3	14,2	13,3	19,6 (b)	19,1

La formation permanente fait référence aux personnes âgées de 25 à 64 ans qui ont répondu avoir suivi un enseignement ou une formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête (numérateur). Le dénominateur est la population totale du même groupe d'âge, à l'exclusion des non-réponses à la question «Formations et enseignements suivis». Le numérateur et le dénominateur sont dérivés de l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT). Les informations collectées concernent toutes les formes d'enseignement ou de formation, qu'elles soient ou non pertinentes pour l'emploi actuel ou futur du répondant.

L'âge n'est pas un obstacle aux études ou à la formation. Les pays du nord de l'Europe ont enregistré les niveaux les plus élevés d'adultes de 25 à 64 ans ayant reçu une formation.



## Le travail et son marché

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- l'emploi par principales caractéristiques (secteur d'activité, occupation, statut professionnel, âge et sexe);
- les heures de travail;
- le travail à temps plein et à temps partiel;
- le travail temporaire;
- le travail en dehors des heures normales;
- le chômage par principales caractéristiques (durée, caractéristiques du dernier emploi, âge, sexe, niveau d'éducation);
- les taux d'emploi et de chômage;
- le marché du travail et la composition des ménages.

2

### Les statistiques du marché du travail sont au cœur des politiques de l'Union

L'emploi tient une place de plus en plus importante dans les préoccupations de l'Union. Les statistiques du marché du travail sont au cœur des politiques de l'UE.

Un chapitre consacré à l'emploi a été introduit dans le traité d'Amsterdam en 1997. Le Conseil européen extraordinaire de Luxembourg, en novembre 1997, a approuvé une ambitieuse stratégie européenne pour l'emploi visant à abaisser le chômage, à accroître de façon durable les taux d'emploi ainsi qu'à réduire les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes.

Le sommet de Lisbonne (printemps 2000) a fixé du plein emploi, avec plus d'emplois et de meilleurs emplois, l'une des priorités européennes. Pour l'année 2010, il s'est donné pour objectif d'atteindre les taux d'emploi suivants:

- 70 % pour le taux d'emploi total;
- 60 % pour le taux d'emploi des femmes.

Le Conseil de Stockholm (printemps 2001) a ensuite fixé un taux cible d'emploi pour les personnes âgées de 55 à 64 ans (50 % d'ici à 2010). Il a également arrêté des objectifs intermédiaires (pour 2005) de 67 % pour le taux d'emploi total et de 57 % pour le taux d'emploi des femmes.

### L'enquête sur les forces de travail: un outil indispensable pour observer le marché du travail

Dans ce contexte, l'enquête communautaire sur les forces de travail (EFT) joue un rôle de plus en

plus important. L'EFT est aujourd'hui unanimement reconnue comme un outil indispensable pour observer l'évolution du marché du travail et prendre des mesures politiques appropriées. Dans ces deux domaines, c'est la seule source d'information qui fournisse des données véritablement comparables. Les définitions et les méthodes sont harmonisées pour tous les États membres. L'EFT est la principale source de données de la présente section. Les résultats de la croissance de l'emploi sont fondés sur les comptes nationaux (programme de transmission du SEC 95).



## Données comparables sur le marché du travail de l'Europe

Un des objectifs de l'enquête sur les forces de travail est de rendre compte de la population de l'UE en âge de travailler (de 15 à 64 ans), qui comprend les personnes occupées, les personnes au chômage et les inactifs. L'EFT fournit des informations complètes sur ces trois catégories. Elle décrit la situation de l'emploi des personnes occupées en donnant des informations, par exemple

sur leur niveau d'instruction, sur les secteurs d'activité dans lesquels elles travaillent et leurs professions, ainsi que sur le travail à temps partiel, la durée du contrat de travail et la recherche d'un nouvel emploi. L'année 2005 marque la fin de la transition d'une EFT de printemps à une EFT trimestrielle continue pour tous les États membres. Par conséquent, les données présentées dans l'Annuaire Eurostat se réfèrent à des moyennes annuelles (en recourant à des estimations pour les trimestres manquants) ou à la situation au printemps (un trimestre de référence).

### Croissance de l'emploi

Variation annuelle en pourcentage de la population occupée totale



	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
UE-25	:	:	:	:	:	1,0 (e)	1,7 (e)	1,2 (e)	1,4 (e)	1,1	0,3	0,2
UE-15	:	-1,6	-0,1	0,8	0,3	0,9	1,8	1,7	2	1,3	0,5	0,3
Zone euro	-0,9	-1,7	-0,4	0,6	0,2	0,9	1,8	1,8	2,2	1,4	0,5	0,1
Belgique	-0,1	-0,6	-0,4	0,7	0,3	0,9	1,8	1,4	1,9	1,5	-0,3	0
République tchèque	:	:	:	0,7	0,2	-0,7	-1,4	-2,1	-0,7	-0,1	0,8	-0,6
Danemark	-0,8	-1,5	1,4	1,7	0,4	0,8	1,6	2,1	0,3	0,3	-0,4	-0,9
Allemagne	-1,5	-1,3	-0,2	0,2	-0,3	-0,2	1,1	1,2	1,8	0,4	-0,6	-1
Estonie	-6	-7,9	-3,4	-6,1	-2,3	0	-1,9	-4,4	-1,5	0,8	1,3	1,5
Grèce	1,4 (e)	0,8 (e)	1,9 (e)	0,9	-0,5	-2,2	7,5	0,1	0,3	-0,3	0,1	1,4
Espagne	-1,4	-2,8	-0,5	1,9	1,3	2,9	3,9	3,5	3,5	2,4	1,5	1,8
France	-0,6	-1,3	0,1	0,9	0,4	0,4	1,5	2	2,7	1,7	0,7	-0,1
Irlande	0,3 (e)	1,4 (e)	3,2 (e)	4,4	3,6	5,6	8,6	6,3	4,6	3	1,8	2
Italie	-0,5	-2,5	-1,5	-0,1	0,6	0,4	1	1,1	1,9	2	1,8	1,2
Chypre	:	:	:	:	:	-0,3	1	1,3	2,8	1,9 (f)	1,4 (f)	0,9 (f)
Lettonie	-7,4	-6,9	-10	-10	-1,9	4,4	-0,3	-1,8	-2,9	2,2	2,3	1
Lituanie	-2,3	-4,1	-5,8	-1,9	0,9	0,6	-0,8	-0,5	-3,7	-4,1	-7,4	2,4
Luxembourg	2,8	1,8	2,7	2,7	2,6	3,2	4,5	5	5,7	5,7	3	1,8
Hongrie	:	:	:	:	-0,5	0,1	1,8	3,2	1	1	0,1	1,3
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	:	2,1	-0,7	-1,0 (f)
Pays-Bas	1,6	0	0,7	1,5	2,3	3,2	2,6	2,6	2,2	2,1	0,4	-0,4
Autriche	0,2	-0,6	-0,1	0	-0,6	0,5	1	1,4	0,8	0,6	-0,2	-0,1
Pologne	:	:	:	:	1,9	2,8	2,3	-2,7	-2,3	-0,6	-2,2	-1,2
Portugal	:	:	:	:	:	:	:	1,8 (f)	2,3 (f)	1,5 (f)	0,3 (f)	-0,4 (f)
Slovénie	:	:	:	:	-1,6	-0,7	0,1	1	3,2	0,4	-0,4	-0,3
Slovaquie	:	:	:	0,2	2,3	-1,2	-0,4	-2,7	-1,8	0,6	-1,1	2,3
Finlande	-7,1	-6	-1,4	1,8	1,4	3,3	2	2,5	2,3	1,5	0,9	-0,1
Suède	-4,4	-5,2	-0,9	1,5	-0,8	-1,3	1,6	2,1	2,4	1,9	0,1	-0,2
Royaume-Uni	:	-0,8	0,8	1,2	0,9	1,8	1	1,4	1,2	0,8	0,8	0,9
Bulgarie	:	:	:	:	:	-3,9	-0,1	-2,1	-3,5	-0,4	0,8 (f)	3,5 (f)
Croatie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Roumanie	-3	-3,8	-0,5	-5,2	-1,2	-3,8	-2,3	-4,5	2,5	-0,8	-2,7	-0,1 (f)
Turquie	:	:	:	3,7	2,1	-2,5	2,8	2,1 (f)	-0,4 (f)	-1,0 (f)	-0,8 (f)	-1,0 (f)
Islande	-1,4	-0,8	0,5	0,9	2,3	1,8 (f)	3,1 (f)	2,7 (f)	2,2 (f)	1,6 (f)	-1,1 (f)	1,5 (f)
Norvège	-0,3	0,3	1,5	2,2	2	2,9	2,5	0,8	0,4	0,2	0,4	-0,6
Japon	1,1	0,4	0,1	0,1	0,4	1	-0,7	-0,8	-0,1	-0,6	-1,4	-0,2 (f)
États-Unis	0,1	1,8	2,3	1,9	1,7	2,2	2,4	2,2	2,2	-0,1	-0,8	0

La croissance de l'emploi est la variation annuelle en pourcentage de la population occupée totale. Les chiffres sur la population occupée sont originaires du SEC (système européen des comptes) 1995, et couvrent toute personne occupée avec une activité productive qui répond à la définition du système de délimitation de la production. L'emploi est défini selon le concept national, c'est-à-dire pour les unités de production résidentes.

De nombreux numéros de *Statistiques en bref* mettent en évidence le large éventail d'informations fournies par l'EFT. La liste complète des va-

riables de l'EFT (plus de 100) peut être consultée dans l'édition 2001 du document *Enquête sur les forces de travail — Méthodes et définitions*.

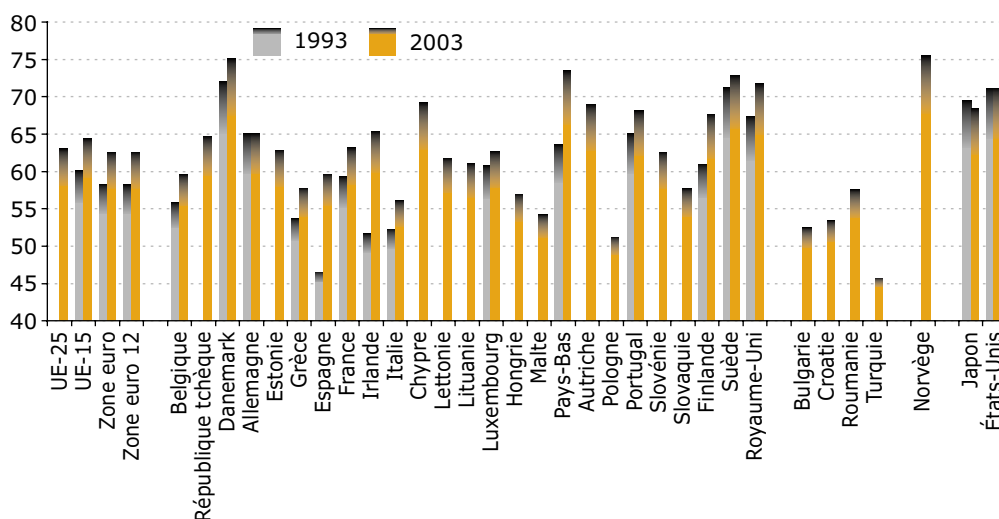


En 2003, le taux d'emploi de la population de l'Union âgée de 15 à 64 ans était de 63,0 %. Dans huit pays de l'UE, il était de 67 % ou plus <sup>(1)</sup>: Danemark, Chypre, Pays-Bas, Autriche,

Portugal, Finlande, Suède et Royaume-Uni. Il était inférieur à 57 % en Italie, à Malte et en Pologne. Le taux d'emploi des femmes (55,1 %) était inférieur à celui des hommes (70,9 %).

### Taux d'emploi total

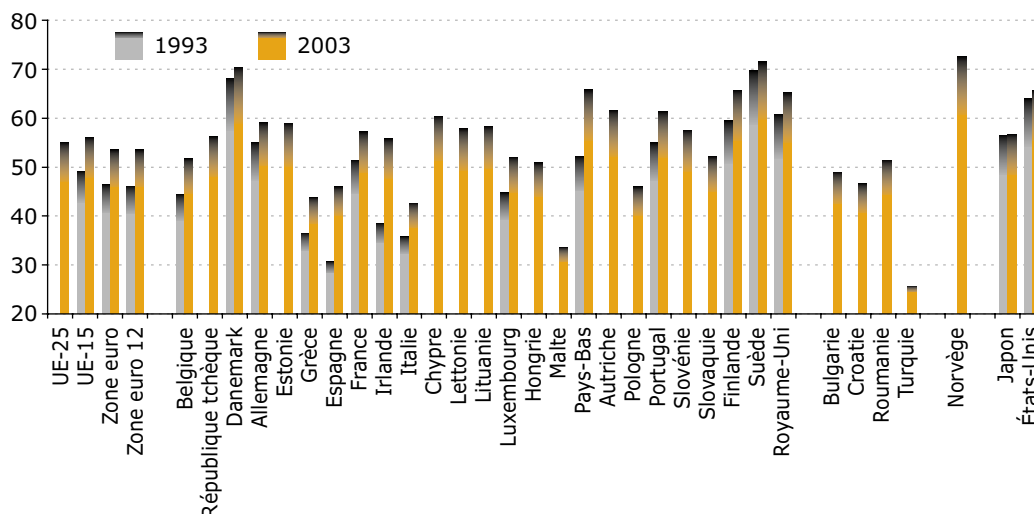
En %



Le taux d'emploi est obtenu en divisant le nombre de personnes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population totale de la même tranche d'âge. Cet indicateur est dérivé de l'EFT, qui couvre l'ensemble de la population vivant dans des ménages privés. Elle exclut les personnes vivant dans des ménages collectifs (pensions, cités universitaires, établissements hospitaliers). La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

### Taux d'emploi – Population féminine

En %



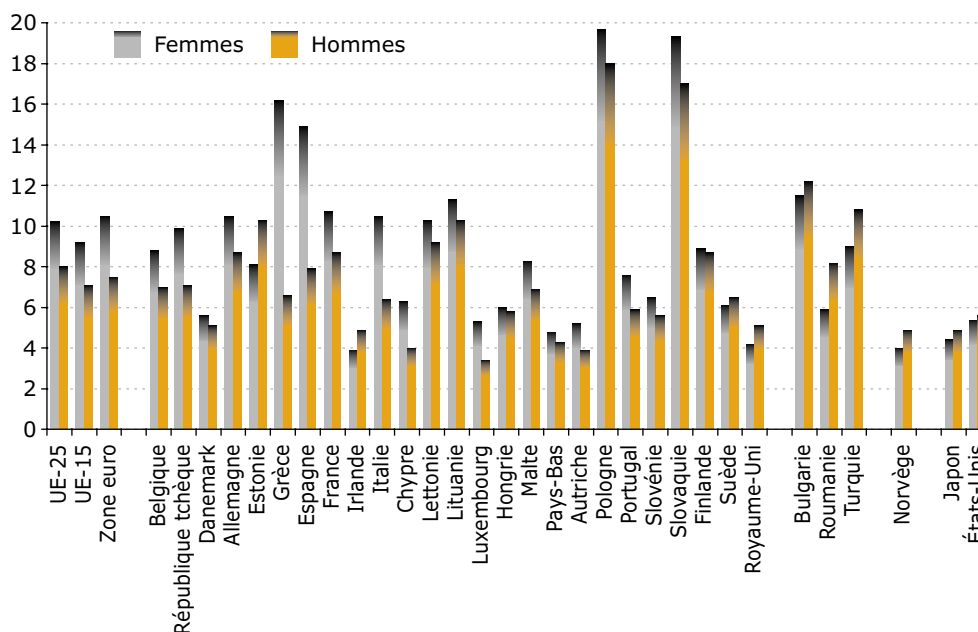
Le taux d'emploi féminin est obtenu en divisant le nombre de femmes occupées âgées de 15 à 64 ans par la population féminine totale de la même tranche d'âge. Cet indicateur est dérivé de l'EFT, qui couvre l'ensemble de la population vivant dans des ménages privés. Elle exclut les personnes vivant dans des ménages collectifs (pensions, cités universitaires, établissements hospitaliers). La population occupée comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération ou un profit ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes.

<sup>(1)</sup> Objectif intermédiaire pour 2005 fixé par le Conseil européen de Stockholm de 2001 concernant le taux d'emploi dans l'UE des personnes âgées de 15 à 64 ans.



### Taux de chômage des hommes et des femmes en 2004

Chômeurs en % de la population active



Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs par rapport à l'ensemble des forces de travail. Les forces de travail sont composées des personnes occupées et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui étaient: a) sans travail pendant la semaine de référence; b) disponibles pour travailler, c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non-salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence; c) à la recherche active d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail à commencer plus tard, c'est-à-dire endéans une période maximale de trois mois.

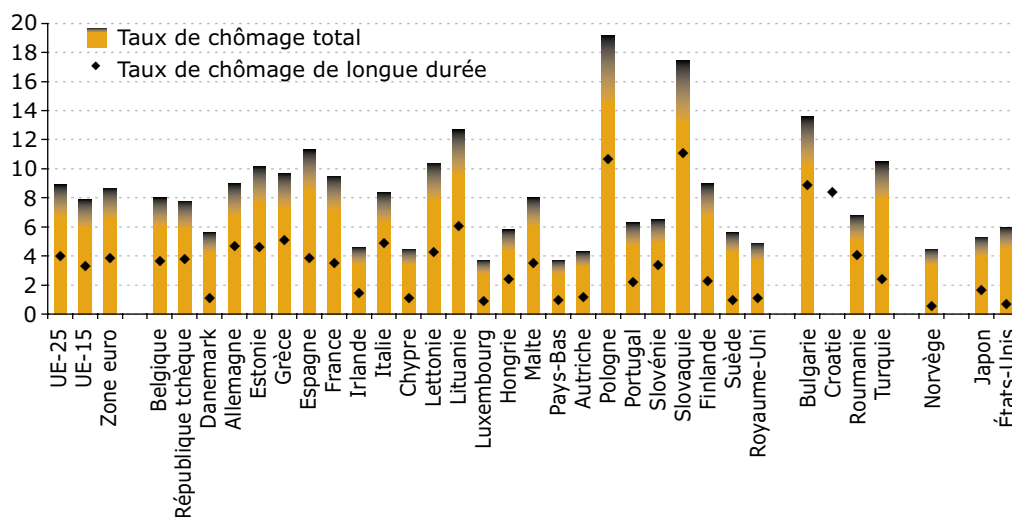
En 2003, 17 % des personnes occupées dans l'UE-25 travaillaient à temps partiel. Les pays ayant des taux d'emploi de 67 % ou plus avaient généralement des proportions plus élevées de travailleurs à temps partiel (18,6 à 45 % de l'emploi total), sauf Chypre (8,9 %), le Portugal et la Finlande (environ 12 % chacun). Le travail à temps partiel était moins fréquent en Grèce, en Hongrie et en Slovaquie (moins de 4,5 % pour un taux d'emploi total situé entre 57 et 58 %).





### Chômage total et chômage de longue durée en 2003

Chômeurs (de longue durée) en % de la population active totale



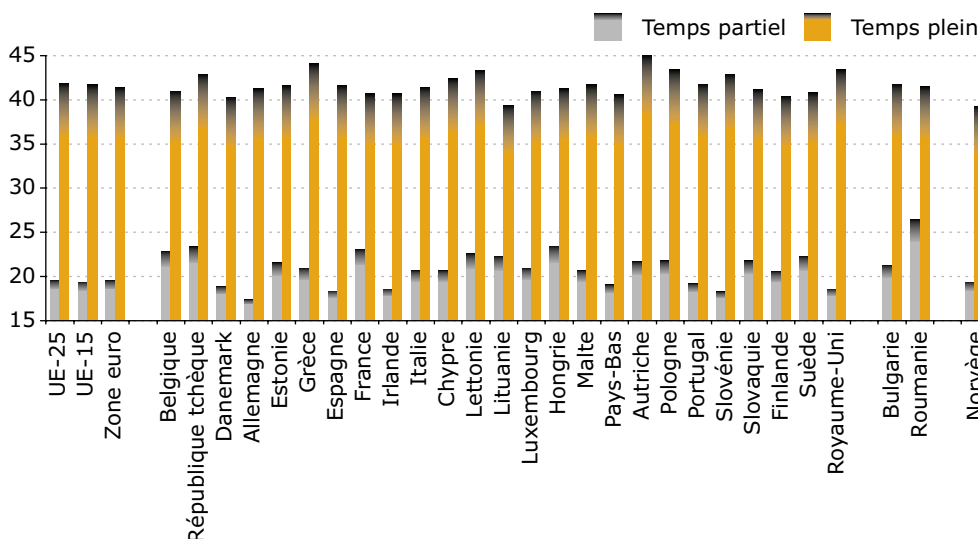
Les chômeurs de longue durée (12 mois et plus) sont les personnes âgées d'au moins 15 ans qui ne vivent pas dans un ménage collectif, qui sont sans travail pour les deux semaines suivantes, qui sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux semaines suivantes et qui sont à la recherche d'un emploi (ont activement recherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou ne recherchent pas d'emploi parce qu'elles en ont déjà trouvé un qu'elles commenceront à exercer plus tard). La population active totale (forces de travail) est le total des personnes occupées et des chômeurs. La durée du chômage est définie comme la durée de recherche d'un emploi ou le temps écoulé depuis la perte du dernier emploi (si cette période est plus courte que la durée de recherche d'un emploi).

Le chômage est resté un problème pour l'Union européenne: le taux de chômage dans les vingt-cinq pays que compte aujourd'hui l'UE était de 9 % en 2004; de plus, 4 % de la population économiquement active était au «chômage de

longue durée», c'est-à-dire dans l'impossibilité de trouver un emploi pendant plus d'un an. Le taux de chômage des femmes (10,2 % en 2004) est plus élevé que celui des hommes (8 % en 2004).

### Heures de travail par semaine en 2004

Printemps

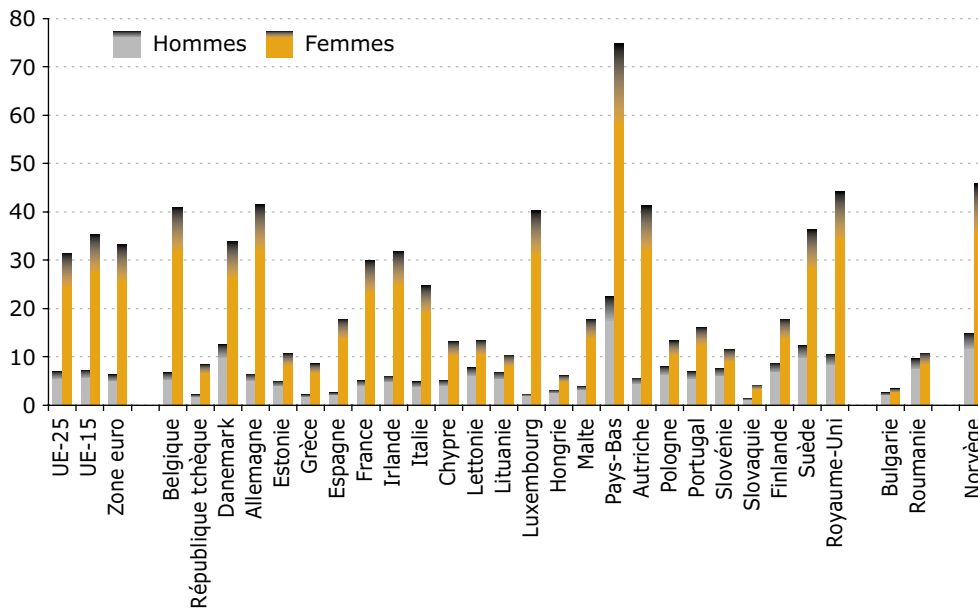


Le nombre moyen d'heures correspond au nombre d'heures normalement travaillées par la personne. Ce chiffre inclut les heures supplémentaires, rémunérées ou non, normalement effectuées par la personne. Il ne comprend pas la durée du trajet entre le domicile et le lieu de travail ni la pause déjeuner (généralement prise à midi). Une distinction est faite entre le travail à temps plein et le travail à temps partiel en fonction de la réponse spontanée donnée par la personne interrogée.



**Personnes ayant un emploi à temps partiel, en 2004**

Part dans l'emploi total en %; printemps



Les personnes ayant un emploi désignent celles qui, pendant la semaine de référence, ont effectué un travail contre une rémunération ou un profit, pendant au moins une heure, ou qui n'ont pas travaillé mais avaient un emploi dont elles étaient temporairement absentes. Les travailleurs familiaux sont inclus. Une distinction est faite entre le travail à temps plein et le travail à temps partiel en fonction de la réponse spontanée donnée par la personne interrogée. Il est impossible de faire une distinction plus exacte entre le travail à temps partiel et le travail à temps plein, en raison des variations des horaires de travail entre les États membres et les branches professionnelles.



## Les données sur la politique du marché du travail

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur :

- les dépenses totales pour la politique du marché du travail;
- les dépenses pour la politique du marché du travail par catégorie;
- les dépenses pour la politique du marché du travail par bénéficiaire des transferts;
- les dépenses pour la politique du marché du travail détaillées par catégorie et par pays;
- le nombre total de participants (effectifs) dans les mesures relevant de la politique du marché du travail par catégorie;
- le nombre total de participants (entrants) dans les mesures relevant de la politique du marché du travail par catégorie;
- les chiffres détaillés sur les participants dans les mesures relevant de la politique du marché du travail par catégorie et par pays.

### Interventions couvertes par la base de données sur la politique du marché du travail

Les mesures relevant de la politique du marché du travail (PMT) sont classées dans les catégories suivantes :

#### Formation

Programmes financés par des organismes publics et visant à améliorer l'employabilité des chô-

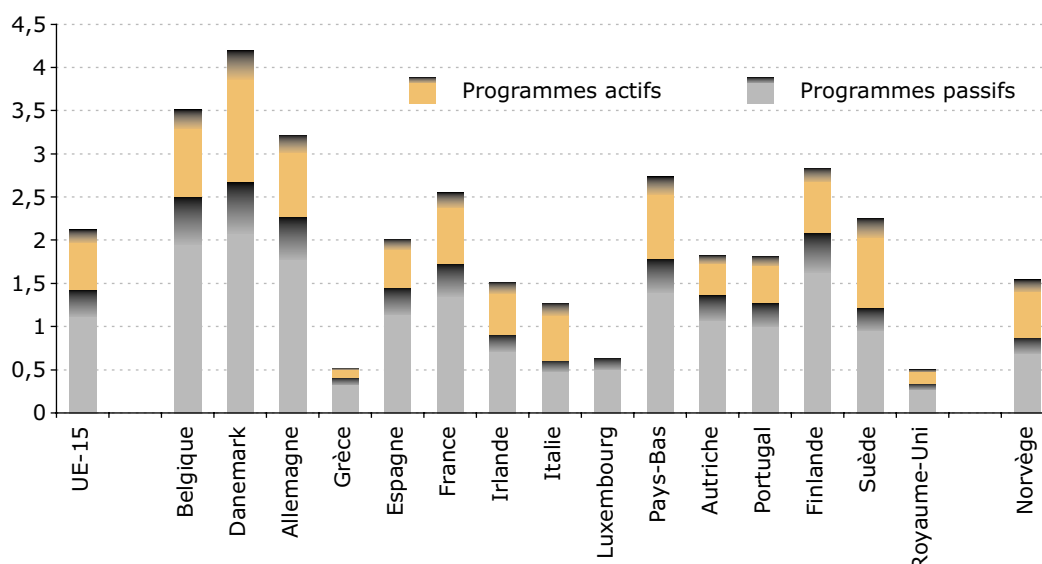
meurs et d'autres groupes cibles, grâce à des actions de formation professionnelle. Les mesures doivent inclure une preuve d'enseignement en classe ou, sur le lieu de travail, d'une supervision spéciale pour les besoins de l'instruction.

#### Rotation de l'emploi et partage de l'emploi

Programmes facilitant le placement professionnel d'un chômeur ou d'une personne appartenant à un autre groupe cible par substitution des heures travaillées par un salarié existant.

### Dépenses publiques pour les mesures relevant de la politique de l'emploi dans l'UE-15 en 2003

En % du PIB

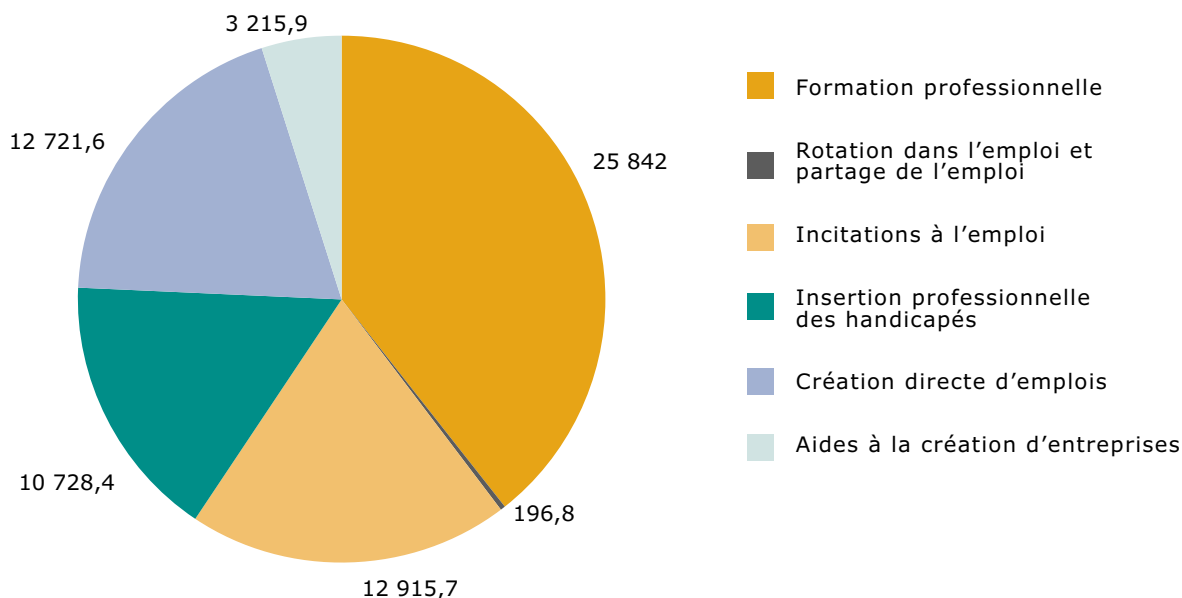


Données extraites le 16 août 2005.

Les dépenses publiques affectées aux mesures de politique du marché du travail sont explicitement consacrées aux chômeurs, aux personnes avec un emploi à risque et aux personnes inactives qui souhaiteraient entrer sur le marché du travail. Les dépenses totales comprennent deux principaux groupes de mesures : catégories totales 2-7 : dépenses en faveur de programmes actifs comprenant la formation, la rotation des tâches/le travail partagé, les mesures d'incitations à l'emploi, l'insertion des handicapés, la création directe d'emplois et les mesures d'incitation en faveur des jeunes entreprises; catégories totales 8-9 : dépenses en faveur de programmes passifs comme le «maintien des revenus des personnes sans emploi» (principalement les prestations de chômage) et la «préretraite».

## Dépenses publiques des politiques du marché du travail par type d'action active dans l'UE-15 en 2003

En Mio. EUR



Données extraites le 16 août 2005.

Les dépenses totales affectées aux mesures actives de politique du marché du travail désignent les dépenses publiques consacrées à des programmes en faveur des chômeurs, des personnes ayant un emploi à risque et des personnes inactives qui souhaiteraient entrer sur le marché du travail. Ces dépenses couvrent six catégories de mesures: la formation des chômeurs et des groupes à risque, la rotation des tâches/le travail partagé, les mesures d'incitation à l'emploi, l'insertion des handicapés, la création directe d'emplois et les mesures d'incitation en faveur des jeunes entreprises.

### Incitations à l'emploi

Programmes facilitant le recrutement de chômeurs et de personnes appartenant à d'autres groupes cibles ou contribuant à assurer un emploi permanent à des personnes exposées à une perte d'emploi involontaire. La majeure partie des coûts salariaux est normalement couverte par l'employeur.

### Insertion professionnelle des handicapés

Programmes visant à favoriser l'insertion des handicapés sur le marché du travail.

### Création directe d'emplois

Programmes créant des emplois supplémentaires, généralement d'utilité publique ou sociale, et s'adressant aux chômeurs de longue durée ou aux personnes pour lesquelles il est difficile de trouver un emploi. La majeure partie des coûts salariaux est normalement couverte par les finances publiques.

### Aides à la création d'entreprise

Programmes encourageant l'esprit d'entreprise et incitant les chômeurs et les personnes appartenant à d'autres groupes cibles à créer leur propre entreprise ou à s'installer à leur compte.

### Maintien et soutien du revenu en cas d'absence d'emploi

Programmes visant à compenser la perte de salaire d'une personne en lui assurant des prestations en espèce.

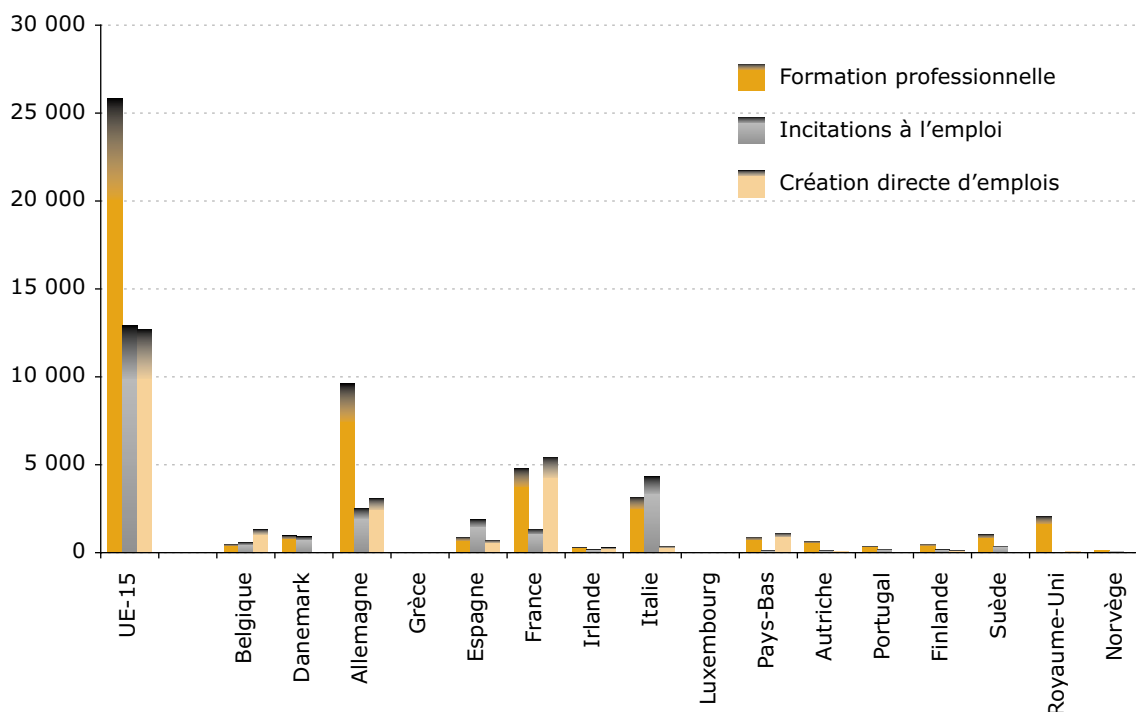
### Préretraite

Programmes facilitant la retraite anticipée complète ou partielle des travailleurs âgés ayant peu de chances de trouver un emploi ou dont la retraite facilite l'embauche d'un chômeur ou d'une personne d'un autre groupe cible.



### Dépenses publiques pour la politique de l'emploi consacrées aux principales mesures actives en 2003

En Mio. EUR



Données extraites le 16 août 2005.

Les dépenses totales affectées aux principales mesures actives de politique du marché du travail désignent les dépenses publiques consacrées à des programmes en faveur des chômeurs, des personnes ayant un emploi à risque et des personnes inactives qui souhaiteraient entrer sur le marché du travail. Ces dépenses couvrent six catégories de mesures: la formation des chômeurs et des groupes à risque, la rotation des tâches/le travail partagé, les mesures d'incitation à l'emploi, l'insertion des handicapés, la création directe d'emplois et les mesures d'incitation en faveur des jeunes entreprises.

### Politiques du marché du travail

Les politiques du marché du travail ont, par définition (voir glossaire), un champ d'action restreint et ne couvrent que les interventions ciblées sur les chômeurs et d'autres groupes de personnes éprouvant des difficultés particulières à entrer sur le marché du travail ou à s'y maintenir. Le principal groupe cible des mesures relatives au marché du travail est constitué par les personnes au chômage enregistrées auprès des services publics de l'emploi. Les dépenses publiques consacrées aux PMT ne devraient toutefois pas être interprétées exclusivement comme un indicateur de la détermination politique à lutter contre le chômage. D'autres facteurs, tels que la situation démographique et le PIB par habitant de chaque pays, permettent également d'expli-

quer les différences observées. Les dépenses consacrées à des programmes ciblés, qui comprennent la formation professionnelle, la rotation de l'emploi et le partage de l'emploi, les incitations à l'emploi, l'insertion professionnelle des handicapés, la création directe d'emplois et les aides à la création d'entreprise, sont généralement considérées comme des dépenses actives. En revanche, les dépenses affectées aux indemnités de chômage et à la préretraite sont considérées comme passives. À noter toutefois que, ces dernières années, le maintien du droit aux indemnités de chômage a été de plus en plus fréquemment lié à des activités individuelles de recherche d'emploi et peut également impliquer une intervention active des services publics de l'emploi.



## Les dépenses de consommation des ménages

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un large éventail de données sur les dépenses de consommation des ménages, ventilées par fonctions de consommation:

- denrées alimentaires et boissons non alcoolisées;
- boissons alcoolisées, tabac et narcotiques;
- articles d'habillement et chaussures;
- logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles;
- meubles, articles de ménage et entretien courant de l'habitation;
- santé;
- transports;
- communication;
- loisirs et culture;
- éducation;
- restaurants et hôtels;
- biens et services divers (soins personnels, protection sociale, assurances, etc.).

**2**

### Assurer la transparence des marchés de consommation

Pour quiconque souhaite en savoir plus sur les marchés de consommation dans l'UE, les données aident à répondre aux questions importantes suivantes: combien les ménages dépensent-ils pour ces postes? Les structures de consommation des ménages varient-elles entre les États membres?

L'Annuaire Eurostat répond également à ces questions. Il présente des données sur les dépenses des ménages consacrées à ce qu'on appelle les «fonctions de consommation». L'Annuaire présente les données ventilées selon la classification des fonctions de consommation des ménages (Coicop).



## Sources fiables, définitions harmonisées

Les statistiques des dépenses de consommation finale des ménages sont fournies par les statistiques d'Eurostat sur la comptabilité nationale.

Les dépenses de consommation finale des ménages se réfèrent aux dépenses consenties par les résidents et les non-résidents afin d'acquérir des biens et des services utilisés pour la satisfaction directe des besoins du ménage. Elles

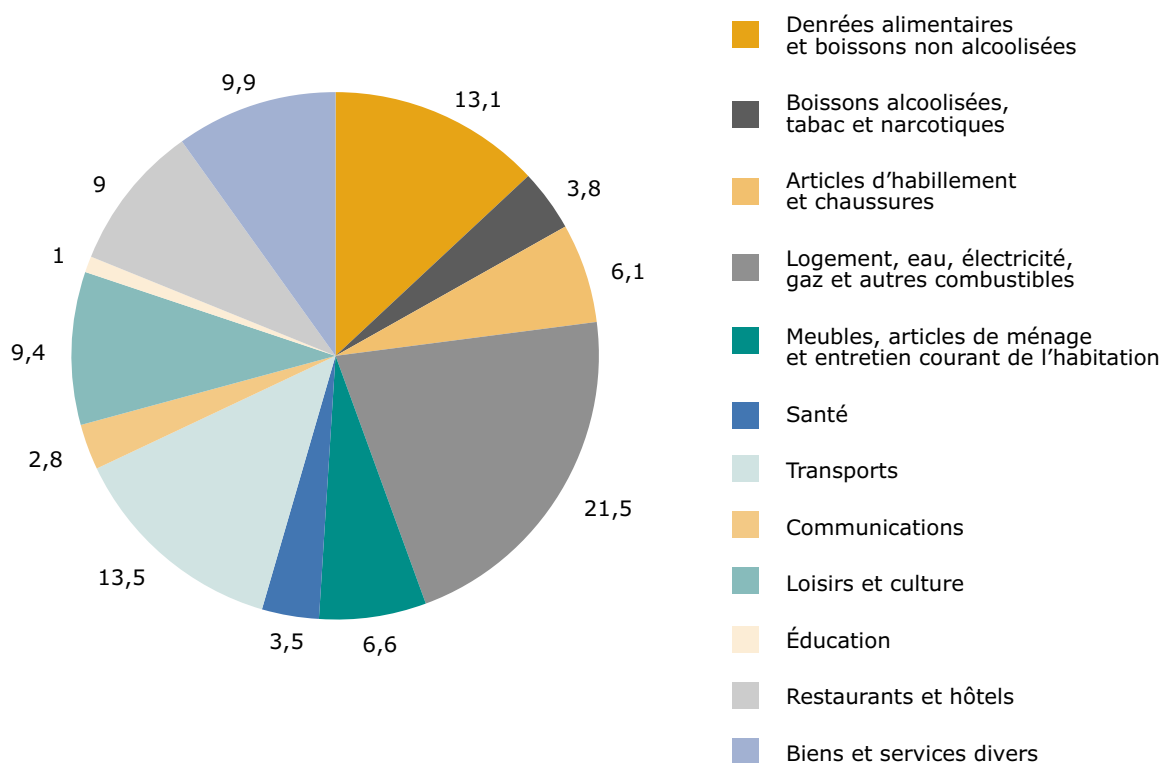
couvrent les achats de biens et de services, la consommation de la production propre (les produits du jardin, par exemple), ainsi que les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire.

Les dépenses de consommation finale des ménages concernent explicitement les dépenses directes des ménages, à l'exclusion de la consommation financée par les administrations publiques ou les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

2

### Dépenses de consommation des ménages dans l'UE-25 en 2003

En % des dépenses de consommation totales des ménages

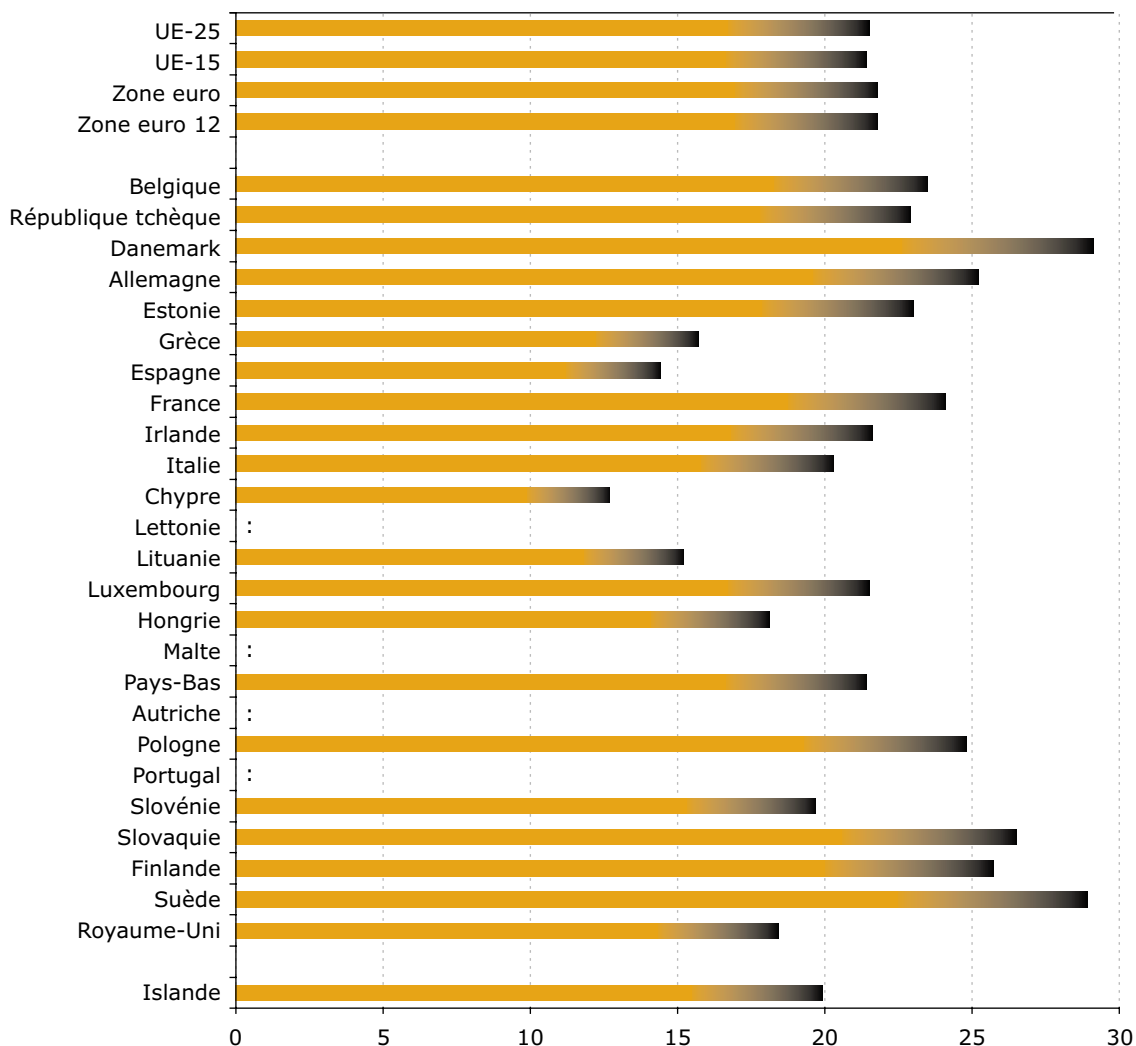


Valeurs estimées.



### Dépenses de consommation des ménages en 2003: logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles

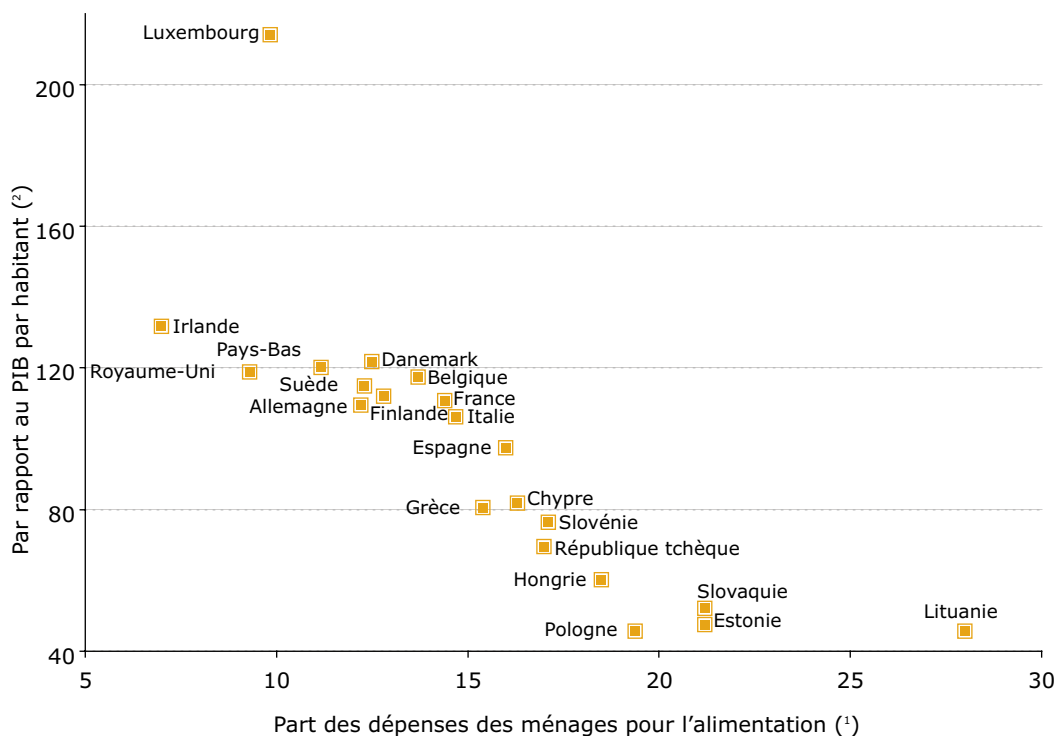
En % des dépenses de consommation totales des ménages



En prix courants.

En 2003, les ménages de l'UE-25 consacraient environ un cinquième de leurs dépenses pour le logement, l'eau et l'énergie liée au logement (21,5 %). Cela constitue de loin la plus grande catégorie de consommation. Cela variait de 29,1 % au Danemark à 12,7 % à Chypre.

**Dépenses des ménages pour l'alimentation <sup>(1)</sup> par rapport au PIB par habitant <sup>(2)</sup> en 2003**



<sup>(1)</sup> Part des dépenses de consommation des ménages pour les denrées alimentaires et les boissons non alcoolisées dans les dépenses de consommation totales des ménages, en %, mesurée en prix courants.

<sup>(2)</sup> PIB en SPA par habitant, UE-25 = 100.

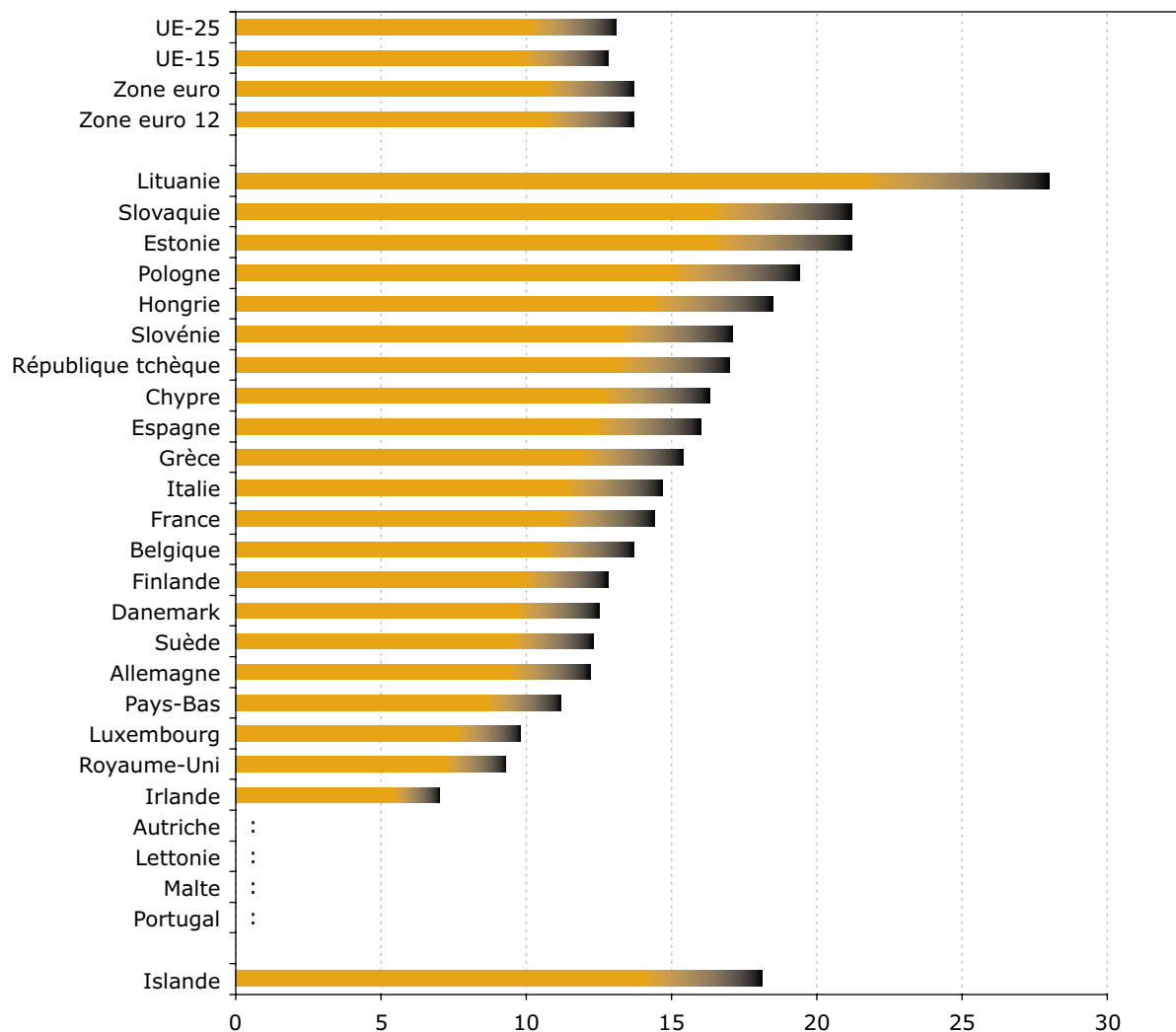
Environ 13 % étaient consacrés à la nourriture et aux produits non alcoolisés. Cette part tend à varier en fonction du PIB par tête: plus le PIB par tête d'un pays est bas, plus la part de la consommation des ménages pour la nourriture est grande.







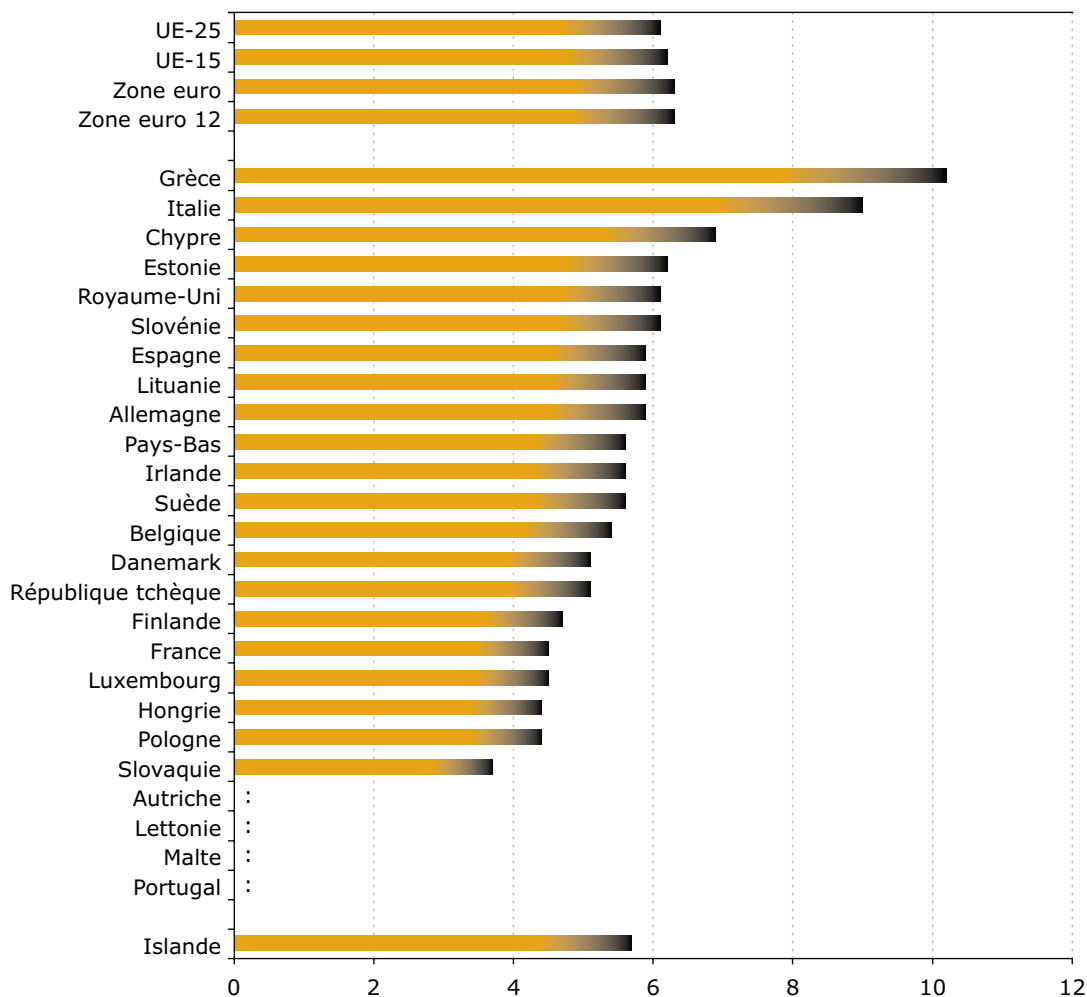
**Dépenses de consommation des ménages en 2003:  
denrées alimentaires et boissons non alcoolisées**  
En % des dépenses de consommation totales des ménages



En prix courants.

### Dépenses de consommation des ménages en 2003: articles d'habillement et chaussures

En % des dépenses de consommation totales des ménages



En prix courants.

Environ 6 % du total des dépenses de consommation des ménages étaient consacrés à l'habillement et aux chaussures. La Grèce est le pays qui dépense le plus dans cette catégorie (10,2 %), tandis que la Slovaquie est le pays qui dépense le moins (3,7 %).



## Les revenus et les conditions de vie

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- la situation des ménages privés;
- l'inégalité de la répartition des revenus;
- les taux d'exposition à la pauvreté;
- les ménages sans emploi.



### Revenus, pauvreté et exclusion sociale: les statistiques répondent à de nombreuses questions

Quel est le niveau de revenu moyen? Certaines composantes sont-elles plus importantes que d'autres? Existe-t-il une fracture entre «ayant» et «n'ayant pas» et, si tel est le cas, quelle est son importance? Certains groupes sont-ils plus exposés à la pauvreté que d'autres? Sont-ils moins impliqués dans la société? Ont-ils un moindre niveau d'éducation? Ou sont-ils en moins bonne santé? Ont-ils des familles plus nombreuses? Leurs sources de revenu sont-elles moins sûres? Ont-ils accès à un éventail complet

de biens et de services? La situation est-elle stable dans le temps? Existe-t-il des différences entre les pays?

De telles informations font l'objet d'une demande qui s'est accrue, ces dernières années, à la suite de l'adoption du chapitre social dans le traité d'Amsterdam (1997), qui est devenu le moteur des statistiques sociales de l'UE en général. Cette impulsion a ensuite été renforcée par les Conseils européens successifs qui maintiennent la dimension sociale au premier plan de l'agenda politique. Pour rendre opérationnelles les stratégies adoptées selon la méthode ouverte de coordination, il est essentiel d'assurer un suivi efficace.

### Les indicateurs statistiques

Les problèmes de revenu, de pauvreté et d'exclusion sociale sont multidimensionnels. Pour en assurer un suivi efficace au niveau européen, un sous-ensemble d'«indicateurs de cohésion sociale» a été constitué dans les indicateurs structurels qui sont produits pour le rapport de printemps annuel de la Commission au Conseil. Ces indicateurs ont été sélectionnés de la liste «Laeken» d'indicateurs d'inclusion sociale élaborés selon la méthode ouverte de coordination.

### D'où viennent les données?

Ces dernières années, pour calculer les indicateurs des États membres de l'UE, Eurostat a essentiellement utilisé les microdonnées fournies par le panel communautaire des ménages (PCM). Toutefois, après huit années d'utilisation, cette source de données a été remplacée en 2003 par un nouvel instrument, les statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). L'une des principales raisons ayant motivé ce changement est la nécessité d'adapter le contenu et l'actualité des données afin qu'elles répondent aux besoins politiques actuels.

Le PCM était une enquête «longitudinale» nécessitant des interviews annuelles des ménages participants (environ 80 000 dans l'ensemble de l'UE: les échantillons étaient conçus de manière à être représentatifs du pays concerné). Il permettait de suivre les mêmes unités statistiques sur plusieurs années consécutives et de disposer d'informations sur la dynamique sociale (par exemple, le passage de la vie scolaire à la vie active, de la vie active à la retraite), ce que ne permettent pas les enquêtes transversales plus typiques (échantillon distinct chaque année).

Les statistiques EU-SILC aspirent à devenir la source de référence communautaire pour les statistiques de la distribution du revenu et l'exclusion sociale, avec un double objectif de qualité, notamment en ce qui concerne la comparabilité et la disponibilité des données dans les délais requis, et de souplesse. Elles ont à la fois une dimension transversale — la grande priorité — et une dimension longitudinale. Une plus grande confiance est accordée aux sources existantes de données nationales pour tenter d'harmoniser les résultats plutôt que les données collectées et d'améliorer les délais de disponibilité.

Pendant la période de transition, les données sont élaborées par Eurostat à partir de sources nationales de la meilleure qualité possible (en général, des enquêtes sur le budget des ménages); elles sont ensuite harmonisées *a posteriori* pour une cohérence optimale. Toutefois, les différences existant entre les sources de données employées font que les résultats ne peuvent être considérés comme parfaitement comparables.

### Brefs détails méthodologiques

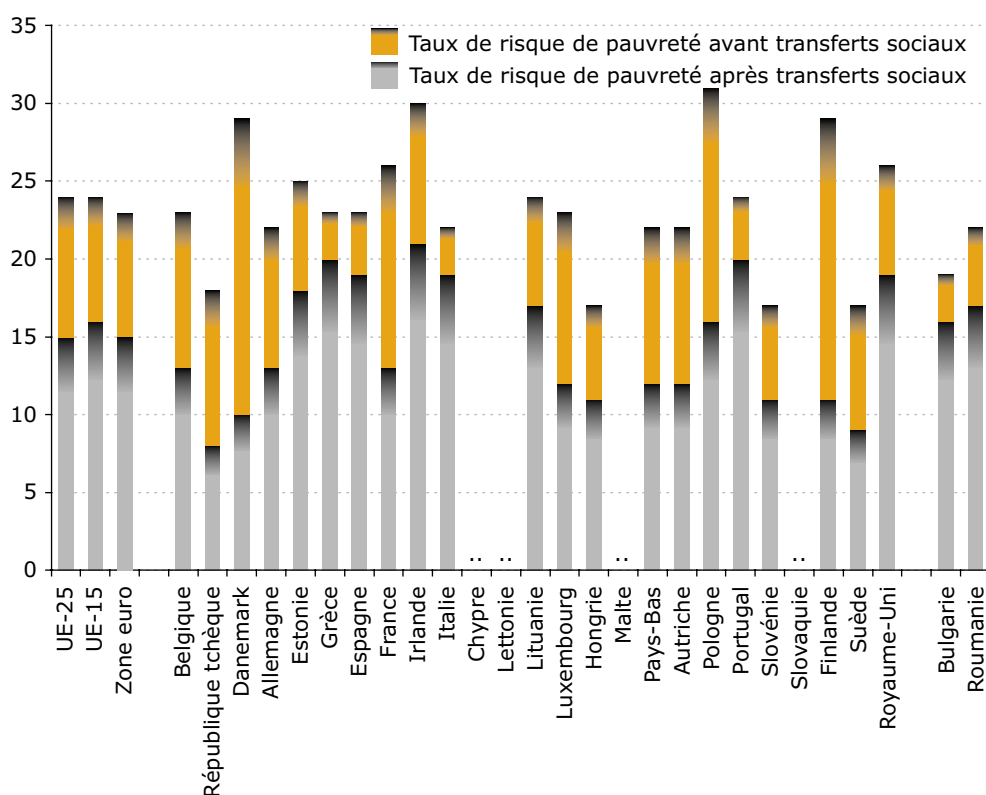
Le revenu d'un ménage est établi en additionnant tous les revenus monétaires perçus par chaque membre du ménage (essentiellement les revenus du travail, les revenus d'investissement et les prestations sociales), nets d'impôts et de cotisations sociales. Pour tenir compte des différences de taille et de composition des ménages, ce total est ensuite divisé par le nombre d'«équivalents-adultes» au moyen d'une échelle standard (qu'on appelle l'échelle «OCDE modifiée»), et le chiffre obtenu est attribué à chaque membre du ménage. Les estimations de l'UE sont des moyennes des valeurs nationales disponibles pondérées en fonction de la population.





## Taux de risque de pauvreté en 2001

Avant et après transferts sociaux



Proportion de personnes dont le revenu disponible équivalent, avant transferts sociaux, se situe en dessous du seuil de risque de pauvreté, fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux). Les pensions de vieillesse et de survie sont considérées comme des revenus d'origine et non comme des transferts sociaux.

Pour mesurer la proportion de personnes exposées à la pauvreté, un seuil est fixé à 60 % du revenu médian d'un pays. En dessous de ce seuil, une personne est considérée comme étant exposée à la pauvreté. Les proportions respectives sont mesurées avant et après les transferts sociaux. En 2001 (l'année la plus récente pour laquelle cet agrégat est actuellement disponible), 15 % de la population des vingt-cinq pays formant l'UE actuelle étaient exposés à la pauvreté.

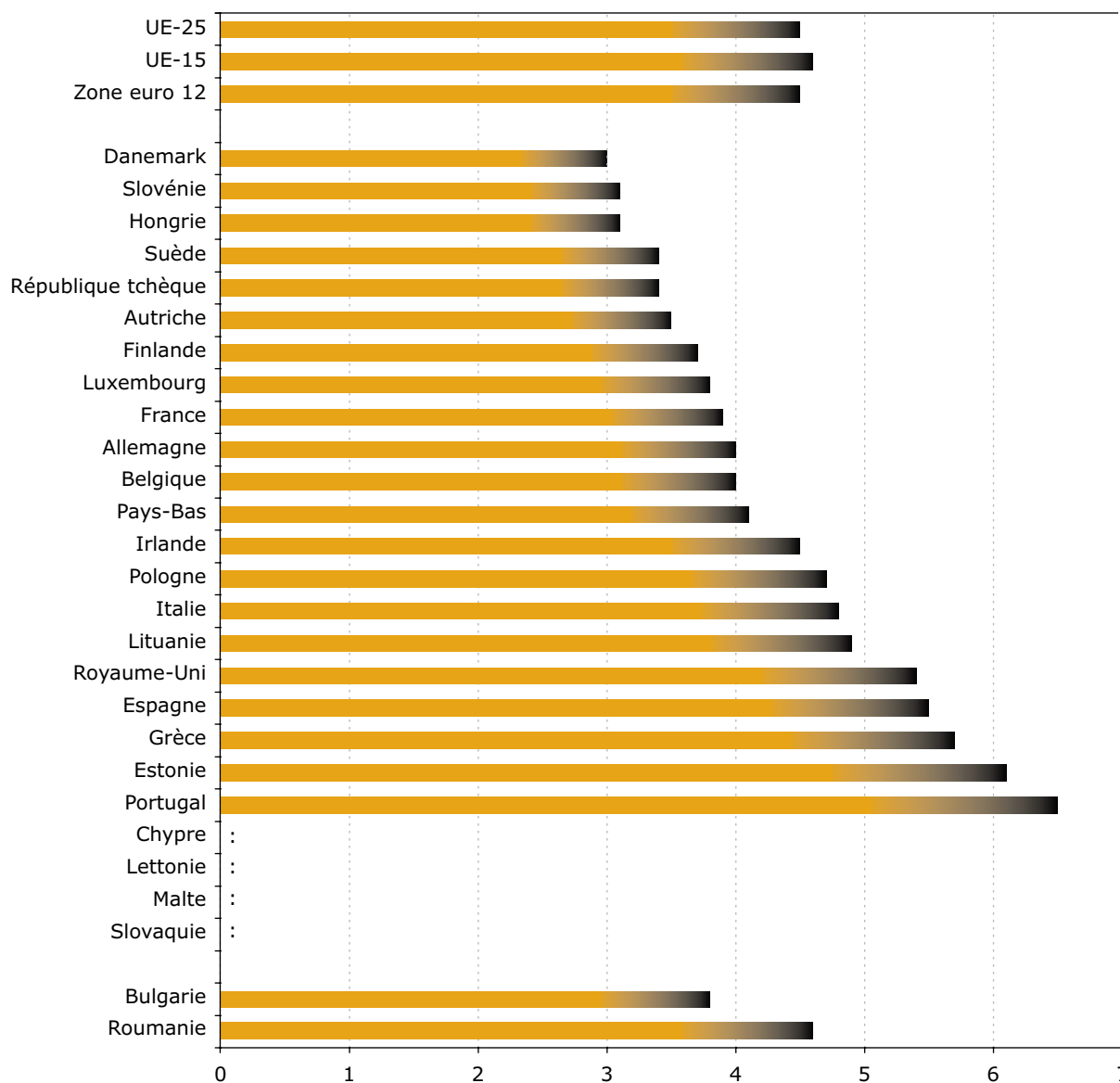
Ce chiffre masque des variations considérables entre les pays: le seuil de risque de pauvreté après transferts sociaux était le plus élevé en Irlande (21 %) (données 2001) et en Slovaquie (données 2003), suivies par la Grèce, le Portugal (données 2003), l'Italie (données 2001), le Royaume-Uni et les pays baltes. Il était le plus

faible en Scandinavie et dans les pays d'Europe centrale, notamment en République tchèque (8 %).

Sans les transferts sociaux, le seuil aurait pratiquement atteint le niveau d'un quart de la population de l'UE-25 (24 %). Les transferts sociaux ont le plus d'impact (c'est-à-dire qu'ils entraînent une diminution de plus de 40 %) dans les pays d'Europe centrale et en Scandinavie, notamment au Danemark (65 %). Leur influence est moins évidente (diminution de moins de 20 %) dans le sud de l'Europe. Il convient de noter que cette analyse ne porte que sur l'impact des transferts sociaux autres que les pensions de retraite qui, elles, jouent un rôle important dans tous les pays.

## Inégalité de répartition des revenus en 2001

Rapport interquintile de revenu



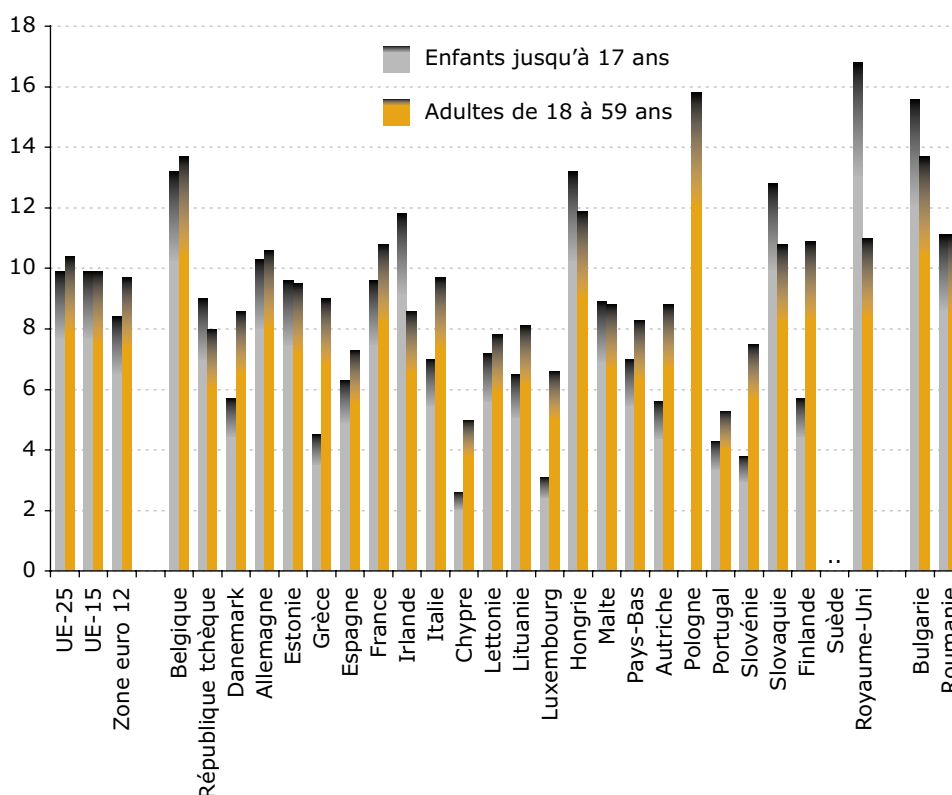
Rapport entre la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus élevé (quintile supérieur) et la part du revenu total perçu par les 20 % de la population ayant le revenu le plus bas (quintile inférieur). Par «revenu», on entend revenu disponible équivalent.

L'inégalité des revenus est une question délicate et elle est difficile à mesurer. Eurostat calcule le ratio suivant pour comparer les «riches» et les «pauvres»: le revenu total perçu par les 20 % de la population ayant les plus hauts revenus par rapport à celui perçu par les 20 % ayant les plus faibles revenus. Dans l'UE-25 en 2001 (l'année la plus récente pour laquelle cet agrégat est actuellement disponible), les 20 % de la population

ayant les plus hauts revenus avaient des revenus quatre fois plus élevés que les 20 % ayant les plus faibles revenus. Cela masque une grande variation entre les pays. L'inégalité est plus forte dans les pays du sud, les États baltes, le Royaume-Uni et l'Irlande. L'inégalité est plus faible dans les pays scandinaves et ceux d'Europe centrale.


**Personnes vivant dans des ménages sans emploi en 2004**

Part des personnes du groupe d'âge respectif vivant dans des ménages sans emploi; en %



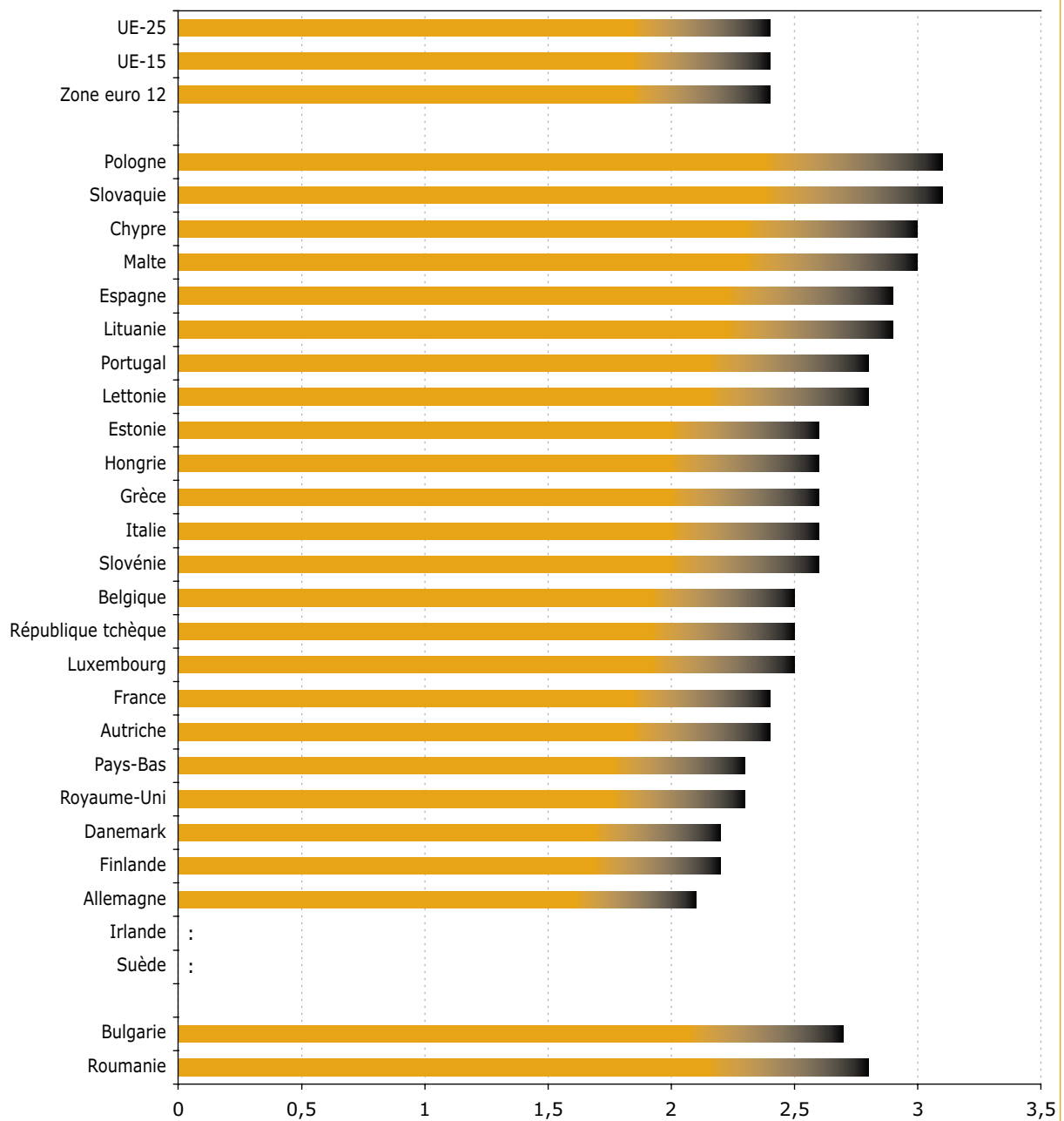
Les agrégats sont des valeurs estimées.

L'indicateur «Personnes vivant dans des ménages sans emploi» est calculé comme la part des personnes de la tranche d'âge concernée qui vivent dans des ménages dont aucun des membres ne travaille. Les étudiants âgés de 18 à 24 ans qui vivent dans les ménages composés uniquement d'étudiants de la même classe d'âge ne sont comptés ni au niveau du numérateur ni à celui du dénominateur. Les chiffres présentés aussi bien au niveau du numérateur qu'à celui du dénominateur proviennent de l'enquête européenne sur les forces de travail.

En 2004, environ 10 % de la population de l'UE-25 âgée de 18 à 59 ans vivaient au sein de ménages sans emploi. La proportion d'enfants (jusqu'à 17 ans) était également élevée.



### Nombre moyen de personnes par ménage privé en 2003



Nombre de personnes qui vivent en ménages privés divisé par le nombre de ménages privés. Les ménages collectifs comme les pensions, les résidences universitaires et les hôpitaux ainsi que leurs occupants sont exclus.





## Le logement

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- le type de logement de plusieurs groupes de ménages;
- le titre d'occupation des ménages par situation socio-économique;
- le manque de commodités par situation économique des ménages;
- les problèmes de logement de plusieurs groupes de ménages;
- les ménages vivant dans des logements surpeuplés (plus d'une personne par pièce);
- les biens durables et la capacité financière des ménages;
- les ménages mécontents de leur logement;
- la charge financière des ménages due au coût du logement.

2

### L'accès au logement en tant qu'aspect de l'exclusion sociale

Les statistiques s'intéressent depuis longtemps au logement en général, mais certains indicateurs ont pris davantage d'importance ces dernières années avec l'évolution de la méthode ouverte de coordination dans le domaine de l'inclusion sociale.

### Conditions de logement

Le type de logement ou le titre d'occupation d'un logement est-il un indicateur du bien-être social des ménages?

Il existe deux tendances différentes en ce qui concerne le type de logement des ménages européens. Dans les pays du sud, les ménages à faible revenu (inférieur à 60 % du revenu médian effectif) vivent principalement dans des maisons, alors que les ménages à revenu élevé (supérieur à 140 % du revenu médian effectif) vivent de préférence en appartement. Dans les pays nordiques, c'est plutôt le contraire qui est constaté.

Il est très difficile d'expliquer précisément les raisons de telles différences. La répartition des ménages dans des maisons individuelles ou des logements est liée au degré d'urbanisation de chaque pays et à la qualité du logement.

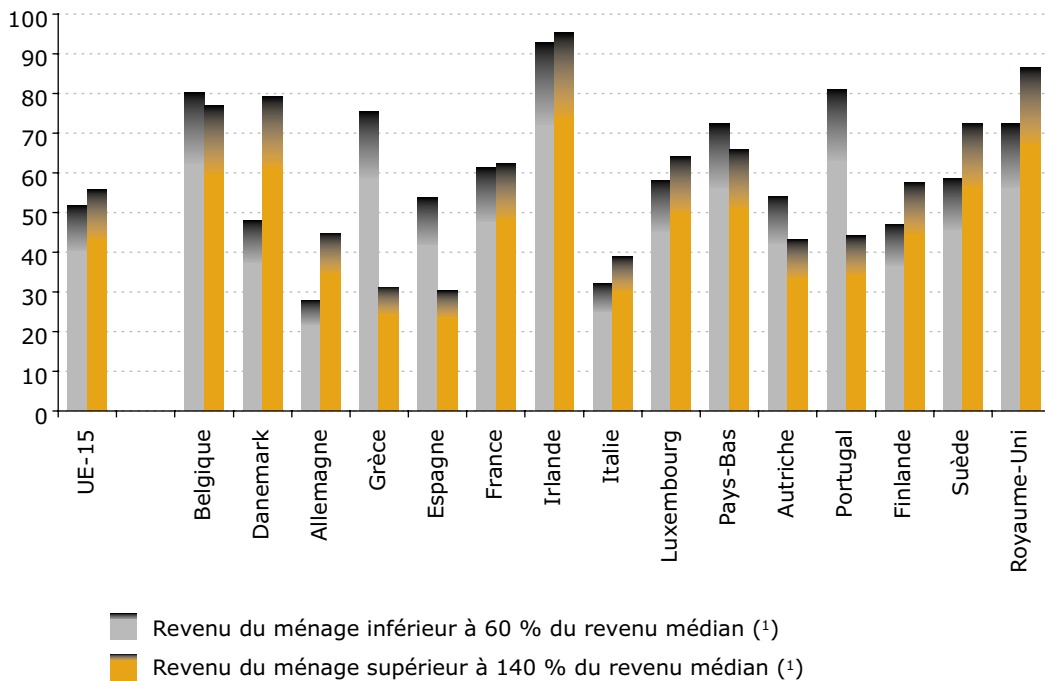
### Dans ses quatre murs à soi

Il est plus courant de posséder son logement dans les pays du sud que dans ceux du nord, où le niveau de revenu influe bien plus fortement sur le fait qu'un ménage soit propriétaire ou non de son logement. Toutefois, du fait qu'il est plus courant de posséder son logement dans les pays du sud, de nombreux propriétaires dans ces pays disposent souvent de logements plus petits.





Part des ménages vivant dans une maison dans l'UE-15 en 2001  
En %



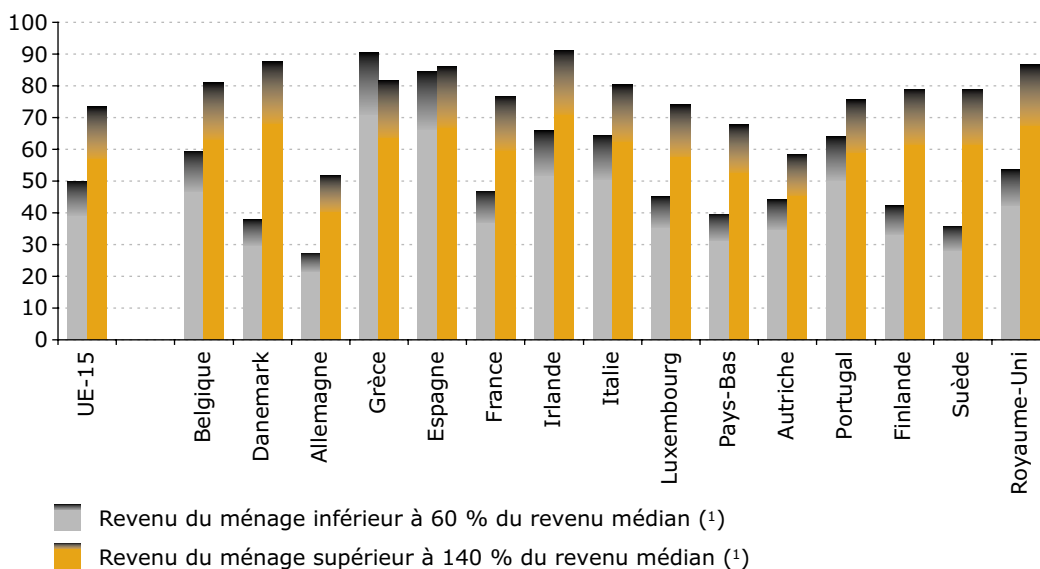
(1) Revenu médian actuel.

Cet indicateur mesure la part de tous les ménages vivant dans une maison individuelle ou jumelée (par opposition aux appartements ou à d'autres types de logement). Il existe quatre groupes de revenus: inférieurs à 60 % du revenu médian de tous les ménages; de 60 % à 100 %; de 100 % à 140 %; supérieurs à 140 %.



### Part des ménages possédant leur logement dans l'UE-15 en 2001

En %

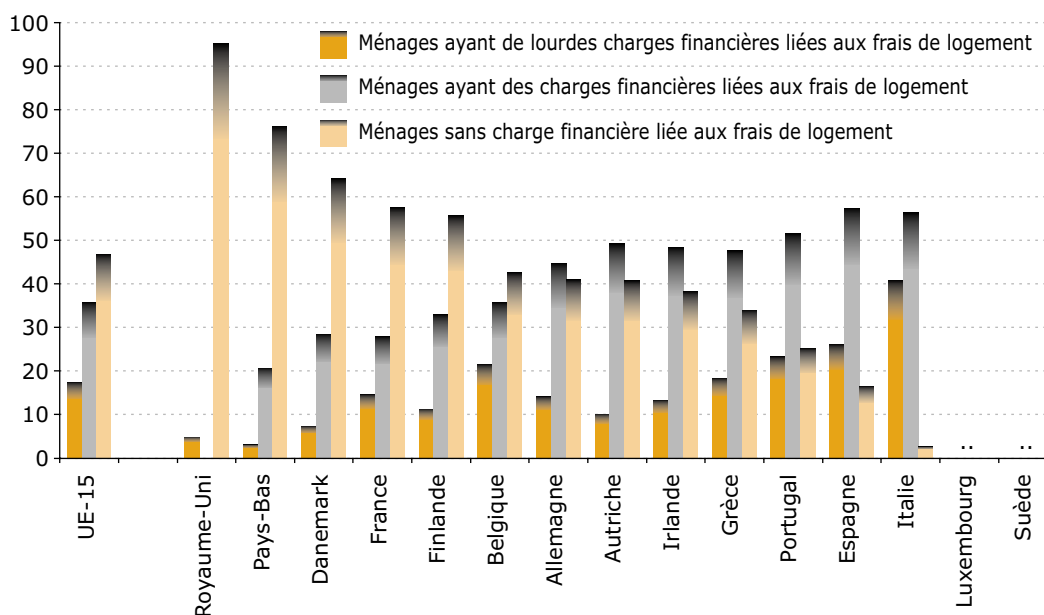


(1) Revenu médian actuel.

Cet indicateur mesure la part de tous les ménages qui sont propriétaires de leur logement. Il existe quatre groupes de revenus: inférieurs à 60 % du revenu médian de tous les ménages; de 60 à 100 %; de 100 à 140 %; supérieurs à 140 %.

### Part des ménages avec/sans charges financières dues aux coûts de logement dans l'UE-15 en 2001

En %

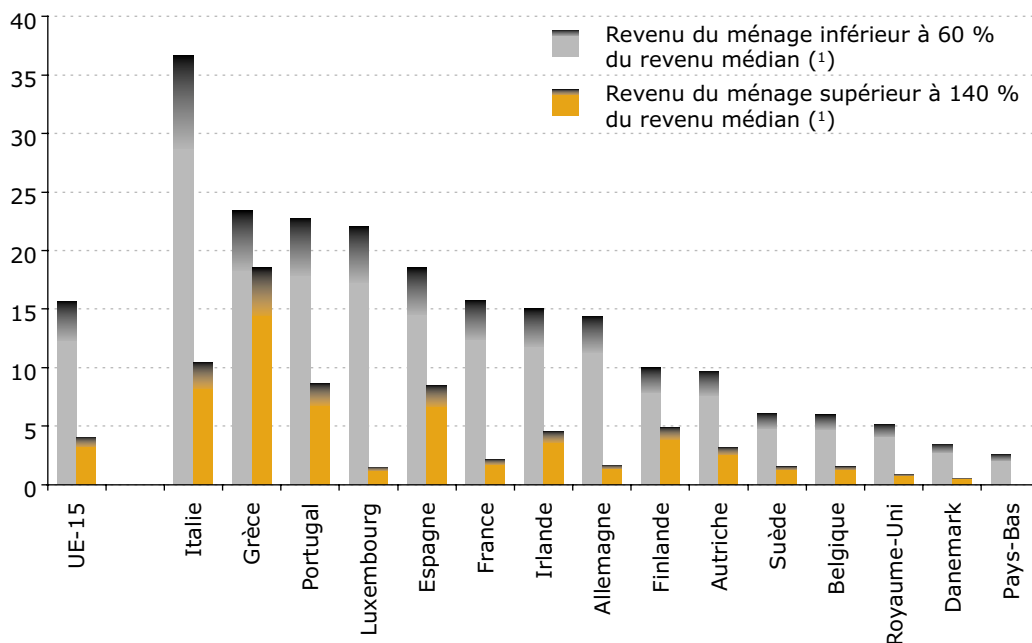


Pas de données pour le Luxembourg et la Suède.

Cet indicateur montre la part des ménages qui ont une charge financière, une très lourde charge financière ou pas de charge financière en raison des frais de logement.

### Part des ménages ayant un logement surpeuplé dans l'UE-15 en 2001

En %

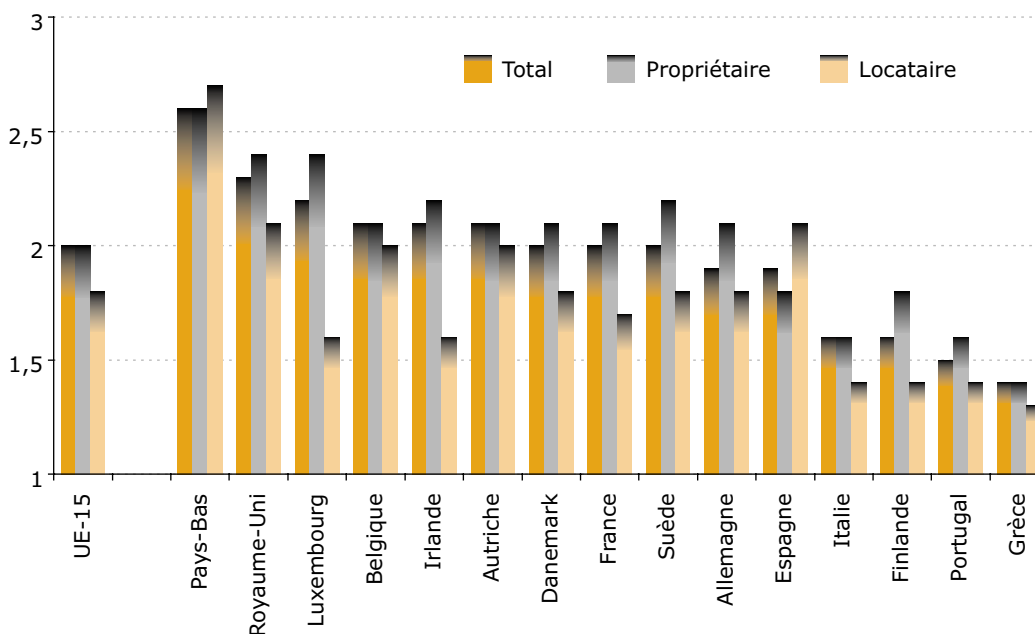


(1) Revenu médian actuel.

Cet indicateur mesure la part de toutes les personnes qui vivent en surnombre (plus d'une personne par pièce). Il existe quatre groupes de revenus: inférieurs à 60 % du revenu médian de tous les ménages; de 60 % à 100 %; de 100 % à 140 %; supérieurs à 140 %.

### Pièces par personne dans l'UE-15 en 2001

Par titre d'occupation



Cet indicateur montre le nombre de pièces dont dispose chaque personne dans un ménage, d'après les modalités de jouissance du logement.



## La protection sociale

### Données d'Eurostat

Eurostat fournit un grand choix de données sur:

- les dépenses de protection sociale;
- les recettes de protection sociale par type;
- les prestations sociales par «fonction».

### Protection sociale: soulager les ménages et les personnes

La protection sociale couvre l'ensemble des interventions d'organismes publics ou privés visant à soulager les ménages et les personnes de la charge d'un ensemble défini de risques et de besoins associés à la vieillesse, à la maladie, à la maternité et à la famille, à l'invalidité, au chômage, etc.



### Les huit «fonctions» de classement des prestations de protection sociale

Les dépenses de protection sociale incluent la fourniture des prestations sociales, les coûts administratifs et autres dépenses (par exemple les intérêts payés aux banques). La fourniture de prestations représente l'essentiel des dépenses de protection sociale. Les dépenses d'éducation sont exclues.

Les prestations de protection sociale sont des transferts directs, en espèces ou en nature, effectués par les régimes de protection sociale en faveur des ménages et des particuliers, dans le but de les soulager des charges résultant de certains risques ou besoins. Les prestations par le biais du système fiscal sont exclues.

Les prestations sont classées selon huit «fonctions» de protection sociale:

- 1) Les **prestations de maladie et de soins de santé** englobent essentiellement les congés de maladie payés, les soins médicaux et les produits pharmaceutiques.
- 2) Les **prestations d'invalidité** comprennent essentiellement les pensions d'invalidité et la fourniture de biens et de services (autres que les soins médicaux) aux personnes invalides.
- 3) Les **prestations de vieillesse** comprennent surtout les pensions de retraite et la fourniture de biens et de services (autres que les soins médicaux) aux personnes âgées.
- 4) Les **prestations de survivants** comprennent la garantie de ressources et une assistance à la suite du décès d'un membre de la famille (pension de réversion, par exemple).
- 5) Les **allocations familiales** comprennent le soutien financier (à l'exclusion des soins de santé) lié aux coûts de la grossesse, de l'accouchement et de la garde pour d'autres membres de la famille.
- 6) Les **prestations de chômage** comprennent également le financement de la formation professionnelle par des organismes publics.
- 7) Les **allocations de logement** comprennent les interventions des autorités publiques visant à aider les ménages à faire face au coût du logement.
- 8) Les **prestations au titre de l'exclusion sociale** comprennent la garantie de ressources, la réinsertion des alcooliques et des toxicomanes, ainsi que d'autres prestations diverses (à l'exclusion des soins médicaux).

## Le financement de la protection sociale

Les unités chargées d'assurer la protection sociale sont financées de différentes façons. Leurs recettes comprennent les cotisations sociales versées par les employeurs et les personnes protégées, les contributions publiques et les autres recettes. Ces dernières proviennent de sources variées (par exemple, intérêts, dividendes, loyers et créances sur tiers).

Les cotisations sociales sont payées par les employeurs et les personnes protégées.

Les cotisations sociales à la charge des employeurs comprennent toutes les dépenses consenties par les employeurs afin d'ouvrir à leurs salariés un droit à des prestations sociales. Elles englobent tous les versements que les employeurs font à des organismes de sécurité sociale (cotisations effectives)

ainsi que les prestations sociales payées directement par les employeurs à leurs salariés (cotisations imputées). Les cotisations sociales payées par les personnes protégées comprennent les cotisations payées par les salariés, par les travailleurs indépendants ainsi que par les pensionnés et d'autres personnes.



Les prestations sociales sont enregistrées sans déduction des impôts ou autres prélèvements obligatoires à verser par les bénéficiaires. Les «avantages fiscaux» (réductions d'impôts accordées aux ménages aux fins de protection sociale) sont généralement exclus.

## Sespros: un outil statistique pour comparer les politiques sociales

Les données relatives aux dépenses et aux recettes de protection sociale sont harmonisées selon le système européen de statistiques intégrées

de la protection sociale (Sespros). Fondé sur le concept de fonctions de protection sociale et développé suivant une méthodologie commune, Sespros est un outil unique de comparaison des politiques sociales des divers pays européens. Les comparaisons peuvent indiquer, par exemple, comment les besoins sociaux ou les risques sont couverts ou

quels efforts sont consentis par les pays en vue de les satisfaire. Sespros permet également d'analyser l'organisation de la protection sociale, car il est conçu sur la base d'«unités statistiques» chargées de fournir aux ménages ou aux individus les diverses prestations sociales.



## Dépenses totales de protection sociale

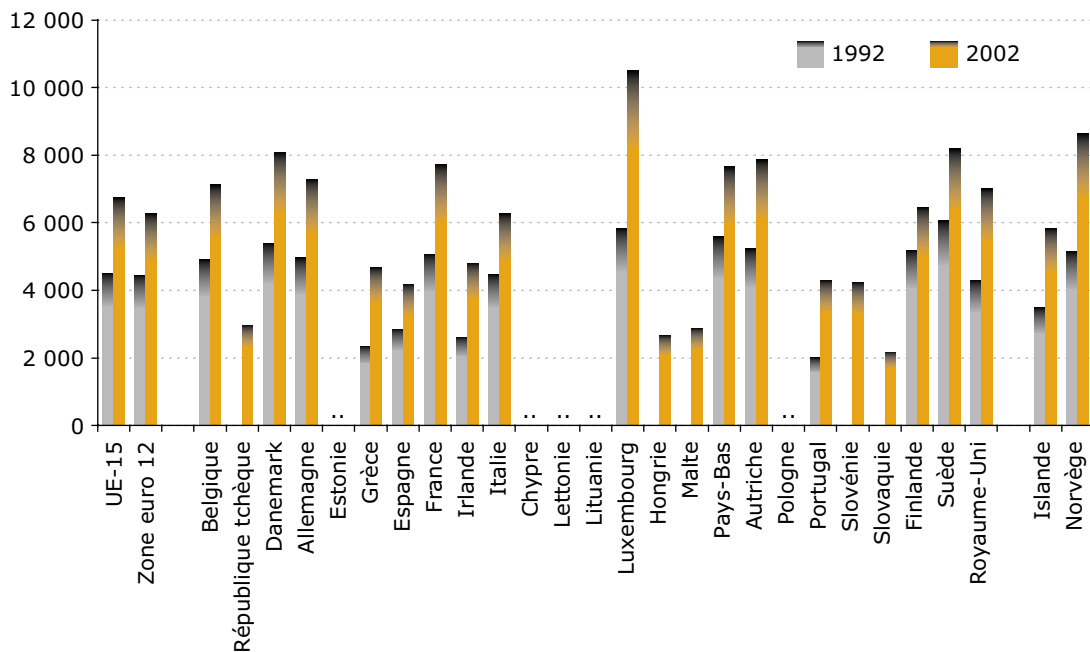
En prix courants, en % du PIB

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
UE-25	:	:	:	:	:	:	:	:	:	27,0 (p)	27,3 (e)	:
UE-15	26,3	27,6	28,7	28,4	28,2	28,4	28	27,5	27,4	27,3 (p)	27,6 (e)	28,0 (e)
Zone euro 12	26,1	27,2	28,2	28	27,9	28,2	27,8	27,4	27,4	27,2 (p)	27,4 (e)	27,9 (e)
Belgique	27	27,7	29,3	28,7	28,1	28,6	27,9	27,6	27,3	26,9 (p)	27,5 (e)	27,8 (e)
République tchèque	:	:	:	:	17	17,3	18,3	18,3	19,1	19,3	19,2 (p)	19,9 (p)
Danemark	29,7	30,3	31,9	32,8	32,2	31,4	30,4	30,2	30	29,2	29,4	30
Allemagne	26,1	27,6	28,4	28,3	28,9	30	29,5	29,3	29,6	29,6	29,8 (p)	30,5 (p)
Estonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	15,1 (p)	14,3 (p)	:
Grèce	21,5	21,2	22	22,1	22,3	22,9	23,3	24,2	25,5	26,3	27,1	26,6
Espagne	21,2	22,4	24	22,8	22,1	21,9	21,2	20,6	20,3	20,2 (p)	20,1 (p)	20,2 (p)
France	28,4	29,3	30,7	30,5	30,7	31	30,8	30,5	30,2	29,8	30	30,6 (p)
Irlande	19,6	20,3	20,2	19,7	18,9	17,8	16,6	15,4	14,7	14,3	15,3	16,0 (p)
Italie	25,2	26,2	26,4	26	24,8	24,8	25,5	25	25,2	25,2	25,6 (p)	26,1 (p)
Chypre	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Lettonie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	15,3 (p)	14,3 (p)	:
Lituanie	:	:	:	:	:	:	:	:	:	16,2 (p)	15,2 (p)	:
Luxembourg	22	22,5	23,3	22,9	23,7	24,1	22,8	21,7	21,7	20,3	21,3	22,7 (p)
Hongrie	:	:	:	:	:	:	:	:	20,7	19,8	19,8	20,9
Malte	:	:	:	:	:	:	:	:	17,2	16,6	17,3	17,7
Pays-Bas	31,2	31,9	32,3	31,7	30,9	30,1	29,4	28,4	28	27,4	27,5	28,5 (p)
Autriche	26,7	27,2	28,2	28,9	28,9	28,8	28,8	28,5	28,9	28,4	28,6	29,1
Pologne	:	:	:	:	:	:	:	:	:	20,7 (p)	22,1 (p)	:
Portugal	17,2	18,4	21	21,3	22,1	21,2	21,4	22,1	22,6	23	24	25,4 (p)
Slovénie	:	:	:	:	:	24,4	24,8	25	25	25,2	25,5	25,4 (p)
Slovaquie	:	:	:	:	18,7	19,8	20	20,2	20,2	19,5	19,1	19,2 (p)
Finlande	29,8	33,6	34,5	33,8	31,7	31,6	29,2	27,2	26,8	25,5	25,7	26,4 (p)
Suède	34,3	37,1	38,2	36,8	34,6	33,8	32,9	32,2	31,8	30,8	31,4	32,5 (p)
Royaume-Uni	25,8	27,9	29	28,6	28,2	28,1	27,5	26,9	26,5	27,1	27,6	27,6 (p)
Islande	17,6	18,2	18,8	18,4	19	18,8	18,9	18,9	19,5	19,8	20,2	22,3 (p)
Norvège	27	28,2	28,2	27,6	26,7	26	25,3	27,1	27,1	24,6	25,6	26,3 (p)

Les dépenses de protection sociale comprennent: les prestations sociales, qui sont des transferts, en espèces ou en nature, versés aux ménages et aux individus pour alléger la charge entraînée par un certain nombre de besoins ou de situations à risque; les dépenses de fonctionnement, qui représentent les frais supportés par le programme social pour sa gestion et son fonctionnement; les autres dépenses, qui comprennent les frais divers des régimes de protection sociale (paiement du revenu de la propriété et autres).

En 2001, 27,3 % du PIB ont été dépensés en protection sociale dans l'UE-25. La proportion la plus élevée a été observée en Suède (31,4 %) et la plus faible en Lettonie et en Estonie (14,3 %). En 2002, les dépenses de protection sociale en pourcentage du PIB ont augmenté dans la plupart des pays de l'Union européenne: la proportion a augmenté dans dix-sept des vingt pays pour lesquels des données sont disponibles.

**Dépenses totales de protection sociale par habitant**  
En SPA



2002 pour l'UE-15: valeurs estimées.  
2002: valeurs provisoires.

Les dépenses de protection sociale comprennent: les prestations sociales, qui sont des transferts, en espèces ou en nature, versés aux ménages et aux individus pour alléger la charge entraînée par un certain nombre de besoins ou de situations à risque; les dépenses de fonctionnement, qui représentent les frais supportés par le programme social pour sa gestion et son fonctionnement; les autres dépenses, qui comprennent les frais divers des régimes de protection sociale (paiement du revenu de la propriété et autres).

Les dépenses de protection sociale ont également été calculées par habitant. L'unité est le standard de pouvoir d'achat (SPA), qui permet une comparaison non biaisée entre pays. En 2000, les dépenses de protection sociale étaient d'environ 5 300 SPA par habitant dans l'UE-25 et s'échelonnaient de 9 154 SPA au Luxembourg à

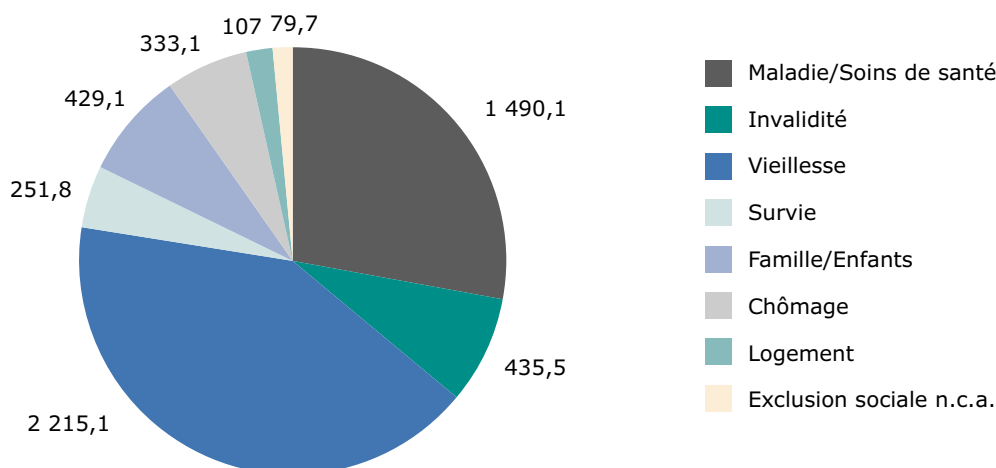
1 300 SPA ou moins en Lituanie, en Estonie et en Lettonie. Les écarts entre les pays sont liés en partie à des degrés de richesse différents; ils reflètent aussi la diversité des systèmes de protection sociale, de l'évolution démographique, des taux de chômage et des autres facteurs sociaux, institutionnels et économiques.





### Prestations sociales par habitant par catégorie dans l'UE-25 en 2001

En SPA



Valeurs estimées.

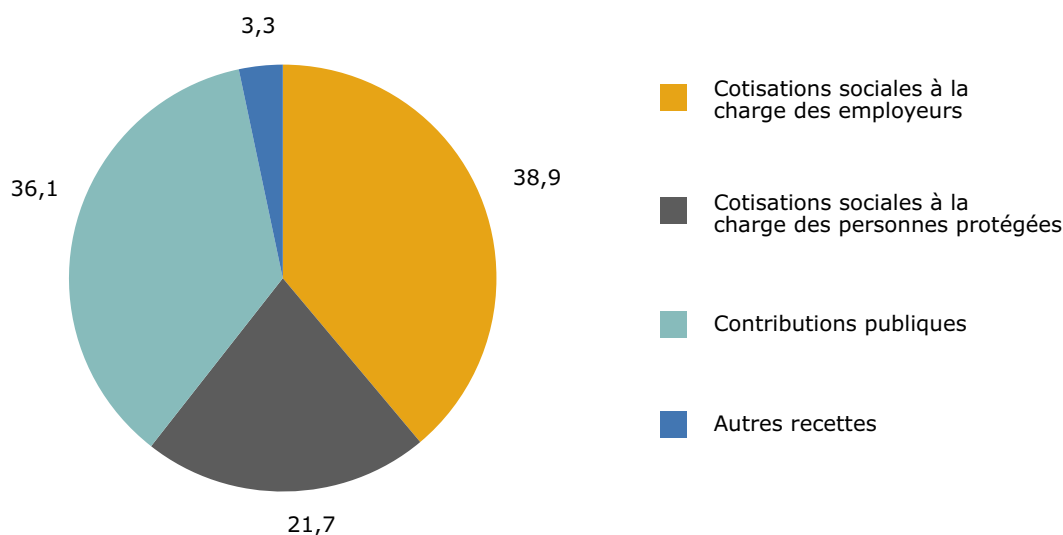
Les prestations sociales sont des transferts, en espèces ou en nature, versés par les régimes de prestation sociale aux ménages et aux individus pour alléger la charge financière entraînée par un certain nombre de besoins ou de situations à risque.

Les prestations sociales par habitant sont indiquées pour chaque fonction mentionnée ci-dessus. Le montant le plus élevé est dépensé pour les personnes âgées (2 215 SPA dans l'UE-25 en 2001), suivi des allocations pour la maladie et les

soins de santé (1 490 SPA). Environ 39 % des recettes de protection sociale ont été financés par les employeurs, 36 % par l'État et 21,7 % par les personnes protégées elles-mêmes.

### Recettes de protection sociale par type dans l'UE-25 en 2001

En % des recettes totales



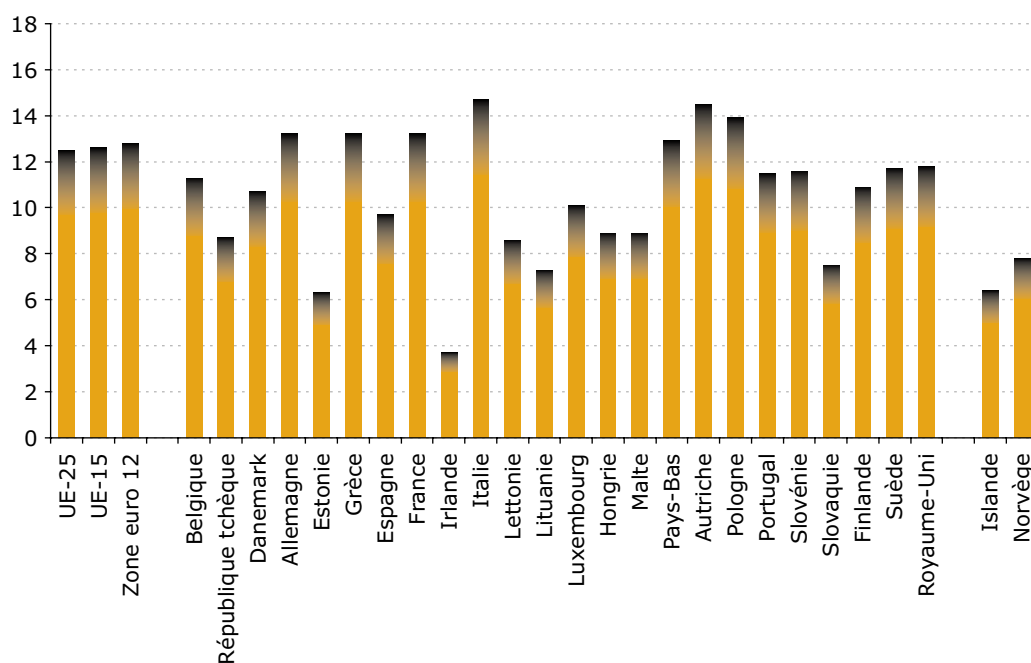
Valeurs estimées.

Les recettes tirées des régimes de protection sociale comprennent les cotisations sociales, les cotisations des administrations publiques et d'autres recettes. Les cotisations sociales à la charge des employeurs sont les coûts supportés par les employeurs pour garantir à leurs salariés, leurs anciens salariés et les travailleurs à leur charge, le droit à des prestations sociales. Les cotisations sociales des employeurs peuvent être effectives ou imputées; elles peuvent être versées par des employeurs résidents ou non résidents.

Les dépenses pour les pensions représentaient, en 2001, 12,5 % du PIB dans l'UE-25. Elles étaient les plus élevées en Italie (14,7 % du PIB) et les plus faibles en Irlande (3,7 %). De plus, les pensions sont le principal poste de dépenses de la protection sociale dans la plupart des pays européens.

### Dépenses de pensions en 2001

Prix courants, en % du PIB



Contient des valeurs provisoires; UE-25, UE-15, zone euro: valeurs estimées.

L'agrégat «pensions» comprend une partie des prestations en espèces des fonctions invalidité, vieillesse, survie et chômage. Il est défini comme la somme des prestations sociales suivantes: pension d'invalidité, préretraites pour cause de réduction de la capacité de travail, pension de vieillesse, pensions anticipées de vieillesse, pensions partielles, pensions de survie, préretraites pour motifs économiques.